

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

Réclame

Aude Herouard
du soleil pour tous les regards! 

JOBIN OPTIQUE
visiblement plus proche



SAINT-IMIER

Satisfaisants, mais restons prudents

C'est ainsi que les comptes 2024 de la Municipalité ont été présentés mercredi. L'endettement demeure préoccupant et toutes les pistes permettant de résorber le déficit doivent être poursuivies. Les détails à la page 14

CONCOURS CINÉMA

Mission : Impossible – The Final Reckoning

Tentez de remporter des entrées au Cinématographe de Tramelan en retrouvant les vignettes du film *Mission : Impossible – The Final Reckoning* cachées dans les pages de cette édition. Conditions de participation en page 19



Journal d'annonces et d'information (contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechteli-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications:** sport, utiles et paroisses: lundi soir, rédactionnel et annonces: mercredi 9 h, *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (fin de ce journal): mardi 12 h. **Tarifs:** annonces: www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

Sur la 2^e marche du podium



Magnifique exploit pour les filles U18 du VBC La Suze qui sont devenues vice-championnes suisses aux Final Four de volleyball à Aarau les 3 et 4 mai. Découvrez leur parcours en page 28

Réclame



Clientis
Votre banque

Asseyons-nous et discutons.
Courtelary – Saint-Imier – Sonceboz-Sombeval – Tramelan – La Chaux-de-Fonds
cec.clientis.ch



AXA Tramelan a déménagé et s'agrandit

Venez partager un moment convivial avec nous dans nos nouveaux locaux à la Grand-Rue 105.

Dès 8h: Café-Croissants
Dès 11h: Apéritif
Dès 12h: Grillades
Dès 17h30: Apéritif dînatoire






Vélo-Favre étend son activité à SAINT-IMIER

Portes ouvertes du jeudi 22 au samedi 24 mai 2025

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'ouverture de notre nouveau magasin de vélos à Saint-Imier, situé rue Francillon 6 !

Offres spéciales sur une sélection d'e-bikes et de vélos musculaires

Apéritif offert sur place tout au long des deux journées

Venez découvrir notre nouvel espace, profiter de conseils personnalisés, et célébrer avec nous ce nouveau chapitre !

Horaires: 10h - 20h jeudi
10h - 20h vendredi
9h - 18h samedi

À très bientôt, l'équipe Vélo-Favre
079 527 07 05 / www.velo-favre.ch

10% de remise sur tout le magasin



LA ROSERAIE EMS

Nous proposons des chambres individuelles avec salle de bains.

Un lieu de vie avec activités journalières.

Une cuisine de saison.

Pour des longs séjours ou des courts séjours (par exemple après une hospitalisation ou pour soulager un proche aidant).

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH



Société de Tir de Campagne Tramelan Tir en Campagne 2025

Vendredi 23.05 18h00 - 20h00
Samedi 24.05 14h00 - 17h30
Dimanche 25.05 08h00 - 12h00

Ouvert à tous, dès 15 ans Tir gratuit

Buvette ouverte Armes en prêt disponibles

Plus d'informations sur www.tctrاملان.com



Trésors du jardin

Dimanche 25 mai 2025 9h - 17h

Tramelan Entrée libre

Maison 1902
Virgile Rossel 16
2720 Tramelan

Stands spécialisés Conseils - Vente Restauration

www.maison1902.ch



HIRSLANDEN KLINIK LINDE CLINIQUE DES TILLEULS

CONFÉRENCE PUBLIQUE

ARTHROSE DE LA HANCHE ET DU GENOU: AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

Lundi 19 mai 2025, de 19 00 à 20 h 00

Hirslanden Clinique des Tilleuls, Restaurant des Tilleuls, Crêt-des-Fleurs 105, Bienne

Intervenant: Docteur Daniel de Menezes
Spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, médecin accrédité Hirslanden Clinique des Tilleuls

Entrée libre, nombre de places limité, inscription nécessaire sous clinique-destilleuls.ch/conference ou à conference.destilleuls@hirslanden.ch.

www.hirslanden.ch/tilleuls



conférence publique INFIRMIER : un métier, mille facettes

Notre prochaine conférence publique portera sur le thème "Les multiples facettes du métier d'infirmier dans un réseau de soins".

Cette soirée d'échanges, ouverte à tous, se déroulera le **jeudi 22 mai 2025, à 18h30**, à la salle de spectacles de Saint-Imier.

Entrée libre, sur inscription :

- Par email à communication@reseaudelarc.net
- Par téléphone au +41 32 942 24 22
- En scannant le code QR ci-contre




Samedi 17 mai 2025 de 10 h à 15 h

Le savoir-faire des créateurs et créatrices

Marché 100 % d'artisanat

La Maison de Plateau Vivant Les Charmilles 7 à Lamboing

Nous nous réjouissons de vous accueillir et vous faire découvrir une large diversité de produits artisanaux, locaux et régionaux

Votre annonce ici

Délai annonces mercredi 9 h



BUSER WORLD MUSIC FORUM PRESENT: MARC TSCHANZ ÖRGELI HOUSE TOUR 2.0 CONCERT FINAL

23.05.25 | LA WERDTBERG
WERDTBERG 110, 2732 RECOUVILLIER
SUPPORT: LIVIO GISIGER

PREMIERE PARTIE:
MORICE FREITAG (GL) SIONNA STEINAUER (SZ)
JONAS TROGER (VS) DLUUS - CHEIBÁ (SG)
ELSA WEBER (BE) LEA WINKLER ET DELAJA MAAIG (BE)

OUVERTURE DES PORTES 19H CONCERT 19H

BILLET EN PRÉVENTE : 29.- | BILLET SUR PLACE : 35.-

Supported by: VSV Nachwuchsfonds




Kermesse de l'école

Collège de Villeret

MERCREDI 21 MAI

Programme:

18h30: discours et partie musicale assurée par les options guitare et chorale à la halle de gymnastique.

La suite de la soirée se déroulera dans le collège et ses alentours. Vous découvrirez les projets réalisés par nos élèves:

- Les 1-2H et 3-4H vous emmèneront dans un univers aquatique plein de surprises.
- Les 5-6H exposeront leur projet sur les nichoirs à hirondelles.
- Les 7H MD vous présenteront leur projet annuel sur les énergies, mené en collaboration avec le parc Chasseral.
- Les 7H DH animeront un laboratoire de chimie avec diverses expériences.
- Les 7-8H animeront la soirée avec une chorégraphie pleine de dynamisme.

Merci d'apporter avec vous votre gobelet. Les élèves sont sous la responsabilité des parents avant et après les animations.

Nombreuses animations et expositions

Snacks et boissons dès 18h

Venez nombreux !

RECHERCHE Appartement

proche de la nature dans chalet ou maison individuelle. Location ou éventuellement achat.

Contact: 077 488 22 92

Travaux de peinture

Peintre qualifié – intérieur/extérieur – échafaudages à disposition – Marmoran – volets – pose de sols

078 660 03 41

Numéro national 0842 80 40 20

Pour vous - chez vous

AIDE ET SOINS A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan: **SAMD, 032 487 68 78**

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont: **Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53**

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval): **SASDOVAL, 032 941 31 33**

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

ASCENSION Délais rédactionnels modifiés

En raison du Jeudi de l'Ascension le 29 mai, les délais de remise du matériel pour l'édition de la Feuille d'Avis du District de Courtelary du vendredi 30 mai seront modifiés comme suit:

- Utile et paroisses: lundi 26 mai, 10h
- Officiel et sport: lundi 26 mai, 12h
- Rédactionnel et annonces: mardi 27 mai, 9h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56



90 ans de Rolande Mottet



Vue d'Orvin

Mercredi 7 mai, notre concitoyenne Rolande Mottet a célébré ses 90 printemps. En toute simplicité et sans chichi, telle qu'elle est, mais dignement. Fille aînée de Jules et Georgette Mottet-Aufranc, famille bourgeoise d'Orvin, elle vit le jour dans son village d'origine le 7 mai 1935. Elle y vécut toute sa vie et habite encore actuellement dans la maison de ses parents, à la Route des Prés-d'Orvin, en compagnie de son frère Humbert.

Oh, mentionnons une petite infidélité à Orvin, où elle travailla à l'intendance du Centre social protestant à Sornetan. Entrée dès l'ouverture du centre en 1971, elle revenait chaque week-end et à chaque occasion à Orvin vers ses parents âgés. Elle retourna définitivement à Orvin en 1988 pour soigner son papa puis sa maman jusqu'à leur décès.

Profondément chrétienne et habitée de bienveillance, Rolande Mottet siégea tout naturellement au Conseil de la Paroisse réformée d'Orvin (pendant 20 ans), fit partie de la Commission de restauration de l'église de 1991-1994, et fut pendant 4 ans secrétaire des procès-verbaux du même Conseil. Elle fut également déléguée de la Paroisse d'Orvin dans la commission de projet du Foyer pour aînés Les Roches, à Orvin. Et n'oublions pas que pendant plusieurs décennies, elle était déléguée de la Paroisse auprès des personnes malades ou âgées, auprès desquelles elle faisait des visites très appréciées.

Son père Jules Mottet ayant été directeur de la Fanfare Harmonie d'Orvin pendant 30 ans puis Président d'Honneur, Rolande suivit ses traces en adhérant dès le début à l'Amicale

de l'Harmonie, où elle occupa aussi le poste de vérificatrice des comptes. Fidèle à sa fanfare, elle n'en manque aucun concert.

C'est donc avec plaisir et reconnaissance que Stéphane Chopard, conseiller municipal et Patrik Devaux, maire, apportèrent les bons vœux des Autorités municipales. Pour raviver des vieux souvenirs d'Orvin, et lui souhaiter une belle et longue vie, pleine de santé. ■ CM



Administration communale

Bienvenue à Caroline Mottet

Dans l'attente de l'entrée en service du nouveau responsable des finances, l'administration communale est en sous-effectif.

Pour faire face aux nombreux dossiers – et toujours plus complexes –, le Conseil municipal a décidé d'engager à titre provisoire une personne à 50% en renfort au Bureau communal.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Caroline Mottet, d'Orvin, qui épaulera l'administration tous les après-midis, et lui souhaitons de trouver beaucoup de satisfaction au service de la population de la Commune d'Orvin. ■ CM

Du nouveau sur le site internet

Allez donc toutes et tous jeter un coup d'œil sur le site de la Commune municipale d'Orvin, www.orvin.ch. Depuis ce mercredi figure sur la page d'accueil la version finale de la vidéo Orvin 2024 élaborée par Sébastien Aufranc. Merci à lui pour son excellent travail. ■ CM

Délégations municipales

Patrik Devaux représentera la Municipalité d'Orvin aux commémorations des 10 ans de la Fusion Péry-La Heutte, vendredi 16 mai, à Péry. ■ CM



Recensement des logements vides

Comme chaque année, nous sommes appelés à communiquer à l'OFS un relevé des appartements vacants au 1^{er} juin.

Les propriétaires disposant d'appartements inoccupés sont invités à en informer le secrétariat municipal. Merci d'avance. ■ CM

Conseil municipal

À la suite de la démission de Patrick Sandmeier, le Conseil municipal de Sauge est à la recherche d'un membre pour terminer son mandat échéant au 31 décembre 2025. Il lance également un appel pour repourvoir le poste de Marion Brandenberger qui ne se représentera pas au 1^{er} janvier 2026. Toute personne intéressée à rejoindre le Conseil exécutif peut s'adresser à Pierre-Alain Grosjean, maire, au 079 411 15 87 ou auprès du secrétariat municipal au 032 358 20 25. ■ CM

NÉCROLOGIE

Cam du ski, un sacerdoce

Que celles et ceux qui ont connu Charles-Albert Mottet, dit CAM, se lèvent. Standing ovation! Dernier virage ciselé vers l'Éternité par Charles-Albert Mottet. À l'horizon de ses 84 ans, une maladie insidieuse a eu raison de lui. Pour ce philosophe en son domaine, le ski alpin n'était pas un simple délassément, dédié juste à la distraction. À coups d'abnégation, il s'est fait skieur. Une manière de se retirer dans sa citadelle intérieure.

Tout au long de son passé, CAM a recomposé des séquences difficiles à vivre. En endossant le costume d'un homme actif. Compétences à la boutonnière!

Victime de contraintes physiques dès sa naissance, ce solitaire bien entouré aurait pu s'asseoir au bord du temps. Très tôt, toutefois, il a rarement pris des chemins de traverse. Courage en bandoulière, malgré les aléas d'un quotidien pas toujours contemplatif, il

a lutté contre l'immobilité et le silence. Pour échapper à des confrontations.

Flexible, un rien rugueux si nécessaire, CAM est entré en optimisme comme on entre en religion. Contraint et souvent forcé. Formaté formateur, incontournable pour des générations d'ojens, au féminin masculin, les Prés-d'Orvin sont devenus son stade de compétition, pour le plus grand bonheur du SC Romand Bienne, sa deuxième famille. Qui a vu sa réputation déborder extra-muros, avec le Giron jurassien en toile de fond.

CAM a conseillé, tracé, farté, limé en fin mécanicien de précision qu'il était! Il a inculqué, à nombre de ses protégés – en citer un ou une serait en oublier –, les fondamentaux de la compétition. Appris à de jeunes compétiteurs à être ambitieux. Parcours verbal souvent digne d'un tracé de slalom! Son héritage: travail et constance.

Le tout emballé dans une ferveur frisant le dévouement. Omniprésent lors des compétitions, ici et souvent ailleurs, l'Orvinois a également suggéré, décrété, quelquefois avec son



caractère entier. Pour passer de la parole aux actes. Le fonctionnement d'une équipe, c'était son truc à CAM. Merci à la vie de l'avoir connu. Tant il a apporté à des générations acquises au ski alpin, grâce à un engagement rare.

■ LE SC ROMAND BIENNE ET SES NOMBREUX AMIS

À toi, Cam

Ton départ si soudain nous a profondément surpris et attristés. Nous n'avons pas eu le temps de te dire toute notre reconnaissance ni de te remercier comme tu le méritais. Pendant de nombreuses années, tu t'es pleinement investi dans notre société sans jamais compter ni ton temps ni ton énergie. Ton engagement, ta générosité et ton soutien ont marqué tous ceux qui t'ont côtoyé. Tu as toujours été présent pour épauler la distillatrice avec constance et bienveillance. Ton aide précieuse a largement contribué à faire vivre cette société si chère à notre tradition. Ta dignité, ton courage et la résilience dont tu as fait preuve tout au long de ta vie nous ont profondément touchés. Tu restes un exemple pour nous tous. Merci, Cam, pour tout ce que tu nous as donné. Tu resteras dans nos cœurs. On ne t'oubliera pas! Repose en paix. ■ LES MEMBRES DE L'ARBO

Emplois



Mise au concours

En raison d'un remplacement, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

Collaborateur technique pour la piscine plein air et la Clientis Arena de Saint-Imier (H ou F) à 100% (CDD jusqu'au 31.01.26)

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > administration > offres d'emploi.

En lien avec les obligations liées aux infrastructures, préférence sera donnée à une personne domiciliée dans un rayon de 15 minutes au maximum du lieu d'entrée en service.

Entrée en fonction: de suite ou à convenir.

Renseignements auprès de M^{me} Jessica Lanz, cheffe de service, tél. 032 942 44 36.

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention «Collaborateur technique piscine/patinoire», **jusqu'au 28 mai 2025.**



La Résidence Les Roches, un établissement médico-social situé à Orvin, qui offre un accueil chaleureux et un accompagnement de qualité à 49 résidents, recherche pour renforcer ses équipes :

- un ou une assistant-e en soins et santé communautaire de 60% à 80%**
- un ou une auxiliaire de santé ou aide-soignant de 60% à 80%**
- un ou une gestionnaire en intendance ou collaborateur-trice en intendance à 50%**
- un ou une collaborateur-trice pour le transport et l'accompagnement de personnes âgées (sur appel)**

Vous êtes intéressé-e ? N'hésitez pas à contacter notre administration au 032 358 09 50 ou à consulter notre site internet à l'adresse suivante : www.residence-les-roches.ch

Nous attendons votre dossier avec impatience à l'adresse suivante : Résidence Les Roches, Les Oeuches 26, 2534 Orvin

La Perle rare lit la FADC...

La 2^e parution de votre annonce emploi à

-50%

La Feuille d'Avis du District de Courtelary

fac@bechtel-imprimerie.ch
032 944 17 56



La Fondation La Pelouse à Saint-Imier met au concours un postes de:

Coordinateur/trice du module des devoirs surveillés et du soutien scolaire à 20%
CDD du 1^{er} août 2025 au 30 juin 2026

Tâche principale

- Organiser et gérer le service des devoirs surveillés et soutien scolaire à l'école primaire et secondaire de Saint-Imier.

Entre-autre

- Gérer le personnel du service et les remplacements, constituer les groupes d'élèves, être en contact avec les parents, collaborer avec les directions des écoles et leur corps enseignant, réaliser les tâches administratives.
- En collaboration avec la direction de l'EJC procéder aux engagements du personnel.
- La prise en charge d'un groupe d'élèves serait un atout (occupation et rémunération complémentaires).

Profil requis

- Diplôme HEP ou socio-pédagogique ou titre jugé équivalent.

Délai de postulation
26 mai 2025, à adresser à Fondation la Pelouse, S. Cavallaro, case postale 64, 2610 Saint-Imier



MONTANARI
GROUPE FROIDEVAUX

Montanari SA fait partie du Groupe Froidevaux, réunissant savoir-faire et expertise dans la mécanique de précision, les clichés pour la tamponographie et la métallurgie. Implantée dans l'Arc jurassien depuis plus de 60 ans, Montanari SA est spécialisée dans l'usinage et le montage de pièces de mécanique de précision, allant de la fabrication de prototypes à de grandes séries. Pour compléter notre équipe de production, nous mettons au concours un poste de

POLYMÉCANICIEN·NE CFC
À 100%

Votre mission
Vous êtes en charge de la programmation et du réglage complet des machines de fraisage CNC ainsi que de la production de nos pièces. Vous assurez le contrôle des pièces usinées.

Vos activités principales

- usinage de prototypes et de pièces spéciales
- fabrication de petites et moyennes séries sur centre CNC (fraisage)
- établissement des programmes et mise en train des machines
- programmation à l'aide du logiciel ESPRIT
- respect des délais selon les ordres de fabrication
- suivi qualité des pièces usinées
- utilisation adéquate et autonome des moyens de production et de mesure
- travaux variés de mécanique de précision conventionnelle

Votre profil

- CFC de polymécanicien ou micromécanicien ou titre jugé équivalent
- quelques années d'expérience dans un poste similaire
- bonnes connaissances du programme ESPRIT
- bonnes connaissances de la programmation ISO
- bonnes connaissances des commandes numériques Fanuc, Haas, Heidenhain
- travail soigné et grande autonomie dans l'exécution des tâches
- esprit d'équipe et sens des responsabilités

Nous offrons

- travail varié au sein d'une entreprise dynamique
- environnement et équipements modernes
- horaire flexible
- salaire attrayant et évolutif
- formation continue

Lieu de travail
Rue de la Clef 9, 2610 Saint-Imier

Entrée en fonction
Au plus vite ou à convenir

Ce poste vous intéresse? Envoyez votre candidature avec les documents usuels à **Montanari SA, Ressources Humaines, rue de la Clef 9, 2610 Saint-Imier**, ou par mail à rh@froidevaux.com. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler au 032 545 51 90.

Montanari SA
Rue de la Clef 9 - 2610 Saint-Imier
www.montanari-sa.ch

Jeune femme, employée de commerce, actuellement au chômage **cherche travail.**

Également intéressée par **babysitting, ménage, etc.**

Dispose d'une voiture.

Étudie toute proposition.

Attendez vos appels au 079 126 43 60.



« La valeur d'une entreprise se mesure à celle de ses employés. »

Notre entreprise recherche, de suite ou à convenir:

Un Chef d'équipe ou Contremaître en gros œuvre ou génie civil H/F

Un Conducteur de travaux H/F

Vos défis

- Préparer, organiser vos chantiers et votre équipe.
- Planifier vos besoins en matériaux/matériel et anticiper leurs commandes.
- Mettre en place et respecter les procédés Qualité, Sécurité, Environnement, ainsi que la réglementation en vigueur.
- Assurer de bonnes relations avec les maîtres d'ouvrage et les directions de travaux.
- Établir les relevés des travaux exécutés, ainsi que les rapports de chantier sur support informatique.

Vos compétences

- Vous justifiez d'une expérience confirmée pour l'un des postes à pourvoir.
- Vous savez raisonner dans l'intérêt général du chantier, vous êtes proactif, organisé et savez motiver vos équipes.
- Vous avez le sens des responsabilités et des priorités.
- Vous avez les notions de base en informatique ou saurez les acquérir.

Vos perspectives

- Évoluer dans une entreprise familiale dynamique à taille humaine, basée sur la confiance, le respect et le long terme.
- Nous motivons la formation continue et vous soutenons en cas d'intérêt.

Taux d'occupation: 100%
Entrée en fonction: à convenir.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil et que vous êtes motivé à rejoindre nos équipes, c'est avec plaisir que nous recevrons votre dossier de candidature accompagné de tous les documents usuels (lettre de motivation, CV, certificats de travail, diplômes, etc.) à l'adresse suivante:
F. Hänzi SA, rue Pierre-Pertuis 24B, 2605 Sonceboz
ou par e-mail : info@fhaenzisa.ch

Votre dossier de candidature sera traité de manière confidentielle.
Nous ne répondrons qu'aux candidatures correspondant au profil du poste recherché.

F. Hänzi SA, rue Pierre-Pertuis 24B, 2605 Sonceboz
e-mail : info@fhaenzisa.ch

Nous recherchons

Une personne disponible le samedi matin pour livrer des repas à domicile

Tertianum Les Lauriers
Rue de la Clef 36
2610 Saint-Imier
Tel. 032 942 40 40
leslauriers@tertianum.ch



L'impression sans chichi

vosre imprimerie régionale

imprimerie bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary
www.bechteli-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch



FANFARE HARMONIE ORVIN

Un moment fort

Participation de la Fanfare Harmonie Orvin / EJMO à l'assemblée de l'Association Suisse des Sous-Officiers à Berne



Photo d'ensemble devant la MK de Berne

Le samedi 10 mai, notre société, la Fanfare Harmonie Orvin / EJMO a eu l'honneur de participer à une aubade musicale à l'occasion de la 162^e assemblée des délégués de l'Association

Suisse des Sous-Officiers, qui s'est tenue au sein de la caserne militaire MK de Berne.

Cet événement prestigieux a offert à notre société une belle opportunité

de partager sa passion musicale dans un cadre solennel et symbolique. À l'issue de la prestation, les musiciens ont été chaleureusement conviés à un repas convivial, composé de diverses

grillades, dans une ambiance détendue et fraternelle.

Nous adressons nos plus sincères remerciements aux organisateurs pour leur accueil exemplaire

et l'excellente organisation de cette journée. Cette expérience restera gravée comme un moment fort et valorisant pour notre société musicale.

■ FHO / EJMO

LAMBOING

Marché de Plateau Vivant

C'est donc ce samedi de 10h à 15h et après une préparation ayant commencé tout début mars que le public est convié à visiter les créateurs et créatrices d'artisanat local et régional, avec quelques invités venant de plus loin.

Tout a été mis en œuvre pour combler les visiteurs de La Maison de Plateau Vivant sise Les Charmilles 7, merveilleuse ancienne très grande bâtisse.

Le public y découvrira des articles utiles et décoratifs, des bijoux et des spécialités alimentaires, présentés par des exposants incroyables.

Un atelier de peinture sera proposé par une artiste peintre.

N'hésitez pas à profiter de la journée de samedi, placée sous le signe des marchés à Lamboing, puisque la commune municipale organise elle aussi un marché de Lamboing le même jour, mais à la cantine de la fanfare.

Des indications sur la route cantonale vous guideront sur les deux manifestations.

Bienvenue et que le soleil brille haut dans le ciel demain.

■ SB



ASCENSION

Délais rédactionnels modifiés

En raison du Jeudi de l'Ascension le 29 mai, les délais de remise du matériel pour l'édition de la Feuille d'Avis du District de Courtelary du vendredi 30 mai seront modifiés comme suit:

- Utile et paroisses: lundi 26 mai, 10 h
- Officiel et sport: lundi 26 mai, 12 h
- Rédactionnel et annonces: mardi 27 mai, 9 h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

ORVIN

Aubades de la fête des Mamans

Comme chaque année, c'est avec grand plaisir que notre société, la Fanfare Harmonie Orvin/EJMO, a célébré les mamans du village, en leur offrant plusieurs aubades le dimanche 11 mai.

Profitant d'une météo particulièrement clémente, nous nous sommes produits à cinq emplacements dans tout le village: le quartier de la Marchande, devant l'église, au Restaurant de la Prusse, Place du Village ainsi qu'à la Résidence Les Roches.

Tout au long de la matinée, nous avons eu le plaisir de rencontrer de nombreux habitants venus nous écouter. Ces moments de musique et de convivialité ont été très appréciés par l'ensemble des musiciens, et nous remercions chaleureusement le public pour sa présence et son accueil enthousiaste.

Nos sincères remerciements vont également au Restaurant de la Prusse pour l'apéritif offert à l'issue de notre passage, ainsi qu'à la Résidence Les Roches à Orvin pour leur accueil chaleureux et le rafraîchissement servi en clôture de cette belle matinée musicale.

■ FHO/EJMO



Aubade au Restaurant de la Prusse

PORTES OUVERTES

RÉALISATION DE 18 LOGEMENTS EN PPE

INVITATION

Nous nous réjouissons de vous accueillir pour partager un moment convivial et découvrir le projet en cours de construction



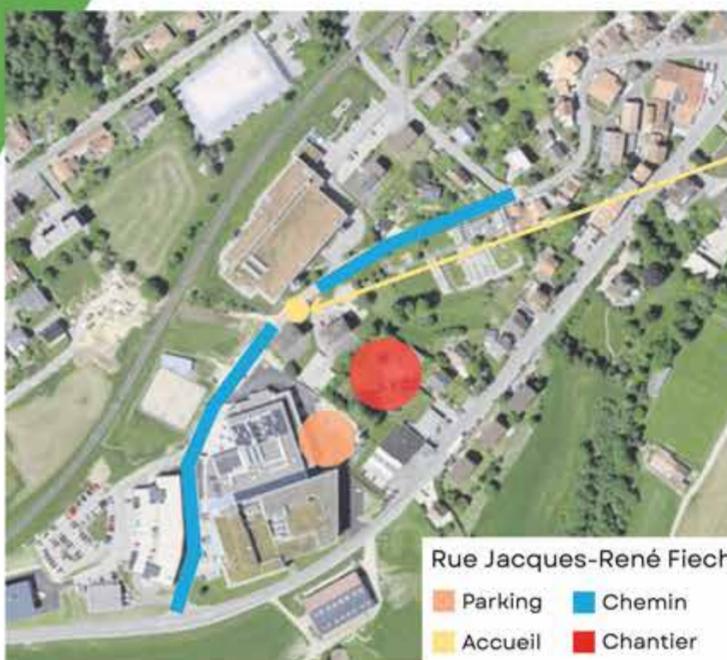
Quand : 17 mai 2025 de 10h00 à 14h00
Lieu : Villeret
Livraison : à partir de décembre 2025



En savoir plus



Plan d'accès



Rue Jacques-René Fiechter 29 & 31

- Parking
- Chemin
- Accueil
- Chantier



Sécurité : en raison du chantier en cours, prière de respecter attentivement les consignes de sécurité et prévoir un port de vêtements adapté. Les personnes doivent pouvoir se déplacer par les escaliers. Les enfants de plus de 6 ans sont les bienvenus à condition d'être sous la surveillance permanente et sous l'entière responsabilité des adultes les accompagnants. Merci de votre compréhension.



Fête de la Fusion: c'est parti mon kiki

La Fête de la Fusion est là. À partir de ce vendredi 17 h sonnantes au clocher de Péry, la fête sera ouverte. Le thème abordé pour ces 10 ans est *les couleurs*.

Un peu d'histoire

Le 1^{er} juin 2008, le projet de fusion entre La Heutte, Péry, Romont, Orvin, Vauffelin et Plagne est passé à la trappe suite au refus de deux communes. Pas trop refroidies par cet échec, les entités de Plagne et Vauffelin, tout comme celles de Péry et La Heutte ont œuvré pour deux projets de fusion distincts à plus petite échelle. Au 1^{er} janvier 2014, la commune de Sauge est née entre les anciennes communes de Frinvillier, Plagne et Vauffelin. Le 30 mars de la même année, les citoyens de Péry (82%) et de La Heutte (90%) ont largement plébiscité une fusion entre leurs deux communes, qui sera effective au 1^{er} janvier 2015. Ainsi la commune de Péry dont la première mention date de 884 et celle de La Heutte qui se nommait la Hütte en 1393, ont uni leur destinée pour le meilleur, le pire faisant assurément partie du passé.

Un comité temporaire

Sur l'impulsion du Conseil municipal de Péry-La Heutte qui désirait marquer le coup pour ces dix années d'existence, un comité a été mis en place durant l'automne 2024, composé de Julie Lienhard, Cindy Rohrer, Lydia Reymond et Daniele Andriani représentants de la municipalité. Ce comité a été étoffé par divers membres des sociétés locales, en l'occurrence, Rachel Krähenbühl, Sofia Mestre, Manuel Evalet, Thomas Sutter et Thierry Egger. En outre Marjorie Oppliger a représenté le CAJ, et à tour de rôle, l'ensemble du personnel de l'EJC, soit Jamie-Lee Schwendeler, Élodie Vuilleumier, Marion Veugois, Mélanie Mirante et Mégane Zürcher ont participé aux séances mises sur pied en 2025. Ce comité sera dissout au terme de la manifestation.

Convivialité, joie et bonne humeur

Avec la participation de l'école primaire, du conseil des parents, de nombreux jeux proposés par l'EJC pour les enfants principalement, de l'implication du CAJ, cette fête a un caractère très local. Plusieurs sociétés du village vont participer aux nombreuses prestations proposées. Nous vous invitons



Entretien de la station de filtration

Du lundi 19 au lundi 26 mai, la Municipalité de Péry-La Heutte procédera à l'arrêt temporaire de la station de filtration, afin de réaliser un entretien ainsi qu'une réfection du sol. Cette intervention ne devrait pas entraîner de perturbations majeures pour la population. Toutefois, suite à la désinfection des lieux, il est possible que de légères odeurs se dégagent localement durant les opérations, mais celles-ci devraient rester faibles et limitées dans le temps. Durant cette période, la Municipalité demande à la population de limiter, autant que possible, l'utilisation de l'eau en la réduisant au strict minimum. Nous vous remercions pour votre compréhension durant cette période d'entretien et restons à votre entière disposition pour toute question ou demande d'information complémentaire, auprès de notre fontainier, Yohann Quadranti, au 079 102 34 34. ■ CM



à consulter toutes les informations sur la manifestation sur le site www.pery-laheutte.ch

Sociétés du village: merci

Une telle fête ne peut pas être mise sur pied sans le soutien de nombreux bénévoles. Grâce à plusieurs sociétés locales qui ont joué le jeu,

la responsable des bénévoles Sofia Mestre n'a pas connu trop de difficultés pour compléter les nombreuses plages de travail requises. Le comité in corpore tient à remercier vivement toutes les sociétés qui participent activement à la vie de notre beau village et se réjouit de vous rencontrer nombreux les 16 et 17 mai. ■ LE COMITÉ D'ORGANISATION



MEMOIRES D'ICI

Notre histoire en images

Vue générale de Péry, le 14 avril 1914 (date du cachet postal)

La chapelle catholique romaine, construite en 1906 sur le rocher de Châtillon, surplombe le village de Péry. À l'arrière, l'ancien bâtiment de Péry Watch, fondé en 1903, fut repris en 1934 par Carfa SA, active jusqu'en 2003 dans la fabrication de fournitures pour machines à écrire.

Carte postale éditée à Lausanne par Perrochet-Matile

Jacques Rochat, St-Imier

Porcelaine

Hollandaise
peinte à la main

Métal argenté

Services de table
décoré et uni

Nickel

Services thé et café
Sucrier, Plateau

Cristal

Verres à vin
Verres à malaga
Verres à liqueur

Francillon 19

Voyez mes devantures

Téléphone 256 - Escompte 5%

Etude de M^e Pierre Schluép, notaire à Sonceboz

Vente Publique

de Bétail, Mobilier agricole et Meubles meublants

Le samedi 3 avril 1926, dès 9 heures, à leur domicile au **Chalmé sur Cortébert**, Madame **Dina Kobel et ses enfants**, exposeront en vente publique et volontaire, pour sortir d'indivision :

1. Bétail

2 chevaux hongres de 7 et 4 ans, 13 vaches fraîches ou portantes, 2 génisses portantes, 1 génisse d'une année, 2 veaux.

2. Mobilier agricole

4 chars, 1 char à brecette, 1 faucheuse, une tourneuse, 1 faneuse, 1 charrue "Brabant", 1 piocheuse, 1 herse, 1 hache-paille, 1 coupe paille, 1 coupe-betteraves, 1 concasseur pour le blé, 1 traîneau, 2 grandes glisses, 1 pompe à lisier, 1 chaudière à fromage, 1 caisse à grains, 1 alambic et des tonneaux, 3 colliers de chevaux, 1 harnais anglais, 1 grelottière, des palonniers, outils de bûcheron, 1 banc de charpentiers avec accessoires, 1 cric, des couvertures, des chaînes, cloches, faux, fourches, rateaux, pioches, et quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

3. Meubles meublants

4 lits, 12 chaises, 2 armoires, des bancs, tables, 1 harmonium, 2 canapés, des commodes, des seilles en bois, etc., etc.

Conditions favorables. - Termes pour les paiements.

Par commission : **P. Schluép**, not.

Nos bureaux et caisses seront fermés

Lundi de Pâques

5 avril

Banque Cantonale de Berne, St-Imier
Banque Populaire Suisse, St-Imier
Caisse d'Epargne du District de Courtelary.

Photographie Artistique

M. Devaux, St-Imier

Pour vos cadeaux

de Fête de Pâques ne prenez pas de décision avant d'avoir songé qu'une

Belle Photo d'Art

serait le plus précieux souvenir à offrir.

ATTENTION :
Pour les Catéchumènes,
prix spéciaux.

Téléph. 2.99 Se recommande.

Ouvert aussi le dimanche de 9 à 4 heures.

Etude de M^e Abel Jolissaint, notaire à St-Imier

Vente publique de bétail

Samedi 10 avril 1926, dès 1 heure de l'après-midi, en son domicile à **Cortébert**, M. **Jean Wenger**, cultivateur, vendra aux enchères publiques et volontaires :

2 juments, 12 vaches fraîches ou portantes, 2 génisses, 1 veau génisse, 1 taureau de 2 ans, et 1 faucheuse.

Long terme pour les paiements.

Par commission : **Jolissaint**, not.

Fabrique de Potagers

Weissbrodt Frères

CHAUDRONNERIE

Progrès 84-88 - La Chaux-de-Fonds



Le Complet chic pour le Printemps et l'Eté dont

Le travail soigné
la coupe irréprochable
Les tissus choisis
Les prix avantageux
ont fait la renommée de la maison, s'achète

Au Bon Marché

Joseph Bloch
Saint-Imier

Complets modernes 55.-
Complets rayés, tissus ff. 75.- 65.-
Complets laine, 1 bouton 95.- 85.-
Complets remplaçant la mesure 110.- 100.-
Pardessus mi-saison 150.- à
raglans et cintrés 75.-

Ma marchandise, c'est ma réclame!

Voyez les étalages.

Fiancés !

Visitez librement ma grande exposition de

Meubles

garantis à prix modérés

Helbling

Fabrique de meubles
Bienne-Madretsch

AVIS

J'ai l'avantage d'informer l'honorable population de **St-Imier-Villeret** et environs, que j'ai repris le dépôt de la

Teinturerie et lavages chimiques

G. Moritz, Place du Marché, La Chaux-de-Fonds.

Lavages chimiques de tous les vêtements

Teinture de toutes les couleurs à la mode sur tous genres d'étoffes. - Noir pour deuil en quelques heures.
Installations modernes - Travail soigné exécuté par des spécialistes.

J'espère contenter ma future clientèle.

Se recommande
Au magasin de confections

Mme Ruetenacht-Mouche

Rue Dr Schwab 20 - - St-Imier

Imprimés en tous genres à l'Imprimerie H. Strahm-Liengme, Courtelary

Apprentie

est demandée par bonne couturière de St-Imier S'adresser à **Jeanne Aquillon**, Francillon 13, St-Imier.

On cherche à acheter d'occasion petite

balance

à poids.
Faire offres à M. **Paul Junod**, Cormoret.

Poussettes pliantes fermées comme modèle



Fr. 55.-

Demandez catalogue.
G. Thomann
Bienne, Rue Dufour 15

Comestibles

J. SCHLAEFLI, SAINT-IMIER

vendra dans ses deux magasins pendant les

Fêtes de Pâques

un joli choix en :

Volailles

Poissons

Téléphones 74 et 187



Conserves

Charcuterie

etc., etc.

Remerciements

Madame **Louise Berger-Gfeller** et sa fille **Mademoiselle Alice Berger**, à Corgemont, ainsi que les familles parentes, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui les ont entourées de leur sympathie pendant le grand deuil qui vient de les frapper. Leur gratitude s'adresse d'une manière spéciale à Monsieur le pasteur Ecuyer et aux Sociétés locales qui ont montré tant d'attachement à leur cher défunt.

Corgemont, le 1^{er} avril 1926.

Lettres mortuaires en 2 heures à l'Imprimerie H. Strahm-Liengme, Courtelary



Un Complet

élégant,
soigné,
de qualité supérieure
et d'un prix avantageux
s'achète

Au Petit Louvre St-Imier

5% escompte de caisse

Maison de l'Enfance : un cachet naissant



Le bâtiment commence à devenir esthétiquement accueillant

Les travaux avancent toujours au rythme prévu, sur le chantier d'une Maison de l'Enfance qui commence à acquérir le cachet promis par sa maquette.

En effet, les encadrements de fenêtres posés au rez-de-chaussée et les garnitures de l'étage installées, il ne manque plus que les travaux

d'habillage de façade pour que l'immeuble présente son apparence définitive.

La réalisation des aménagements extérieurs débutera dans le courant du mois prochain, après la pose des toles de façade notamment.

Cette semaine, l'entreprise de carrelage a travaillé efficacement sur

tous les sols du bâtiment, tandis que d'autres spécialistes œuvraient avec la même efficacité sur les plafonds.

Les autorités municipales suivent d'un œil très satisfait l'avancement des divers travaux d'aménagements intérieurs, en constatant que les entreprises choisies tiennent leurs engagements de calendrier. ■ CM

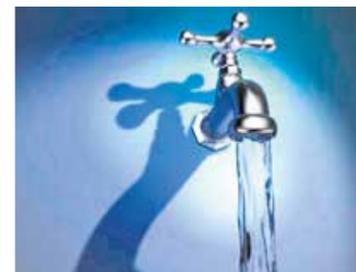
Mardi prochain : économisez l'eau s.v.p. !

La Municipalité exhorte la population à économiser l'eau mardi prochain 20 mai entre 8 h et 12 h. Par avance, elle remercie les habitantes et habitants de veiller, durant ces quatre heures, à utiliser le moins possible de ce précieux liquide.

Explication : pour créer le nouveau trottoir qui bordera la route de Bienne, il est nécessaire de déplacer une borne hydrante. Cette opération se déroulera justement le 20 mai entre 8 h et 12 h et exigera durant ce laps de temps que l'alimentation normale de la commune soit coupée.

Le débit de nos robinets sera donc temporairement réduit et l'on évitera tout problème en faisant preuve de la plus grande économie dans l'utilisation de l'eau.

Merci donc à la population locale de renoncer, le 20 mai en matinée, à



Mardi prochain entre 8 h et 12 h, on renoncera tant que possible à faire couler un bain ou à toute autre opération nécessitant de l'eau. Merci par avance!

nettoyer des terrasses, à gicler des véhicules, à arroser des jardins, à utiliser les lave-linges ou les lave-vaisselle. Merci d'avancer ou de retarder ce jour-là votre douche et de faire patienter la chasse d'eau par exemple. ■ CM

Sept nouveaux bancs

Le mobilier extérieur, mis à disposition des élèves du collège primaire local, s'est fortement enrichi grâce à l'excellent travail de Maël Staub. Pour les quelque 2100 francs du mandat qui lui avait été confié par les autorités, cet amoureux du bois a en effet réalisé sept magnifiques bancs, disposés en

divers endroits autour du bâtiment. On soulignera que les anciens bancs étaient dans un très mauvais état, qui avaient subi l'usure des conditions météorologiques. Non sans ajouter avec grande satisfaction qu'une partie du bois utilisé par Maël Staub provient de Sonceboz-Sombeval. ■ CM



Un magnifique mobilier extérieur à la disposition des élèves

ÉCOLE PRIMAIRE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Action pour la paix : rendons notre sol propre

Les élèves de 6H prennent soin de notre sol pour rendre possible le déminage du sol des enfants ukrainiens afin qu'ils puissent courir et jouer en toute sécurité autour de chez eux

« Nous sommes la classe des 6H de Sonceboz-Sombeval et aujourd'hui, vendredi 9 mai, nous ramassons les déchets autour de l'école, sur les chemins des écoliers et sur les berges de la Suze. Notre action pourra aider la Fondation Digger à construire une machine de déminage pour le sol

ukrainien. Nous voulons aider les Ukrainiens pour qu'ils puissent retrouver leur sol et retrouver leur terre.

Nous avons inventé quelques slogans écrits sur des fanions. Ce matin, nous les avons placés symboliquement à chaque endroit autour de l'école où nous avons ramassé un déchet.



Voici quelques-uns de nos slogans :

- Aidez la Terre avec Digger
- Ramassons les déchets et il y aura moins de décès
- La nature c'est mieux quand c'est propre
- Aidez-nous à aider les Ukrainiens



Et cet après-midi, nous sommes allés nettoyer les berges de la Suze. Dans nos seaux, nos déchets étaient, par exemple, des sacs en plastique, des canettes, des bouts de pneus... et un vélo! Ce nettoyage des berges a été possible grâce à l'aide de quelques mamans et à la belle énergie de notre groupe. Cette action a été parrainée par M. Hausmann de l'entreprise Turbinor SA qui a versé une très jolie somme pour la Fondation Digger suite à notre travail. Un très grand merci pour ce don.»

■ LA CLASSE DES 6H DE SONCEBOZ-SOMBEVAL

ÉCOLE DE PÉRY-LA HEUTTE

Une classe de 1-2 décroche la Une!

Des apprentis journalistes couronnés pendant la Semaine des médias

C'est une grande fierté pour les élèves de la classe de 1-2 de l'école Péry-La Heutte qui ont remporté le concours des Unes organisé à l'occasion de la Semaine des médias. À seulement 5 ans, ces jeunes élèves ont su relever le défi avec brio : créer la Une d'un journal de A à Z.

Accompagnés de leur enseignante, Carole Diaz, les enfants ont participé à chaque étape de la création : ils ont choisi les titres des articles, proposé leurs idées pour le contenu, sélectionné les photos... Une démarche collaborative qui a mis en valeur leur créativité et leur sens de l'observation. Un bon moyen de démarrer dans l'expression écrite.

Pour nourrir leur travail, ils se sont appuyés sur un support bien particulier : leur propre journal de classe, rédigé tout au long de l'année scolaire. Ce journal retrace les sorties, les projets et les événements spéciaux vécus ensemble, formant une véritable mémoire collective de la classe.

Une invitée spéciale accompagne d'ailleurs les élèves au fil des pages : Milton, la mascotte de la classe, qui passe les week-ends chez les élèves, est devenue une véritable petite star. Elle aussi a eu droit à sa place dans la Une primée!

Ce projet a permis aux enfants de découvrir les coulisses du journalisme



tout en développant des compétences essentielles : lire, écrire, raconter, travailler ensemble et... rêver un peu.

Bravo aux journalistes en herbe!

■ CD



Catholiques

■ **BIENNE** Unité pastorale catholique **Bienne-La Neuveville Messes**: vendredi 16 mai, 18 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration, 17 h); samedi 17 mai, 18 h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 18 mai, 10 h, Sainte-Marie, Bienne + 10 h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 20 mai, 9 h, Christ-Roi, Bienne; mercredi 21 mai, 9 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 22 mai, 9 h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 23 mai, 18 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration, 17 h). *Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): 032 329 56 01, communautaire.francofron@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.*

■ **SAINT-IMIER** Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura **Prochaine messe**: le 1^{er} juin, 10 h 15. *Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207, 2610 Saint-Imier.*

Paroisse catholique romaine Horaire liturgique: samedi 17 mai, 18 h, Saint-Imier; dimanche 18 mai, 10 h, Corgémont; mardi 20 mai, 9 h, Corgémont; jeudi 22 mai, 19 h, Saint-Imier. **Adoration du Saint-Sacrement**: dimanche 18 mai, 17 h 30, Saint-Imier. **Shibashi**: lundi 19 mai, 19 h 30, Corgémont; mercredi 21 mai, 9 h 30, Saint-Imier. **Prière du chapelet**: mardi 20 mai, 19 h, Saint-Imier. **Catéchèse 7-12 ans**: mercredi 21 mai, 14 h, Saint-Imier; vendredi 23 mai, 16 h 30, Corgémont. **Dames du Vallon**: jeudi 22 mai, 14 h, Saint-Imier, visite d'Expo Electro. *Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.cathberne.ch/saintimier.*

■ **TRAMELAN** Paroisse catholique romaine **Messes**: samedi 17 mai, 17 h 30; jeudi 22 mai, 9 h. **Méditation du chapelet**: mardi 20 mai, 17 h, foyer. *Ouverture secrétariat: mercredi 13 h 30-17 h 30 et jeudi 8 h-11 h 30. Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.cathberne.ch/tramelan.*

Évangéliques

■ **CORGÉMONT** Église pour Christ **Culte**: dimanche 18 mai, pas de culte. *Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.*

■ **CORMORET** La fontaine *Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.*

■ **LA CHAUX-D'ABEL** Communauté anabaptiste (Mennonite) **La Chaux-d'Abel Flambeaux**: samedi 17 mai, 13 h 30. **Groupe de jeunes**: samedi 17 mai, soirée sport à Cormoret. **Culte jeunesse**: dimanche 18 mai, 10 h, La Chaux-d'Abel. **Film**: *Kinder des Friedens*, Dienstag 20. Mai, 19 Uhr, Kino Rex Biel mit anschließendem Podiumsgespräch. *La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.*

■ **ORVIN** Église mouvement **Culte**: dimanche 18 mai, 10 h, thème: *Hors-série* avec Ruben Concha Cadiz. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: *église mouvement*. **Soirée présence**: jeudi 22 mai, 19 h 30. *Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey et Éric Naegle 079 816 95 51. contact@eglisevmnt.ch, www.eglisevmnt.ch.*

■ **SAINT-IMIER** **Église Évangélique Action biblique Groupe de jeunes (11-19 ans)**: vendredi 16 mai, 19 h. **Culte**: dimanche 18 mai, 10 h, prédication de David Weber. Garderie et école du dimanche assurées. **Club des aînés (60 ans et +)**: mercredi 21 mai, 15 h. **Club d'enfants (5 à 11 ans)**: jeudi 22 mai, 12 h. **Groupes de maison**: plus d'infos sur demande. **Groupes de prière**: plus d'infos sur demande. *Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.*

Église Évangélique Méthodiste, La Béthania Flach: samedi 17 mai, 13 h 30, La Chaux-d'Abel. **Culte jeunesse**: dimanche 18 mai, 10 h, La Chaux-d'Abel. *Fourchaux 36, 2610 Saint-Imier, pasteur: Iris Bullinger, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch.*

Église le Roc Spéciale jeunesse: samedi 17 mai, dès 8 h, vente de pâtisseries pour financer le voyage d'entraide en Espagne du groupe de jeunes; séance d'infos sur le voyage, 18 h 30-19 h 30; soirée du Groupe de Jeunes, 20 h; infos: Auréanne 079 625 06 85. **Célébrations**: dimanche 18 mai, 10 h, avec Franck Jeanneret du canton de Neuchâtel. Venez rencontrer un homme de foi. Dimanche 25 mai, 10 h, avec sainte cène, message du pasteur Luc



Normandin. Un programme est prévu pour les enfants et une garderie pour les petits. Accueil café avant et après la rencontre. **Rendez-vous de prières**: lundi 19 mai, 20 h. **Service d'entraide**: écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités**: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. *Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. www.egliseroc.wordpress.com.*

Église néo-apostolique de Suisse *Rue de Châtillon 14, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73. www.stimier.nak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.*

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Église Évangélique du **Pierre-Pertuis** **Culte**: dimanche 18 mai, 10 h, message biblique de Marino. **Réunion d'organisation**: mardi 20 mai, 19 h 30. **Répétition de chants**: mercredi 21 mai, 19 h 30. *Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.*

■ TRAMELAN

Armée du Salut Ensemble en fête! (ancienne Fête des Moissons): samedi 17 mai, 10 h-16 h, Armée du Salut Tramelan. Restauration variée, jeux, musique et art. Voir communiqué en page 19. **Célébration**: dimanche 18 mai, 9 h petit déjeuner, 9 h 20 prière, 9 h 45 célébration, aussi diffusée en direct (YouTube: *Armée de Salut Tramelan*). Message de Pascal Donzé. *Speakids* (enfants) et garderie. **Groupe 17+**: dimanche 18 mai, 19 h. **Prière 29B12**: lundi 19 mai, 19 h 30. Nous prions pour vous. **Prière**: mardi 20 mai, 9 h. **Balade Partage pas d'âge**: jeudi 22 mai, 14 h. **Soirée à thème De la drogue au pastorat**: vendredi 23 mai, 19 h apéro, 19 h 30 soirée avec Thierry Cuny. Garderie et animation pour les enfants. Entrée libre, collecte. Voir communiqué en page 19. *Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armeedusalut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armeedusalut.ch. tramelan.armeedusalut.ch.*

Église Évangélique Baptiste, Oratoire Groupe JET+: vendredi 16 mai, 19 h. **Groupe de jeunes**: samedi 17 mai, 19 h, Bienne. **Culte**: dimanche 18 mai, 9 h 30 avec Gregory Bastin. **Instruction religieuse**: mardi 20 mai, 17 h. **Groupes de maison**: mardi 20 mai, 20 h. **Groupe d'ados**: mercredi 21 mai, 16 h. *Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 032 487 43 88, www.oratoiretramelan.ch.*

Église Évangélique du Figuier Étude biblique: vendredi 16 mai, 20 h-21 h, thème *Le chemin de l'espérance*, via Zoom. **Culte**: dimanche

18 mai, 9 h 30, culte avec message apporté par Emmanuel Ziehl de l'Association *Portes Ouvertes*, active dans l'aide et le soutien aux chrétiens persécutés dans plus de 70 pays. **Louange pour tous**: lundi 19 mai, 19 h 30, au Figuier. **Rencontre de prière des aînés**: mercredi 21 mai, 16 h, chez Véro. **Groupes de maison**: des groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. *Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch. www.eglisedufiguier.ch.*

Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg **Culte en allemand**: dimanche 18 mai, 10 h, aux Mottes. Groupe juniors, garderie. **Moment de prière et de silence**: mardi 20 mai, 13 h 30, rue des Prés. **Couture**: mardi 20 mai, 14 h, Mont-Tramelan. *Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.*

Réformées

■ **ERGUËL** Paroisses réformées de l'Erguël, (collaboration) **Culte**: dimanche 18 mai, 17 h, Sonceboz, culte d'installation de la pasteur Séverine Schlüter, sainte cène. **Nuit des Églises**: vendredi 23 mai, temple de Corgémont, dès 18 h. **MEUF (Mille Et Une Femmes)**: café-tricot chaque 1^{er} jeudi du mois, 14 h-16 h, salle de paroisse de Courtelary. Venez tricoter/crocheter pour offrir aux homes/à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances! Matériel sur place. Prochaine date: jeudi 5 juin. **GAPE (Groupe d'accompagnement des personnes endeuilées)**: mercredi 25 juin, 18 h 30-20 h, rue du Collège 19, Sonceboz. Une soirée où se dire ou bien seulement se taire face au deuil. Aucune inscription nécessaire. Contact: pasteur Nadine Marschner, 076 611 75 11 nadine.marschner@referguel.ch *Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catechisme/. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.* ■ **CORGÉMONT-CORTÉBERT** **Culte**: dimanche 18 mai, 17 h, Sombeval, culte d'installation de la pasteur Séverine Schlüter, sainte cène. **Groupe des aînés**: mardi 20 mai, 14 h, salle de paroisse de Corgémont. **Prière œcuménique**: une courte célébration selon l'esprit de Taizé à lieu chaque mercredi, 19 h 15-19 h 40, temple de Corgémont. **Nuit des Églises**: vendredi 23 mai, 18 h-00 h, temple de Corgémont. En collaboration avec la paroisse réformée

de Sonceboz-Sombeval, Église en Route et SFG-Création, église ouverte à tous, activités gratuites. Venez profiter des jeux, concerts et grillades! *Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la Chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch. Pasteur: Patrick Schlüter, 076 225 71 76, patrick.schluter@referguel.ch. Présidente: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. Location de la salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. www.referguel.ch.* ■ **COURTELARY-CORMORET** **Rencontre des aînés**: mardi 20 mai, 14 h 30-16 h 30, salle de paroisse. Contes, musique et quizz sur le thème des fleurs. **Nuit des Églises**: vendredi 23 mai, dès 18 h, Corgémont. **Envie ou besoin d'une visite?** contactez la pasteur, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse**: Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch. *Pasteur: Maëlle Bader, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch. Présidente: Verena Mathez, 077 226 05 35, pres.courtelary-cormoret@referguel.ch. Secrétaire: Florence Coureau, 032 944 11 63, courtelary-cormoret@referguel.ch (permanence au bureau le mardi matin). Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.* ■ **LA FERRIÈRE** **Culte**: dimanche 18 mai, 17 h, temple de Sombeval, culte d'installation de la pasteur Séverine Schlüter suivi d'un moment convivial autour d'un apéritif.

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes et infos utiles sur www.referguel.ch. *Vers l'Église 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. Visites: Suzanne Stauffer 032 961 11 58, Lotti Lanz 032 961 16 43 ou pasteur. Location salle de paroisse: Béa Liehti, 078 811 25 64. 📍 rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre les activités. 📞 pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens: Aurore 079 308 79 91. www.referguel.ch.* ■ **RENAN** **Culte**: dimanche 18 mai, 17 h, Sonceboz, culte commun avec sainte cène (installation de la pasteur S. Schlüter). *Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Pour location de la salle de paroisse: Anita Vogelbacher, 078 699 22 37. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres permanence: 0800 225 500.* ■ **SAINT-IMIER** **Culte**: dimanche 18 mai, 17 h, Sonceboz, culte d'installation de la pasteur Séverine Schlüter. Plan annuel des cultes à disposition sur le présentoir de la collégiale et à la cure. Transport pour les cultes à l'extérieur: D. Bongo, 079 427 81 52, jusqu'au vendredi 19 h. **Nuit des Églises**: vendredi 23 mai, dès 18 h, Corgémont. **Respiration**: petites pauses méditatives en compagnie du pasteur Matteo Silvestrini, les mercredis à la collégiale, 12 h-12 h 20. **Jardin collectif de la cure**: pour tout renseignement, contactez Macaire Gallopin au 076 740 82 50. **Femmes protestantes**: La Baratte vous accueille chaque vendredi matin pour le café-croissant, 9 h 30-11 h, cure. **Après-midis créatifs des aînés**: prochaine rencontre mardi 20 mai, 14 h 30-17 h 30, cure. **EPER, Aide d'urgence**: nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention *224153-Aide d'urgence Israël/Palestine*. **Coin-méditation à la collégiale**: de 7 h à 18 h 30, dans l'absolu nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **À disposition de nos aînés**: service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. *Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: 8 h 30-12 h, Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin. www.referguel.ch.* ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** **Culte**: dimanche 18 mai, 17 h, temple de Sombeval, culte d'installation de notre pasteur Séverine Schlüter. **Nuit des Églises**: vendredi 23 mai, dès 18 h, Corgémont. **Aînés**: mardi, 13 h 45, cure, jeux et partage. Contact: Carinne Tièche 032 489 24 72. **Accompagnement de la pasteur**: si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, ou une information, vous pouvez faire appel à la pasteur Séverine Schlüter, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à la contacter. *Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteur: Séverine Schlüter, 076 211 37 17, severine.schluter@referguel.ch. Secrétariat: Florence Coureau, sonceboz-sombeval@referguel.ch.*

Président: John Broggi, *pres.sonceboz-sombeval@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval.* ■ **SONVILIER** **Culte**: dimanche 18 mai, 17 h, temple de Sombeval, culte d'installation de la pasteur Séverine Schlüter. **Nuit des Églises**: vendredi 23 mai, 18 h-00 h, temple de Corgémont, animations ludiques et musicales. *Rue de la Cure 6, 2615 Sonviller. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41, bea.ogi@bluewin.ch. Secrétariat: sonviller@referguel.ch. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonviller.ch. Permanence des services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.* ■ **VILLERET** **Méditation et prière**: mardi 20 mai, 7 h 30, cure de Villeret. **Course des aînés**: mercredi 21 mai, rendez-vous pour les inscrits à 8 h à la place du village. Merci à ceux qui auraient manqué l'inscription de se manifester auprès de Matteo Silvestrini au 079 289 95 06. **Spaghettis party**: samedi 24 mai, dès 12 h, cure de Villeret, menu: salade, spaghettis 3 sauces, dessert/café. *Rue Principale 35, 2613 Villeret. Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch (à disposition du mardi au dimanche, et présence pastorale au bureau le mercredi 8 h-12 h). Président: Olivier Flückiger, pres.villeret@referguel.ch. Secrétariat: ouvert le mercredi 8 h 30-11 h 30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch. www.referguel.ch.*

■ **RONDCHÂTEL** Paroisse réformée de **Rondchâtel** **Culte**: dimanche 18 mai, 10 h, église de Vauffelin, sainte cène, officiant: Philippe Nicolet, organiste: Anne Jolidon. Offrande en faveur de Terre Nouvelle. Dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour le synode d'arrondissement et ses délégués. **Aînés Péry-La Heutte**: mercredi 21 mai, 14 h, après-midi jeux, salle de paroisse Péry. **Fruits TerrEspoir**: livraisons le 28 mai à Péry, le 29 mai à Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 12 juin. Péry: renseignements auprès de Nathalie Boillat, 032 481 13 48. Orvin: renseignements à la laiterie Jeandrevin, 032 358 11 89. **Permanence pour les services funèbres**: 079 724 80 08. En cas de répondre, déposer un message. **À votre disposition**: visite, temps de discussion ou échange de message, coordonnées ci-après. *Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85 (lundi: 13 h-17 h 30, vendredi: 7 h 45-11 h 30), contact@paroisse-rondchatel.ch. Pasteurs: Gilles Bourquin 079 280 20 16 (en congé d'études du jusqu'au 30 juin 2025), Valérie Gafa 078 218 07 47. Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry): 032 485 11 85. *Catéchisme, cycle I et II: Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16, Olivier Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III: Valérie Gafa (pasteur) 078 218 07 47, Anne Noverraz (catéchète pro.) 079 852 98 77. www.paroisse-rondchatel.ch.**

■ **TAVANNES** *Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten Nächster Gottesdienst*: 25. Mai, 10 Uhr, Tavannes, anschließend Zustifterversammlung. *Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16.*

■ **TRAMELAN** Paroisse réformée **Culte**: dimanche 18 mai, 10 h, église. Taxi depuis Tramelan, prière de s'annoncer le matin même entre 8 h et 9 h au 076 211 81 26. **Fêtons avec les tout-petits**: vendredi 16 mai, 16 h-17 h, église de Chandon ou vendredi 23 mai, 16 h-17 h, église de Tramelan. En fonction de vos disponibilités, invitation à venir, célébrer, bricoler, chanter en famille (enfants, parents, grands-parents, parrain, marraine). Infos pasteur Caroline Witschi, 078 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. **Chorale Cantemus**: infos: L. Gerber, 032 487 64 84, libegerber@bluewin.ch. **Célébrations œcuméniques aux homes**: merci de vous renseigner auprès des secrétariats des homes. *Grand-Rue 146A, 2720 Tramelan. Pasteur: Caroline Witschi, 076 580 01 06, caroline.witschi@par8.ch. Présidente de paroisse: Évelyne Hiltbrand, 032 487 48 20 (mercredi matin et vendredi toute la journée) evelyne.hiltbrand@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20 (mardi matin ou sur rendez-vous), tramelan@par8.ch. Services funèbres (permanence): 0848 77 88 88. www.par8.ch 📍 www.facebook.com/paroissereformeeTramelan.*

Témoins de Jéhovah

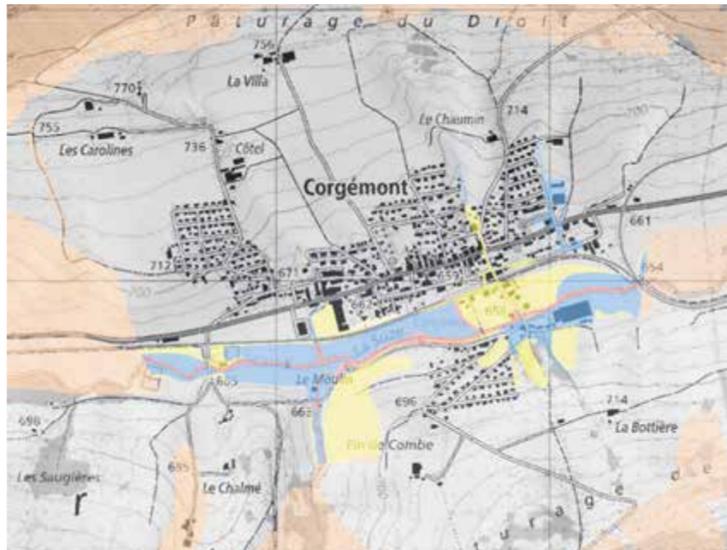
■ **SAINT-IMIER** **Réunion de semaine**: le mardi à 19 h 15. Lors de nos réunions, l'entrée est libre et il n'y a pas de quête. *Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org.*

Planification d'urgence des dangers naturels

La Commune de Corgémont travaille à la mise à jour de sa planification d'urgence en cas de catastrophe naturelle. À partir de la carte des dangers naturels, à disposition sur le géoportail du canton de Berne, les impacts sur la population et le territoire communal sont estimés en collaboration avec l'administration cantonale et un bureau d'ingénieur choisi par la commune.

Afin de garantir une planification d'urgence efficace, il est important de mettre à jour régulièrement les décisions réservées en cas de crise. Dans cette optique, des protocoles d'intervention sont définis pour les pompiers et les différents services concernés, par exemple en cas de glissements de terrain ou d'inondation.

Cette mise à jour sera terminée en 2025. ■ CM/IAQA



Assemblée municipale

Le Conseil municipal a fixé au 23 juin l'assemblée dite des comptes. Cette séance se déroulera à 20 h à la Salle de spectacles. L'ordre du jour de cette assemblée sera publié la semaine prochaine dans les pages de la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary. ■ CM/IAQA

Délégations diverses

L'assemblée ordinaire du CEFOJB se tiendra le 24 mai 2025 à Moutier. La commune y sera représentée par Martin Tschan. A. Junod prendra part à l'assemblée générale annuelle du GAC Berne le 21 mai à Berne. D. Hügi participera à l'assemblée générale du SASC qui se déroulera le 5 juin à Sonceboz. ■ CM/IAQA

Ouverture de l'EJC

Suite à l'analyse des retours liés aux inscriptions provisoires, le Conseil municipal de Corgémont a décidé d'ouvrir complètement l'EJC. Dès la rentrée d'août, l'accueil des enfants se fera du lundi au vendredi, de 7 h à 18 h. Cette décision vise à répondre aux besoins exprimés par les familles et à garantir un encadrement adapté aux demandes des parents. ■ CM/IAQA

Foire de Printemps

Inscription au Marché aux Puces de la Foire de Printemps

Le samedi 7 juin à 9 h, le marché aux puces de la Foire de Printemps vous attend! Ouvert à tous, c'est une occasion à ne pas manquer pour dénicher de bonnes affaires. Pour vous inscrire, contactez la responsable, Alexandra Vedelago, au 079 320 27 19. Attention, les places sont gratuites, mais limitées.

Volleyeurs et volleyeuses, la Foire vous attend!

La Foire de Corgémont est de retour avec son traditionnel tournoi de Beach Volley, qui aura lieu sur la place de la gare les 6 et 7 juin. Le tournoi comptera des catégories différentes:

- Fun (2 contre 2, niveau moyen) vendredi soir dès 18 h
- Écolier (3 contre 3, année 2009 et plus jeune) samedi matin dès 9 h
- Fun A (2 contre 2, niveau moyen) samedi dès 14 h

- Fun/Élite B (2 contre 2, moyen à bon niveau) samedi dès 18 h

Il n'y aura pas de finale entre les deux groupes (A et B), chaque groupe fêtera son vainqueur! Merci de vous inscrire auprès de la responsable Laetitia Hidalgo via l'adresse email: tournoi.vbclazuze@gmail.com en indiquant la catégorie, noms et prénoms des joueurs, nom d'équipe, nom et numéro de téléphone du responsable d'équipe. Le comité vous attend avec enthousiasme, dans un esprit de fair-play et de camaraderie sportive, et souhaite d'ores et déjà la bienvenue aux joueuses, joueurs, spectateurs et visiteurs. Attention, le nombre d'équipes est limité!

■ LE COMITÉ DE LA FOIRE DE PRINTEMPS

Mensuration officielle

Le 21 mars dernier, la Commune municipale a mis au concours, par le biais de la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary, le mandat de mise à jour de sa mensuration officielle pour la période contractuelle 2026-2033.

Dans le délai imparti, une seule offre a été déposée, le bureau d'ingénieurs Sigeom SA a remis un dossier de candidature. Le Conseil municipal a décidé d'adjudger le mandat à Sigeom SA. ■ CM/IAQA

Don

Le Conseil municipal a décidé d'accorder deux dons sous forme de mise à disposition gratuite ou réduite des salles communales. Le premier don concerne le tournoi de football du 21 juin, organisé en collaboration entre le Team Vallon et l'institution La Pimpinière. Cet événement, destiné à soutenir des institutions sociales accueillant des personnes adultes en situation de handicap, bénéficiera du tarif local. Le Männerchor a obtenu la gratuité de la salle pour l'organisation du Festival de Chant rencontre interrégionale à but non lucratif, qui s'est tenu le 10 mai. ■ CM/IAQA

CORGÉMONT

Succès pour le festival De Chœurs en Cœur



Le village de Corgémont a vibré au rythme des voix ce samedi 10 mai, à l'occasion du festival *De Chœurs en Cœur*, un événement convivial et fédérateur dédié aux sociétés de chant de la région.

Pas moins de sept sociétés chorales ont répondu présentes à l'invitation, chacune présentant deux pièces de leur répertoire, dont une soumise à l'appréciation d'un jury. Ce moment d'échange musical a permis à chaque ensemble de mettre en lumière sa sensibilité artistique et la richesse de son travail collectif.

La soirée a débuté par les allocutions du président de l'Union des Chanteurs Jurassiens (UCJ) ainsi que

du maire de Corgémont, qui ont tous deux salué l'engagement des chorales et l'importance de la musique vivante pour la vie culturelle locale.

Le public a ensuite eu la surprise et le plaisir d'assister à une performance de la famille Zmoos Art, qui a interprété plusieurs morceaux avec émotion et talent, déclenchant de chaleureux applaudissements dans la salle.

Outre les prestations individuelles, des chants d'ensemble ont rassemblé tous les participants, illustrant l'esprit de partage et d'unité qui a marqué la soirée.

Une tombola conviviale est venue clore l'événement, permettant aux spectateurs comme aux chanteurs de

repartir le cœur léger et le sourire aux lèvres.

Le festival *De Chœurs en Cœur* a ainsi rempli sa mission: célébrer la passion du chant choral dans un cadre chaleureux. Les organisateurs espèrent désormais que ce rendez-vous pourra être repris par une autre société, perpétuant cette belle tradition.

Enfin, le Männerchor de Corgémont, hôte de l'édition 2025, adresse ses sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette soirée, que ce soit par leur engagement, leur aide logistique, les annonceurs dans le livret de fête ou leur soutien moral. Merci. ■ MÄNNERCHOR EINTRACHT CORGÉMONT

CORTÉBERT AVIS COMMUNAUX

Représentations

Eva Bühler se rendra le 5 juin à la réception des nouvelles personnes retraitées à Tramelan et le même jour à l'assemblée des délégués du Service d'action sociale. Elle se rendra par ailleurs le 19 juin au jubilé des 20 ans d'activité de la société Bio3G, installée dans la zone industrielle. ■ CM

Le PAL quasi en ordre

L'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) a rendu son avis détaillé sur l'approbation du plan d'aménagement local (PAL) voté par l'assemblée municipale fin 2022 et déposé début 2023 pour approbation. Fort heureusement, ce long délai n'était pas dû à des problèmes de fond, mais plutôt à des problèmes de surcharge allégués par l'OACOT. Ainsi, les grandes lignes du PAL sont en ordre, seules quelques adaptations de nature technique seront encore nécessaires avant son approbation définitive. Ces changements pourront suivre la procédure de modification mineure de la compétence du Conseil municipal. L'exécutif entend faire en sorte de boucler cette approbation dans le courant de l'année afin que les incertitudes juridiques qui existent du fait de la révision du PAL soient levées par son entrée en vigueur définitive. ■ CM

Route fermée

L'ancienne route en direction de Courtelary sera fermée le 27 mai de 8 à 11 h pour la pose d'un nouveau transformateur par La Goule SA. Les usagers sont d'ores et déjà remerciés de respecter les signalisations et de leur compréhension. ■ CM

Assemblée municipale

L'ordre du jour de l'assemblée municipale du 16 juin a été arrêté par le Conseil municipal. Outre les comptes, qui présentent un résultat historiquement positif, l'assemblée se penchera sur deux décomptes d'investissements, à savoir celui de la réfection de la rue du Lavoir, qui se solde par une économie de 36 000 francs par rapport au crédit voté, et de l'étude pour la viabilisation de deux parcelles. Le projet d'adaptation de la contribution à Erguël Sports SA sera également discuté afin de pérenniser le financement de la Clientis Arena. L'assemblée aura aussi l'occasion de prendre congé de la secrétaire municipale Carole Juillerat, qui débutera une nouvelle fonction à la Municipalité de Saint-Imier en août après une douzaine d'années de très bons et loyaux services dans notre commune. Le Conseil municipal espère une forte participation et vous remercie de réserver la soirée du 16 juin. ■ CM

Eau potable

Les analyses consécutives aux prélèvements d'eau faits le 14 avril dernier n'ont révélé aucune non-conformité. Le Conseil municipal s'en réjouit et remercie le personnel communal qui veille quotidiennement à la qualité de ce bien si précieux et indispensable dans la vie de tous les jours. ■ CM

Bovi-stop

Le bovi-stop situé au nord de la Bise de Cortébert sera prochainement remblayé et une couche de goudron sera posée. Cette installation n'est en effet plus nécessaire et la grille est endommagée. ■ CM

Venez donc bouger et vous amuser avec nous!



Le grand week-end de CormoBouge, c'est dans une semaine au cœur du village

Rappelons que notre commune participe une nouvelle fois ce printemps à la grande aventure annuelle de La Suisse bouge, laquelle vise à augmenter la santé physique et mentale de la population, à travers toutes les activités sportives possibles.

Depuis le début de mai, toutes vos minutes de mouvement, en solitaire comme en équipe, en sportifs émérites ou en simples promeneurs, en plein air ou en halle, toutes ces minutes peuvent être enregistrées au compte de Cormoret, grâce à l'application gratuite du Duel intercommunal Coop.

Le retour du beau temps devrait faire grimper notre total local.

La fête dans huit jours

Dans le cadre de CormoBouge 2025, un week-end particulier est proposé les 24 et 25 mai, avec pour cœur la Cour-à-Moret et la halle de gymnastique.

Le programme, aussi riche que varié, a de quoi attirer toutes et tous les habitants, de tous âges et de toute condition physique.

Ce d'autant plus qu'une petite restauration sera proposée sur place, histoire d'enrichir encore le volet convivial de la manifestation.

Voyons donc le programme de ces deux journées prometteuses, en soulignant que certains rendez-vous exigent une inscription.

Les rendez-vous du samedi 24 mai...

- 9 h-14 h, gym pour enfants de 5 à 12 ans, halle de gymnastique, Espace Jeunesse Erguël. Les moins de 5 ans



De multiples activités sportives vous sont proposées les 24 et 25 mai, mais n'hésitez pas à vous échauffer en profitant jusque-là des magnifiques balades dans nos alentours forestiers

seront accompagnés d'un adulte, chaussures de gymnastique et gourde d'eau.

- 14 h 30-15 h 30, zumba party pour toutes et tous, halle de gym, Platinum Dance Academy, chaussures de gym, vêtements confortables, linge et gourde d'eau.
- 14 h 30-16 h 30, VTT sportif dès 16 ans, Luc Ummel, rendez-vous devant le bâtiment communal, casque obligatoire, 2 h, difficultés physique et technique moyennes, 23,7 km, dénivellation positive de 562 m.

Inscription jusqu'au 23 mai 18 h par le formulaire en ligne.

- 15 h 45-16 h 45, bachata pour toutes et tous, Paulo Sousa, halle de gymnastique, seul(e) ou en couple, souliers de gym ou de danse.

... et ceux du dimanche 25 mai

- 9 h 15-10 h 15, gym séniors, Fifi Droz, pour toutes et tous dès 50 ans, chaussures de gym, vêtements confortables et gourde d'eau.
- 10 h 30-11 h 30, renforcement pour toutes et tous dès 15 ans, Fitness

Energy, halle de gymnastique, chaussures de gym, gourde d'eau, linge et si possible tapis de yoga.

- 13 h 30-14 h 30, country line dance tout public, Platinum Dance Academy, halle de gymnastique, chaussures de gym ou de danse, vêtements confortables et gourde d'eau. Inscription jusqu'au 24 mai 18 h, par le formulaire en ligne.
- 14 h 30-16 h 30, VTT et gravel (ebike) dès 16 ans, Luc Ummel, r.d.v. devant le bâtiment communal, env. 2 h, 23,3 km, dénivellation positive

de 674 m, difficulté physique moyenne, techniquement facile, casque obligatoire. Inscription jusqu'au 24 mai 18 h par le formulaire en ligne.

- 14 h 45-15 h 15, valse viennoise et anglaise, dès 16 ans, Platinum Dance Academy, halle de gymnastique, couple ou personne seules, chaussures de gym ou de danse, vêtements confortables, gourde d'eau. Inscription jusqu'au 24 mai 18 h par le formulaire en ligne.
- 16 h 15-16 h 45, histoire en mouvement, enfants de 4 à 8 ans, halle de gymnastique, Christelle Vallat. Enfants de moins de 4 ans accompagnés par un parent. Chaussures de gym ou chaussettes antidérapantes.

Une petite restauration sera proposée par l'amacc (association animation musique art culture de Cormoret) au centre du village les 24 et 25 mai. ■ CM

Statistique des logements vacants

Comme chaque année, la commune doit recenser les logements vacants sur le territoire communal. Pour ce faire, nous invitons les propriétaires à communiquer à l'administration les appartements à louer à la date de référence du 1^{er} juin 2025.

Les informations sont à transmettre par téléphone au 032 944 15 13, ou par mail à contact@cormoret.ch jusqu'au 30 mai 2025. ■ CM

RECETTE D'ICI

Filet mignon à la coppa et origan

Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

Viande

- 1 filet mignon de porc
- 1 bouquet d'origan ou marjolaine
- 100 g coppa en tranche ou jambon cru des Grisons
- Poivre du moulin

Sauce au citron

- 1 échalote
- 10 g beurre
- 2 dl Noilly Prat ou vin blanc
- 2 dl bouillon de volaille
- 2 dl crème entière (35%)
- ½ citron, le zeste râpé et le jus
- ½ cc sucre
- Sel et poivre du moulin

Finitions

- 1 cs huile d'olive



PRÉPARATION

Viande: éponger la viande, replier la pointe du filet afin d'avoir une épaisseur égale partout. Hacher l'origan (ou marjolaine). Sur le plan de travail, déposer un morceau de papier film un peu plus long que le filet mignon. Disposer dessus les tranches de coppa en 3 rangées se superposant légèrement et de même longueur que le filet mignon. Poivrer généreusement, parsemer l'origan haché. Poser le filet de porc et l'envelopper dans la coppa à l'aide du film alimentaire. Placer sur le plan de travail un morceau de papier d'aluminium nettement plus long que le filet et y déposer la viande à l'aide du papier film. Retirer le papier film. Fermer le papier d'aluminium pour former une papillote. Déposer sur une plaque à gâteau. Réserver.

Sauce au citron: peler et hacher finement l'échalote. Fondre le beurre dans une casserole et y faire revenir l'échalote. Mouiller avec le Noilly Prat (ou vin blanc) et faire réduire de moitié. Ajouter le bouillon et faire réduire à nouveau de moitié. Verser la crème et réduire jusqu'à ce que la sauce soit onctueuse. Incorporer le zeste et le jus de citron. Mixer avec le mixer plongeant. Assaisonner avec sucre, sel et poivre du moulin. Si nécessaire, ajouter un peu de jus de citron. Réserver sur feu minimum.

Cuisson de la viande: préchauffer le four à 200° C. Cuire le filet en papillote pendant 10 minutes. Ouvrir la papillote et badigeonner la coppa avec l'huile d'olive. Remettre au four pour 15 minutes, papillote ouverte. Sortir la viande du four et la laisser reposer 5-8 minutes, emballée dans le papier d'aluminium.

Au moment de servir: verser le jus de viande de la papillote dans la sauce. Porter à ébullition, mixer à nouveau brièvement. Sortir la viande de la papillote et la trancher. Servir avec la sauce et l'accompagnement de son choix.

Rubrique offerte par



Boucherie Charcuterie Junod

Grand-Rue 16
2606 Corgémont
032 489 17 61



Ouverture du sentier de la Combe Grède

Le Conseil municipal a le plaisir d'annoncer l'ouverture du sentier de la Combe Grède dès le samedi 17 mai. Des travaux de remise en état et de montage de l'infrastructure ont eu lieu les samedis 26 avril et 10 mai. Quelques travaux de finalisation seront encore effectués durant cette semaine.

Le Conseil municipal tient à remercier les bénévoles pour leur travail remarquable et leur engagement envers la communauté dans la préparation et l'entretien de ce magnifique itinéraire reliant Villeret à Chasseral. Leur dévouement et engagement sont essentiels pour assurer la sécurité des randonneurs et la préservation de l'environnement. L'exécutif souhaite, par ces quelques mots, leur exprimer toute sa reconnaissance.

Il est important de noter que le sentier de la Combe Grède est un chemin de randonnée de montagne balisé en blanc/rouge/blanc et que des chutes

de pierres peuvent survenir à tout moment, en particulier dans le secteur des échelles. Il est vivement conseillé de ne pas s'arrêter dans ce passage et de rester particulièrement attentif à tout mouvement ou bruit suspect.

Pour rappel, les personnes qui empruntent cet itinéraire doivent avoir le pied ferme, ne pas être sujettes au vertige et être en bonne condition physique. Elles doivent également être conscientes des dangers liés à la montagne (chutes de pierres, risque de glissade et de chute, brusques changements des conditions météo). Des chaussures résistantes et munies de semelles à profil antidérapant, un équipement vestimentaire adapté à la météo et une carte topographique sont requis.

Au point 912 de la carte topographique 1:25000 situé dans la Combe Grède il est recommandé aux promeneurs se déplaçant en groupe

d'emprunter l'itinéraire de l'Isach pour rejoindre Chasseral, celui-ci étant plus approprié pour ce type de randonneurs.

Il est également important de souligner que les véhicules doivent être parkés uniquement sur la place du village. L'accès à l'ancienne place de pique-nique est interdit et la rue de la Combe Grède est fermée à toute circulation motorisée. Les contrevenants seront dénoncés et amendés, la cohabitation entre riverains, enfants du quartier, promeneurs et véhicules à moteur n'est pas possible notamment en raison de l'étroitesse et de la configuration de la rue.

L'exécutif prie donc de bien vouloir utiliser les places de parc mises gracieusement à disposition des promeneurs et randonneurs. Une signalisation adéquate est d'ailleurs mise en place et il est vivement demandé de la respecter. ■ CM

Analyse de l'eau

Voici les résultats du dernier rapport d'analyse réalisé par RuferLab, suite à notre prélèvement du 15 avril au réservoir Les Toulères. Température 7,6° C; *Escherichia coli* / germe(s)/100 ml: 0; entérocoques / germe(s)/100 ml: 0; germes aérobies / germe(s)/ml: 0. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni *Escherichia coli*, ni entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

■ CM

Le comité de jumelage vous annonce

Nous serons à l'Imériale du 27-28 juin ou nous nous ferons un plaisir d'échanger avec vous. D'autre part, le comité de jumelage Villeret-Louzac-Saint-André a le plaisir de vous proposer ses différents Pineaux des Charentes ainsi d'un grand choix de Cognac de notre producteur de Louzac-Saint-André. Nous nous réjouissons de vous y rencontrer aux

dates suivantes. Notre shop se trouve toujours à la rue de la Vignette 4 à Villeret.

Dates et heures d'ouverture

7 juin, 10 h-12 h; 6 septembre, 10 h-12 h; 4 octobre, 10 h-12 h; 1^{er} novembre, 10 h-12 h; 6 décembre, 10 h-12 h.

■ COMITÉ DE JUMELAGE VILLERET-LOUZAC-SAINT-ANDRÉ

Éco Point

Le Conseil municipal ne peut plus rester silencieux face à l'attitude irresponsable de certains utilisateurs de l'Écopoint, qui se permettent de jeter n'importe quoi dans les conteneurs, en laissant de côté ce qui y est réellement autorisé. Nous exigeons fermement que ces personnes respectent la propreté de notre de village et ne déposent que ce qui est clairement indiqué sur chaque conteneur. Si cette situation persiste, des mesures plus strictes seront imposées par l'exécutif. Il est grand temps de prendre conscience de ses responsabilités! Merci de votre compréhension. ■ CM



Course pédestre VCV

Le Conseil municipal a réservé la halle de gymnastique à l'occasion de la 25^e édition de la course pédestre Villeret-Chasseral-Villeret agendée au samedi 6 septembre. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site Internet de la manifestation à l'adresse suivante: www.coursevcv.ch. ■ CM

Personnel

Nous souhaitons la bienvenue à nos deux nouveaux collaborateurs, Sarah Breton, responsable du contrôle des habitants et Maxime Rossel, bibliothécaire, qui ont débuté leur emploi le 1^{er} mai. Le Conseil municipal leur souhaite pleins succès. ■ CM

Sunrise

L'opérateur Sunrise informe la commune du fait qu'aucune nouvelle planification n'est prévue sur notre territoire. ■ CM

Délégations

Bruno Lemaitre et John Vuitel représenteront le Conseil municipal à l'assemblée des délégués du Syndicat des Sapeurs-pompiers d'Erguël mercredi 11 juin, à Saint-Imier. Raphaël Torreggiani participera à l'assemblée générale de Point rencontre jurassois, le lundi 2 juin, à Tavannes et à la séance d'échanges et d'information destinée aux aînés, le vendredi 23 mai, à Cormoret. ■ CM

En assemblée le 16 juin

Les autorités publient aujourd'hui même (la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary, dernières pages du présent journal) l'ordre du jour de la prochaine assemblée municipale, laquelle se déroulera le lundi 16 juin à 20 h au Centre communal.

Présidée par Jean-Marc Tonna, cette séance verra le Législatif se pencher tout d'abord sur les comptes communaux 2024, qui seront soumis à son approbation, tout comme une attribution proposée de 1,25 million de francs au financement spécial relatif aux bâtiments du patrimoine administratif.

Cet objet financier sera présenté par le maire et responsable du dicastère pécuniaire Benjamin Rindlisbacher, lequel détaillera ensuite pour l'Assemblée le nouveau Règlement sur



les émoluments, un texte également soumis à l'approbation du Législatif. Après que le conseiller municipal Marco Boldini aura présenté la potentielle vente d'un bâtiment sis Fleur-de-Lys, le maire reprendra la parole pour s'exprimer sur l'augmentation de la

contribution annuelle demandée par Erguël Sports SA; selon cette sollicitation, notre dépense périodique, dans ce cadre, passerait de 20 à 27 francs par habitant dès l'exercice 2026. La décision appartient à l'Assemblée. Le conseiller municipal Roberto Previtali

présentera ensuite, pour information, deux décomptes finaux. Le premier concerne l'assainissement de l'éclairage public à la rue de la Planchette, le second l'achat d'un nouveau véhicule pour la voirie locale. Messages et divers concluront cette séance. ■ CM

Foire aux livres

La deuxième édition de la Foire aux livres à la biblio de Courtelary se tiendra le dimanche 25 mai entre 9 h 30 et 11 h 30. Venez vendre, acheter, échanger des livres! Plus d'informations et inscription gratuite à la bibliothèque ou par mail biblio@courtelary.ch. Les 10 H seront présents avec leurs désormais fameuses pâtisseries! ■ MG



Ouverture de la piscine en plein air

La piscine en plein air est prête à accueillir les baigneurs le 17 mai

La piscine en plein air de Saint-Imier accueillera ses premiers baigneurs le samedi 17 mai. Le Conseil municipal espère vivement que les baigneurs trouveront satisfaction à fréquenter cette nouvelle infrastructure.

Pour cette nouvelle saison, le Conseil municipal a le plaisir d'annoncer que la buvette se nommera désormais la Paillotte de Saint-I. Elle sera tenue par un nouveau gérant, Jimmy Ren, domicilié à Sonvilier et très impliqué dans la vie locale et régionale. Le Conseil municipal lui souhaite la bienvenue et plein succès dans cette nouvelle fonction. Il espère qu'il saura ravir les papilles de chacun et rendre ce lieu convivial et familial.

Pour rappel, les enfants qui ne sont pas titulaires du CSA (contrôle de sécurité aquatique) et qui ne sont pas en possession de la carte remise à la réussite de l'examen n'ont pas accès seuls à l'infrastructure. Ils doivent être accompagnés d'une personne majeure.

Les directives d'utilisation ont également été revues pour correspondre à la nouvelle infrastructure. Un exemplaire pour consultation sera disponible à la caisse de la piscine en plein air, sur le site internet de la Municipalité de



Les baigneurs et autres amateurs de bronzage naturel peuvent se réjouir. La piscine plein air de Saint-Imier ouvrira le samedi 17 mai à 9h

Saint-Imier (www.saint-imier.ch) ou directement auprès des garde-bains. Il n'y aura plus d'affichage à l'entrée, leur teneur étant trop importante. Nous remercions également les clients de faire preuve d'égard envers le personnel

de gardiennage qui met tout en œuvre pour garantir la sécurité et le bon vivre ensemble.

Différentes manifestations seront organisées tout au long de l'été. Elles seront annoncées en temps voulu sur

les réseaux sociaux de la Municipalité.

Le Conseil municipal souhaite à toutes et tous un bel été au sein de la piscine en plein air.

■ CM

Nonagénaires

Le 8 mai, Corentin Jeanneret, maire, et Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la rue du Soleil 18 pour célébrer le 90^e anniversaire de François Broquet.

Le 12 mai, Étienne Geiser, conseiller municipal, et Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la rue de la Clef 36 pour célébrer le 90^e anniversaire d'Adelheid Wahli.

Les représentants des autorités ont eu le plaisir de leur remettre l'attention destinée aux nonagénaires. ■ CM

Représentations

L'Exécutif a été représenté le 9 mai, à Vallorbe, à l'assemblée générale du RVAJ. Il a pris part le 13 mai, à Saint-Imier, à l'assemblée générale de l'association des sociétés locales et à la remise des mérites imériens. ■ CM

Ramassage du papier

Ce samedi 17 mai en matinée, les jeunes footballeurs du Team Vallon sillonneront les rues de Saint-Imier pour le traditionnel ramassage du vieux papier. Il est rappelé que journaux, magazines, illustrés et prospectus doivent être déposés au bord de la route en paquets ficelés.

■ CHA

Comptes 2024: un résultat faussement satisfaisant

L'exercice 2024 de la Municipalité de Saint-Imier boucle avec un compte général légèrement déficitaire de quelque 90 000 francs.

Toutefois, il s'agit d'être très prudent avec ces résultats, puisque cet équilibre s'explique par des revenus extraordinaires et des dépenses moins importantes que prévues.

La délégation composée de Corentin Jeanneret, député-maire et Mario Castiglioni, administrateur des finances, venue présenter les comptes 2024 ce mercredi 14 mai appelle à la prudence et nuance le résultat. C'est une année qualifiée de faussement satisfaisante par son maire, Corentin Jeanneret. En effet, le résultat légèrement déficitaire du compte général ne traduit pas la réalité du déficit structurel de la commune imérienne. Cela s'explique presque exclusivement par des revenus extraordinaires uniques. L'endettement demeure préoccupant et a explosé. Les dettes avec intérêts ont augmenté pour se situer à un peu plus de 32 millions de francs à fin 2024.

Pour rappel, le budget prévoyait un déficit de près de 1.6 million de francs.

Le résultat 2024 présente donc une amélioration de près de 1.5 million de francs. Si l'on analyse les comptes, il ressort que des rentrées supplémentaires et des dépenses moins importantes que prévues sont enregistrées pour 1.5 million de francs. Ainsi, l'entier de l'amélioration est expliqué, ce qui démontre bien que le déficit structurel est toujours actuel.

Des rentrées d'impôts plus hautes que prévues

L'impôt sur le revenu des personnes physiques est meilleur que prévu; contrairement à l'année passée, l'impôt sur le revenu des personnes morales a largement dépassé les pronostics escomptés. En effet, près de 2.7 millions de francs supplémentaires ont été encaissés pour

les impôts communaux généraux. Toutefois, il s'agit d'être très prudent. Après avoir pris contact avec des gros contribuables imériens, il ressort que ce regain n'est que passager et qu'il faudra certainement rembourser dès cette année des montants perçus en trop. Compte tenu de ce qui précède, le financement spécial destiné aux impôts, a été alimenté de 1.5 million de francs et présente un solde de 4 millions de francs. Ce montant est à disposition pour atténuer, à moyen terme et en cas de besoin, la baisse des rentrées fiscales de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales.

Plan de mesures financières à poursuivre

L'Exécutif imérien entend poursuivre les mesures déjà annoncées.

Il s'agit notamment de l'audit mené par Compas Management au sein de l'administration. Les résultats seront connus à fin juin 2025.

Les mesures préconisées permettront de résorber une partie du déficit structurel de quelque 3 millions de francs. Cela dit, il convient de rester réaliste: toutes les mesures ne permettront pas de résorber l'entier du déficit, ou alors il en résulterait des coupes importantes dans les subventions et les prestations de la population. C'est pourquoi le sujet de l'augmentation de la quotité d'impôt sera à nouveau au cœur des débats cet automne dans le cadre de l'élaboration du budget 2026.

Compte tenu de ce qui précède, l'exercice 2024 peut être qualifié de satisfaisant, tout en sachant que des

éléments importants, notamment l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, pourront avoir des effets négatifs sur les comptes à venir. Le résultat nettement meilleur de 1.5 million de francs par rapport au budget ne traduit pas la réalité du déficit structurel et démontre la difficulté des pronostics quant aux rentrées fiscales. L'endettement demeure préoccupant et toutes les pistes permettant de résorber le déficit structurel (réduction des dépenses, hausse de la fiscalité) doivent être poursuivies.

Une fois révisés, les comptes communaux pour l'année 2024 devront encore être approuvés par le Conseil de ville dans sa séance de juin prochain.

■ CM

PRO SAINT-IMIER

Les travaux annuels ont débuté

La traditionnelle Assemblée générale de l'association s'est tenue le 26 mars en présence de 70 personnes. À cette occasion, une rétrospective illustrée des activités a été présentée et a permis d'apprécier tous les travaux réalisés en 2024 par les bénévoles.

Cette année, les actions d'entretien des chemins pédestres, des places de pique-nique, la rénovation de nombreux bancs ont débuté le 15 avril. Depuis cette date, ce ne sont pas moins de 20 personnes qui s'activent chaque semaine, presque par tous les temps, à rendre les parcours praticables et les places de pique-nique conviviales. Un soin attentif est également apporté à la piste Vita.

Fin 2024, des travaux de rénovation conséquents ont été entrepris à la cabane des bûcherons. Ces travaux d'entretien étaient indispensables, notamment en ce qui concernait le grill et la cheminée. La nouvelle installation sera tantôt fonctionnelle pour le plus grand bonheur des randonneurs et des familles et à la grande satisfaction des bénévoles de Pro Saint-Imier.

Il est bon de rappeler que le lieu est également disponible sur réservation pour accueillir des réunions de plusieurs personnes. À cet effet, un panneau de réservation est disponible sur place.

Pro Saint-Imier se recommande afin que ce lieu très apprécié soit respecté et préservé. ■ MS



CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS DE SAINT-IMIER ET CENTRE CULTUREL DE LA PRÉVÔTÉ À MOUTIER

Adrienne, l'histoire d'une fille qui réalise le rêve de son père

Adrienne est à prononcer avec une voix rauque. Vous avez la réf' ? Oui, c'est bien de boxe qu'il s'agit. Et le titre de la pièce, vous l'aurez compris, fait référence à Rocky. Mais de cette inspiration première, Adrienne se détache de l'histoire originale du film pour incarner une jeune femme déterminée. En filigrane, la boxe devient un prétexte pour évoquer le combat contre la maladie et mettre en lumière l'expérience de la survivante.



Cie en Boîte, photo: Célien Milani

Un sac de frappe, un banc de vestiaire, une corde à sauter, un ring... le seule-en-scène plonge le public dans l'univers de la boxe et raconte le combat contre la maladie. *Adrienne*, c'est l'histoire d'une fille qui réalise le rêve de son père en devenant boxeuse. Mais c'est aussi et surtout un prétexte pour raconter la relation d'une fille à son père, la transmission d'une passion, le combat contre le cancer et la résilience.

Comment, du haut d'un œil d'enfant, perçoit-on un combat contre une maladie invisible? Que comprend-on? Comment rester forte quand l'issue du combat est inconnue?... Autant de questions sérieuses que la Cie en Boîte a souhaité aborder, non sans écarter l'humour pour autant, dans cette création qui a vu le jour à l'occasion de la dernière édition d'Espacestand.

■ VG

Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier
Samedi 24 mai, 20 h 30

Centre culturel de la Prévôté à Moutier
Dimanche 25 mai, 18 h



ESPACE NOIR

Nuit des musées à Espace Noir

En partenariat avec le musée de Saint-Imier, Espace Noir participe cette année à la nuit des musées. En plus de la thématique proposée à la librairie sur la sorcellerie, le cinéma propose deux projections gratuites dans le cadre de la nuit de musées.

17 h: *La sorcière dans les airs*, film d'animation de Ja Laucher et Max Lang pour les petits. Une sympathique sorcière, son chat et son chaudron s'envolent sur un balai. Quel bonheur de voler! Mais le vent se met à souffler très fort et un dragon affamé vient de se réveiller. Un road trip dans les airs à dos de balai! Durée: 25 min.

22 h 30: *À mort la sorcière*, documentaire de Maria Nicollier et Cyril

Dépraz. Le film nous plonge dans l'univers imaginaire des crimes de sorcellerie. Ce documentaire révèle les rouages d'une machine judiciaire infernale qui a mené au bûcher des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Durée: 61 min.

Le musée de Saint-Imier propose également des animations gratuites cette nuit-là.

Plus d'info sur www.musee-de-saint-imier.ch.

■ ESPACE NOIR

Librairie Espace Noir
Rue Francillon 29, 2610 Saint-Imier
032 941 35 35
www.espacenoir.ch



Concerts exceptionnels par Flutzeug prod

Flutzeug prod a vu le jour à Espace Noir ainsi que dans les scènes alternatives de Bienne, Lucerne et La Chaux-de-Fonds. Une main dans la musique savante et l'autre dans l'art brut, un pied dans l'expérimental et l'autre ne pouvant cesser de danser. C'est de ces échanges-là qu'il est question.

Dimanche 18 mai, 17 h Espace Noir, Francillon 29, Saint-Imier

Aucune discrimination n'est acceptée. Parlons-en. Prix libre.

Par ce beau dimanche, nous vous invitons à assister à deux sensations de la chanson francophone actuelle! Un repas sera ensuite servi, puis un concert se donnera encore à la taverne pour accompagner le coucher de soleil et la fin du repas en dansant. Tout est à prix libre.

Programme

17 h-17 h 40, Clé (Bienne) – La fabuleuse comédienne Clémence Mermet a sorti en novembre son premier album *Chansons de 4 h du matin* sur le prestigieux Label Rapace (Gängstgäng, Baby Volcano, Muovipussi), et la presse est au rendez-vous. Pour présenter en concert ces chansons d'une douceur sombre et profonde, elle est entourée de Bertrand Vorpe et de Fiona Caroll, et de quelques-uns de leurs instruments préférés.

18 h-19 h, Rien Faire (Lyon, Dur et Doux) – Les chansons de Lucas Herberg (Chromb!, Saint Sadrill, My



Guess What

Name is Fuzzy), Corentin Quemener (Des Fourmis dans les Mains, Collectif Pince-Oreilles, label Dur et Doux) et Alice Perret (Lunatic Toys, Scratch Bandits Crew, Bigre!) ont une douceur tout autre: le texte et la musique font appel à une multitude de couleurs et de mouvements, du plus banal et lent au plus surréaliste et énergique.

19 h, repas (sur réservation s.v.p.) – Nous préparons un palak paneer (un curry épinards-tomate-fromage), avec une version végane aux pois chiches marinés.

20 h, Guess What (Saint-Etienne-Londres) – Duo batterie-orgue de renommée européenne (aussi actif au sein de L'Orchestre du Montplaisant, Derya Yildirim & Grup Simsek, Phat Dat) pour danser sur des rythmes transcontinentaux (et même extra-terrestres).

■ ESPACE NOIR



ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS LOCALES DE SAINT-IMIER

Trente-huit Mérites décernés et passation de pouvoir

Dans le cadre de son assemblée générale, l'Association des sociétés locales de Saint-Imier a remis dernièrement les Mérites Imériens 2024 à pas moins de trente-huit méritants



tous proposés directement par les sociétés auxquelles ils appartiennent: la FSG (13), le Club des patineurs (6), le Ski-Club (8), le HC Saint-Imier (3), la Société de tir (1), la Société d'équitation (2) et la société Mus'En'Si (5).

Concernant le comité de l'ASL, Ludovic Barras HC Saint-Imier termine son mandat après 4 années d'engagement. La présidence revient désormais à Pierre Gianoli de la FSG, précédemment vice-président, qui cède son poste à un nouveau membre du comité, Christian Gerber, du FC Erguël. Camille Pellet (secrétaire) et Sabine Augsburger (caissière) conservent leurs fonctions.

Un grand merci à notre sponsor principal la Clientis Caisse d'Épargne Courtelary pour son soutien à notre cérémonie. ■ ASL

C'est une tradition: chaque année, l'Association des sociétés locales (ASL) de Saint-Imier remet un trophée aux Imériens particulièrement méritants, c'est-à-dire à celles et ceux qui se sont illustrés avec brio dans leur discipline

ou qui valorisent la municipalité. La cérémonie s'est déroulée à la salle de spectacles, en présence du maire Corentin Jeanneret et d'une large majorité de ses collègues municipaux. Les Mérites 2024 ont été décernés

à 38 personnes, à une équipe du Team Vallon pour le football, ainsi qu'à 4 équipes du VBC La Suze pour le volleyball. Quant aux distinctions individuelles, elles ont récompensé des sportifs et des représentants de la musique,



Ludovic Barras, Camille Pellet, Pierre Gianoli, Sabine Augsburger, Christian Gerber

RÉSIDENCE LES FONTENAYES SAINT-IMIER

Heureux nonagénaire

C'est le 4 mai dernier que Pierre-André Luethi, résident aux Fontenayes, a eu le plaisir de célébrer son 90^e anniversaire. Il a été fêté comme il se doit le jour suivant entouré de sa famille et des résidents de l'EMS.

Pierre-André Luethi est né le 4 mai 1935. Il a passé toute sa vie à Tavannes. Il a toujours beaucoup aimé la moto, la montagne, le football, la gymnastique,

les pique-niques, la marche, l'automobile ainsi que le dessin.

Il a appris le métier de mécanicien-outilleur qu'il a exercé en premier lieu chez Ébauches SA à Tavannes, puis chez Wahli Frères à Bévillard, pour terminer à l'arsenal de Tavannes jusqu'à la retraite où il a pu profiter de sa famille, de ses deux petits-enfants et de ses loisirs. ■ PG



LETTRE DE LECTEUR

Jouer le jeu, mais ensemble

Mardi 29 avril, le Prologue du Tour de Romandie s'est déroulé à Saint-Imier lors d'une après-midi de rêve. En tout, nous dit-on, 26 millions de paires d'yeux ont suivi l'événement, dont des prises de vue réalisées depuis l'hélicoptère qui a survolé la bourgade durant plus de deux heures (Feuille d'Avis du District de Courtelary N° 18 du vendredi 9 mai 2025).

D'autres paires d'yeux, cependant, n'étaient pas rivées sur la course, mais sur l'hélicoptère lui-même. Y compris des habitants de Villeret, qui se demandaient comment il était possible que les organisateurs aient choisi de stationner l'appareil si inutilement près d'une zone que Grand Chasseral Tourisme décrit comme une réserve naturelle particulièrement calme et sauvage. Les

oiseaux susceptibles d'abandonner leurs petits à cause du dérangement humain regardaient aussi bien sûr.

Les organisateurs et certains de leurs partenaires ont été informés – le lundi 5 mai, avant la mise en presse du N° 18 de la Feuille d'Avis du District de Courtelary – des perturbations significatives et documentées affectant la nidification, causées par l'hélicoptère. L'habitant de Villeret qui a documenté ces perturbations et fait part de ses inquiétudes n'a toujours pas reçu de réponse.

En tant que l'une des nombreuses personnes qui ont joué le jeu pendant deux jours de perturbations importantes, je réponds aux remerciements des organisateurs en disant: « Pas de quoi, vous êtes les bienvenus ». Et je les invite à faire de même en publiant l'évaluation détaillée de l'impact sur

l'environnement qu'ils ont réalisée avant l'événement, afin que tout le monde puisse comprendre pourquoi elle s'est avérée si inadéquate.

Les organisateurs d'événements – et les autorités de Saint-Imier et de Villeret – peuvent s'appuyer sur une grande expertise et des connaissances locales provenant des secteurs privé et public et de la population dans son ensemble, et si nous jouons le jeu ensemble, nous pouvons faire en sorte que de telles erreurs effroyables ne se reproduisent plus.

Ce que nous ne pouvons pas faire, en toute bonne conscience, c'est utiliser la nature pour notre plaisir et nos intérêts commerciaux tout en menaçant sa survie. ■ DAVE BROOKS

Les lettres de lecteur n'engagent que leur(s) signataire(s)

ASCENSION

Délais rédactionnels modifiés

En raison du Jeudi de l'Ascension le 29 mai, les délais de remise du matériel pour l'édition de la Feuille d'Avis du District de Courtelary du vendredi 30 mai seront modifiés comme suit:

- Utile et paroisses: lundi 26 mai, 10h
- Officiel et sport: lundi 26 mai, 12h
- Rédactionnel et annonces: mardi 27 mai, 9h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56



FÊTE DE LA NATURE

À la découverte des oiseaux de nos jardins

Dans le cadre de la Fête de la Nature ayant pour thème cette année *À l'écoute de la Nature*, une balade acoustique et visuelle au petit matin dans le village de Sonvilier est proposée. Ce village, comme d'autres du vallon, est riche en diversité d'oiseaux des jardins, une trentaine d'espèces pouvant être entendue facilement. Les participants apprendront à reconnaître au moins une vingtaine de chants d'oiseaux vivant autour de chez eux et sauront quels sont les besoins essentiels à ceux-ci pour nicher dans leur jardin.

Informations pratiques et inscription (gratuite): www.fetedelanature.ch. ■ **VU**



Le rougequeue à front blanc, espèce insectivore peu fréquente, emblématique des quartiers bien arborés et richement structurés, photo: Valéry Uldry

Samedi 24 mai de 5 h 30 à 7 h, à Sonvilier

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE ET SCOLAIRE DE SONVILIER

Après-midi lecture et gourmandise

Nous vous rappelons notre prochain après-midi lecture et gourmandise le mercredi 21 mai de 16 h à 18 h. Thé/café et pâtisseries vous seront offerts.

Nouveautés

Romans adultes: *Le parfum des fleurs sauvages: tome 1: La fille aux dahlias* de Tessa Collins; *Rupture, tarot et confiture, Biberon, vodka et déambulateur* et *Karma, amour et*

tortilla de Céline Holynski; *Bastion* de Jacky Schwartzmann; *Sur leurs traces* de Pétronille Rostagnat; *Les morsures du silence* de Johana Gustawsson; *La menace* de Niko Tackian.

Albums illustrés: *Renard et Gros Loulou* et *Renard, Marcel et les poulettes* de Thibault Prugne; *La milléclat dorée* de Benjamin Flouw; *La nuit de la fête foraine* de Gideon Sterer; *La page du dessus* de Canizales.

BD, romans enfants et mangas: *Incendie en série à Lausanne (Les Enquêtes de Maëly, tome 31)* de Christine Pompeï; *Splatoon tome 14, 15 et 16* de Hinodeya Sankichi; *Joyeux anniversaire Chien Pourri* de Colas Gutman ...et bien d'autres encore.

■ **CO**

Lundi, 17 h 30-19 h 30
Mercredi, 16 h-18 h

SONVILIER AVIS COMMUNAUX

Le marché local et artisanal revient



Le printemps s'est installé et la première édition 2025 de *Samedi à Sonvi* revient, à la rue de la Ruette, de 9 h à 15 h le 24 mai. Les prochains rendez-vous sont fixés au 16 août et 6 décembre.

Les exposants proposeront de l'artisanat de qualité, des produits locaux et bio ainsi que des plantons.

La journée se déroulera au son d'animation musicale et des propositions de restauration variée, dans une ambiance conviviale.

Nouveauté 2025: création spéciale d'une fresque participative par la graphiste de la manifestation, soyez nombreux à l'embellir. Suivez les informations sur Instagram: [samedi.a.sonvi](https://www.instagram.com/samedi.a.sonvi)

La rue de la Ruette sera fermée à la circulation, merci de vous conformer à la signalisation mise en place ainsi qu'aux directives de parage.

■ **CM**

Bureau de vote du 18 mai



Le bureau de vote des élections du 18 mai sera composé des membres suivants: président: Cyril Hug; vice-président: Roberto Santoro;

membres: Martine Siegenthaler, Anita Steiner; Gaëlle Stauffer, Jonas Keller, Valentin Kissling, Daniel Krähenbühl. ■ **CM**

LA FERRIÈRE AVIS COMMUNAUX

Délégations

José Kottelat, conseiller communal, participera à l'Assemblée des délégués du Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël le mercredi 11 juin à la caserne des sapeurs-pompiers à Saint-Imier. ■ **CM**



Adieux

AVIS MORTUAIRE

On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux
Antoine de Saint-Exupéry

Nous avons la grande tristesse de vous annoncer le décès de notre chère

Sylviane Desbœufs

après quelques jours d'hospitalisation.

Le Restaurant des Savagnières est orphelin.

Son compagnon, Christian Besnard et famille
Sa sœur Marlène Desbœufs et famille

Ainsi que les familles parentes et amies.

Pour la famille et les amis proches une verrée d'adieu aura lieu mardi 20 mai 2025 dès 16 h au Restaurant Les Pontins, 2610 Les Pontins.

Domicile de la famille: Christian Besnard
Les Savagnières 54a, CP 73
2610 Saint-Imier

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

La commission, la direction et le corps enseignant de l'école secondaire de Saint-Imier ont le triste devoir de faire part du décès de

Maëva-Océane Bach

Ancienne élève et sœur de Sohan-Alexandre, élève de notre école.

Ils présentent à la famille leurs sincères condoléances ainsi que leur vive sympathie.

AVIS MORTUAIRE



Le Hockey Club Saint-Imier a la grande tristesse de faire part du décès tragique de

Maëva Bach

Joueuse de hockey sur glace, sœur de Sohan, fille de Laurent et Stéphanie actifs dans notre Team Event.

Les Bats garderont en souvenir le sourire ensoleillé de Maëva. Nous adressons à sa famille, ses proches, notre profonde sympathie.

Le comité, les membres et les joueurs,
le Mouvement Juniors du HC Saint-Imier
Saint-Imier, mai 2025

Réclame

POMPES FUNÈBRES
Jour et nuit
NIGGLI
Responsable Nicolas Bürgi
Chambres mortuaires et salle de cérémonie
Saint-Imier • 032 941 27 55 • www.pf-niggli.ch

En salles



Programme et réservations



AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN



Partir un jour, photo: cineimage.ch

DEUX SŒURS

VENDREDI 16 MAI, 18 H
DIMANCHE 18 MAI, 20 H

De Mike Leigh avec Marianne Jean-Baptiste, David Webber, Michele Austin. Si Pansy et Chantelle sont sœurs, tout dans leur personnalité les oppose. Pansy se fâche, tout le temps, avec tout le monde, et tout particulièrement avec son mari Curtley et leur fils Moses. Chantelle est tout le contraire. Dans son salon de coiffure, elle est la confidente bienveillante et amusée de ses clientes, et entretient une relation complice avec ses deux filles. Lors de la fête des Mères, la famille se réunit. *Mike Leigh, immense, inaltérable, signe un drame déchirant et transforme la douleur en grand cinéma.* Durée 1h37, âge 14 ans, vo s.t.

SINNERS

VENDREDI 16 MAI, 20 H 30
LUNDI 19 MAI, 20 H

De Ryan Coogler avec Michael B. Jordan, Hailee Steinfeld, Jack O'Connell. Alors qu'ils cherchent à s'affranchir d'un lourd passé, deux frères jumeaux (Michael B. Jordan) reviennent dans leur ville natale pour repartir à zéro. Mais ils comprennent qu'une puissance maléfique bien plus redoutable guette leur retour avec impatience. *Ce film brillant parle de blues, de racisme, d'amour et de fraternité avec un sens de la mise en scène qui laisse bouche bée.* Durée 2h17, âge 16 ans, français.

MINECRAFT, LE FILM

SAMEDI 17 MAI, 10 H
DIMANCHE 18 MAI, 14 H

De Jared Jared Hess avec Jack Black, Jason Momoa, Danielle Brooks. Bienvenue dans l'univers de Minecraft où la créativité est essentielle à la survie! Quatre outsiders sont soudainement projetés à travers un mystérieux portail menant à La Surface – un incroyable monde cubique qui prospère grâce à l'imagination. Pour rentrer chez eux, il leur faudra maîtriser ce monde et le protéger de

créatures maléfiques comme les Piglins et les Zombies, tout en s'engageant dans une quête fantastique aux côtés de Steve, expert fabricant. *Bienvenue dans l'univers de Minecraft où la créativité est essentielle à la survie!* Durée 1h41, âge 10 ans, français.

TRAMELAN 800E

SAMEDI 17 MAI, 15 H

De Pascal Feuz avec Fritz Graber, Gaston Gagnebin, Maurice Joly. Tramelan fête son 800^e anniversaire, un film d'archive de P. Feuz entièrement fait numérisé par la commune de Tramelan De 1178 à 1978, la vie de Tramelan. *Un film en 16 mm audio numérisé des archives de la commune de Tramelan. Le 800^e Anniversaire de Tramelan (1178 - 1978).* Durée 0h53, âge pour tous, français.

E.1027: EILEEN GRAY ET LA MAISON EN BORD DE MER

SAMEDI 17 MAI, 18 H
LUNDI 19 MAI, 18 H

De Béatrice Minger. En 1929, la designer et architecte irlandaise Eileen Gray se construit un refuge sur la Côte d'Azur. Sa première maison est un chef-d'œuvre, discret et avant-gardiste, qu'elle nomme *E.1027*, combinaison énigmatique de ses initiales et de celles de Jean Badovici, avec qui elle l'a construite. Le Corbusier découvre la maison, il est intrigué, presque obsédé. Il recouvre ensuite les murs de fresques murales et en publie des photographies. *Ce docufiction retrace l'histoire de l'une des designers les plus influentes au monde!* Un film sur le pouvoir de l'expression féminine et le désir des hommes de la contrôler. Durée 1h30, âge 12 ans, vo s.t.

PARTIR UN JOUR

SAMEDI 17 MAI, 20 H 30
DIMANCHE 18 MAI, 17 H
MARDI 20 MAI, 20 H 15

De Amélie Bonnin avec Juliette Armanet, Bastien Bouillon, François Rollin. Alors que

Cécile s'apprête à ouvrir son propre restaurant gastronomique et à réaliser enfin son rêve, elle doit rentrer en catastrophe dans son village natal suite à l'infarctus de son père. Loin du bourdonnement de la vie parisienne, elle recroise par hasard son amour d'enfance; ses souvenirs ressurgissent alors et ses certitudes vacillent. *Présenté en ouverture du Festival de Cannes 2025! Un film génial basé sur le court-métrage éponyme.* Durée 1h38, âge voir site, français.

ERNEST COLE: PHOTOGRAPHE

MARDI 20 MAI, 18 H

De Raoul Peck. Raoul Peck redonne vie à Ernest Cole: photographe sud-africain de génie, il fut l'un des premiers à documenter l'apartheid, avant de disparaître en exil aux États-Unis. Dans un film d'une rare densité et récompensé par l'Œil d'Or à Cannes, le réalisateur de *I Am Not Your Negro* nous invite à vibrer avec ses photos si intenses et révélatrices de la terrible permanence des discriminations, prises sur le vif à Pretoria comme à New York. *L'histoire d'un photographe de génie, en colère. Un film d'une rare intensité!* Durée 1h46, âge 12 ans, vo s.t.

MISSION: IMPOSSIBLE: THE FINAL RECKONING

MERCREDI 21 MAI, 17 H ET 20 H 30
JEUDI 22 MAI, 20 H 15

De Christopher McQuarrie avec Tom Cruise, Rebecca Ferguson, Vanessa Kirby. Nos vies sont la somme de nos choix. Tom Cruise est une nouvelle (et dernière) fois Ethan Hunt dans *Mission: Impossible - The Final Reckoning*. Le huitième film de la célèbre franchise d'action est la suite directe du précédent opus. Ethan Hunt et ses alliés vont tenter de vaincre Gabriel et de détruire l'Entité une bonne fois pour toutes. *La saga culte poursuit sa course. Tom Cruise reprend le rôle d'Ethan Hunt et promet de captiver le public avec des cascades encore plus spectaculaires et des rebondissements haletants!* Présenté hors compétitions au Festival de Cannes 2025! Durée 2h49, âge 14 ans, français.

LA VENUE DE L'AVENIR

JEUDI 22 MAI, 17 H 45

De Cédric Klapisch avec Suzanne Lindon, Vincent Macaigne, Paul Kirchner. En 2025, trente membres d'une famille apprennent qu'ils vont hériter d'une maison inoccupée depuis des années en Normandie. Quatre cousins sont chargés d'inspecter les lieux. Ils tombent alors sur les traces de la mystérieuse Adèle. En retraçant ensemble leur histoire, ils en apprennent davantage sur leur ancêtre, qui a quitté la Normandie à l'âge de 20 ans pour aller chercher sa mère à Paris. Arrivée dans la capitale en 1895, Adèle vit la fin du siècle au cœur d'une révolution industrielle et culturelle. *Le film remonte le temps et questionne notre époque en jetant un coup d'œil dans le passé!* Un film poétique et ancré dans le réel! Durée 2h04, âge voir site, français.

AU ROYAL À TAVANNES

ANGES ET CIE

VENDREDI 16 MAI, 20 H
SAMEDI 17 MAI, 21 H
DIMANCHE 18 MAI, 17 H

De Vladimir Rodionov avec Élodie Fontan, Romain Lancry, Julien Pestel. Nous ne pouvons pas les voir. Ils sont toujours à nos côtés sans que nous le sachions. Ce sont nos protecteurs et nos guides. Bienvenue dans le monde des anges gardiens! Paul et Léa n'auraient jamais dû se rencontrer. Mais depuis, ils sont irrésistiblement attirés l'un par l'autre. Raphaëlle et Gabriel, deux anges que tout oppose, sont obligés de faire équipe pour tout remettre en ordre et empêcher ces deux humains de tomber amoureux. Durée 1h31, âge 10 ans, français.

THUNDERBOLTS*

SAMEDI 17 MAI, 14 H
DIMANCHE 18 MAI, 14 H
LUNDI 19 MAI, 20 H

De Jake Schreier avec Florence Pugh, Sebastian Stan, David Harbour. Marvel Studios rassemble une équipe d'antihéros peu conventionnelle:

Yelena Belova, Bucky Barnes, Red Guardian, Le Fantôme, Taskmaster et John Walker. Tombés dans un piège redoutable tendu par Valentina Allegra de Fontaine, ces laissés pour compte complètement désabusés doivent participer à une mission à haut risque qui les forcera à se confronter aux recoins les plus sombres de leur passé. *Puis prochainement à Tramelan.* Durée 2h06, âge 12 ans, français.

DES JOURS MEILLEURS

SAMEDI 17 MAI, 17 H
DIMANCHE 18 MAI, 20 H
MARDI 20 MAI, 17 H

De Elsa Bennett, Hippolyte Dard avec Valérie Bonneton, Michèle Laroque. À la suite d'un accident de voiture, Suzanne perd la garde de ses trois enfants. Elle n'a plus le choix et doit se soigner dans un centre pour alcooliques. À peine arrivée, elle y rencontre Alice et Diane, deux femmes au caractère bien trempé. Denis, éducateur sportif, va tenter de les réunir autour du même objectif: participer au rallye des Dunes dans le désert marocain. Durée 1h44, âge 12 ans, français.

AU CINÉMA ESPACE NOIR À SAINT-IMIER

À MORT LA SORCIÈRE!

SAMEDI 17 MAI, 22 H 30

De Maria Nicollier. Le film nous plonge dans l'univers imaginaire des crimes de sorcellerie. Ce documentaire révèle les rouages d'une machine judiciaire infernale qui a mené au bûcher des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Projection dans le cadre de la nuit des musées à Saint-Imier. En français. 12 ans. Durée 1h01.

CROQUETTE, LE CHAT MERVEILLEUX

DIMANCHE 18 MAI, 10 H 20
MERCREDI 21 MAI, 16 H 20

De Christopher Jenkins. Les chats ont plusieurs vies, et Croquette vient de gâcher celle de trop. On lui accorde une dernière chance, cependant une règle a changé: Croquette peut revenir, mais à un détail près... En français. 8 ans. Durée 1h24.

SANTOSH

MARDI 20 MAI, 17 H 10

De Sandhya Suri. Santosh hérite du poste de son défunt mari et devient policière comme

la loi le permet. Lorsqu'elle va sur le lieu du meurtre d'une jeune fille de caste inférieure, Santosh se retrouve dans une enquête tortueuse... vo s.t. 16 ans. Durée 2h08.

REINE MÈRE

MARDI 20 MAI, 20 H 10

De Manele Labidi. Malgré les difficultés financières, Amel compte bien ne pas quitter les beaux quartiers. Mais la famille est menacée de perdre son appartement, et sa fille Mouna se met à avoir d'étranges visions de Charles Martel... En français. 16 ans. Durée 1h33.

ERNEST COLE: LOST AND FOUND

MERCREDI 21 MAI, 20 H 10

De Raoul Peck. Ernest Cole, photographe sud-africain, fut l'un des premiers à documenter l'apartheid, avant de disparaître en exil aux États-Unis. Le réalisateur nous invite à vibrer avec ses photos de la permanence des discriminations. vo s.t. 12 ans. Durée 1h46.



Ernest Cole: Lost and Found, photo: trigon-film.org

Jeux

Sudoku Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot fléché** Les définitions sont placées dans la grille. Une flèche indique le sens dans lequel les lettres du mot défini sont à inscrire. Constituez le mot mystère avec les chiffres.

	8	9		3			6	
3		7	9	4				2
							7	9
			6	9			3	
1	9						4	5
	7		4	5				
7	2							
5				9	3	2		1
	3			8		7	5	

Boom de l'auto-entreprise	Étoile de la const. du Cygne	Créateur de Titeuf	Projeteur	Rapace diurne
Animaux Centième du yen		Plein de finesse	Tombé des gouttes	Ce qui attache
	Cousin du furet		Occise	
	Chapeau rond			
Groupe rock américain		Obstinée		
		Qui ne plient pas		
				Spécialité japonaise
Devise vaudoise (... et Patrie)	Sangliers femelles			Un mètre cube de bois
	Sorti de la poule			Avant aujourd'hui
Tout nu (fam.; 2m.)			Sorte de lait	
			Service	
Coupe la laine			La Chine en fait partie	
	Chanteur suisse (Ste-phan)			
Poèmes lyriques			Irlande gaélique	
Nations Unies				
		1	2	3
				4
				5
				6
				7

Solutions Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

4	9	2	5	8	6	1	7	3
3	8	6	1	4	7	9	5	2
1	7	5	2	3	9	8	4	6
2	6	4	7	9	8	3	1	5
5	1	8	3	6	2	7	9	4
9	3	7	4	5	1	2	6	8
8	5	9	6	1	3	4	2	7
7	4	3	9	2	5	6	8	1
6	2	1	8	7	4	5	3	9

T	U	C	M	E	U	Y	J	E	Z	D	U	J	
N	D	O	N	U	M	E	R	L	J	F	A	P	
S	M	X	K	Y	U	U	W	E	O	T	R	P	
R	O	U	X	J	T	U	L	V	Q	Z	O	L	
C	M	A	F	U	L	B	F	Q	J	N	F	W	
U	I	E	O	L	T	A	U	R	E	A	U	G	
A	Y	C	E	B	Q	T	Z	T	P	I	B	L	
R	G	R	L	V	M	A	T	I	E	R	N	N	
R	K	A	I	U	O	I	D	H	Y	R	H	F	
I	B	M	T	F	R	A	B	F	N	F	E	Q	
V	A	T	U	K	X	K	G	D	Q	W	K	B	
E	T	O	N	I	P	P	T	S	L	E	G	L	
B	N	D	J	W	C	L	O	Y	P	B	R	V	
M	M	J	I	U	C	C	U	R	Q	G	E	N	X

Rubrique offerte par

Découvrez ce qu'il se trame...

imprimerie bechtel sa

Belleve 4, 2608 Courtelary, 032 944 18 18

Grand Chasseral Imprimé en suisse

MAISON 1902

Trésors du jardin

Une journée pour révéler la richesse de votre espace vert

Le dimanche 25 mai, à Maison 1902 à Tramelan, de 9 h à 17 h, le public est invité à participer à la journée *Trésors du jardin*. Cet événement inédit est dédié à la valorisation du jardin familial, pensé à la fois pour le bien-être des particuliers et la préservation de la nature. Des professionnels et amateurs éclairés seront présents sur leurs stands pour dispenser leurs conseils, présenter et vendre leurs produits. Des dégustations, et ateliers-conférences sont aussi au programme. L'entrée est libre et ouverte à tous. Restauration et débit de boissons toute la journée.

Un jardin, mille possibilités

Le jardin familial est bien plus qu'un simple espace vert: il est un lieu de vie, de partage, d'apprentissage et de biodiversité. L'événement *Trésors du jardin* propose de montrer, à travers des ateliers, des démonstrations et des rencontres, comment chacun peut transformer son jardin en un espace utile, esthétique et respectueux de l'environnement.

Programme et temps forts

Tout au long de la journée, petits et grands pourront déambuler entre les stands, s'enrichir des démonstrations proposées et participer à des ateliers pratiques pour apprendre à aménager leur jardin ou comment apprêter et déguster ce qu'il produit de légumes, de fruits et... de *mauvaises herbes*. Les experts présents sur dix-huit stands vont partager leurs conseils sur la structuration des espaces, l'utilisation de plantes locales en cuisine ou en fabrication de cosmétiques. Les possibilités offertes pour la valorisation des fruits du verger et des fleurs communes comme expression artistique font également partie du programme. Pour compléter cette palette, des informations précieuses seront dispensées sur la pose de nichoirs pour hirondelles et martinets et autres oiseaux de nos régions.

Un engagement pour la nature et pour se faire plaisir

L'événement s'inscrit dans une démarche de sensibilisation à l'importance de la nature dans un milieu



urbain et dans les espaces privés. Par des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement, *Trésors du jardin* encourage chacun à adopter des gestes simples, mais efficaces: limiter les produits chimiques, favoriser les plantes locales, installer des refuges pour la faune ou des nids pour les oiseaux, tout en découvrant mille nouvelles façons de se régaler avec des cueillettes et recettes inédites. L'objectif est de montrer que chaque jardin, aussi modeste soit-il, peut devenir un véritable refuge pour la biodiversité et un espace de bien-être pour

ses occupants et de faire connaître des professionnels passionnés et passionnants.

Pourquoi participer ?

- Découvrir des idées concrètes pour aménager et embellir son jardin
- Rencontrer des experts et échanger des astuces pour un jardinage durable
- S'initier à des techniques simples et accessibles à tous
- Vivre une journée conviviale en famille, au contact de la nature
- Repartir avec des outils et des ressources pour transformer son propre jardin

Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble la richesse et la beauté de nos jardins.

■ BDS

Dimanche 25 mai de 9 h à 17 h
Maison 1902, rue Virgile Rossel 16
2720 Tramelan
Entrée libre et gratuite
Restauration et espace détente sur place

TRAMELAN
AVIS COMMUNAUX

Eau potable

Le service vient à votre rencontre!

Le samedi 17 mai prochain de 8 h à 12 h, le service de l'eau potable tiendra un stand et présentera ses activités lors du marché. À cette occasion, les 3 fontainiers seront présents pour vous faire découvrir leur travail et répondre à vos questions. Le fonctionnement général du réseau d'eau potable y sera présenté avec quelques thématiques phares: l'état des conduites, la détection de fuites, le nouveau bus avec le matériel de réparation, etc.

Une dégustation d'eau, sous forme de concours, permettra à chacun et chacune de se rendre compte des différences entre eau du robinet et eau en bouteille.

Notez la date dans votre agenda et n'hésitez pas à venir nous voir afin de mieux comprendre ce qui se cache derrière votre robinet! Nous serons ravis de partager un moment convivial et informatif avec vous.

■ SERVICE DE L'EAU POTABLE



ARMÉE DU SALUT

De la drogue au pastorat

Thierry Cuny a été pasteur et travaille aujourd'hui dans une ONG chrétienne. Vendredi 23 mai, à l'Armée du Salut de Tramelan, il racontera comment il est sorti de la drogue et de la délinquance.

Né dans une famille ouvrière et non pratiquante dans la banlieue parisienne, Thierry n'a reçu aucune éducation religieuse. En quête de sens et de direction pour sa vie, il connaît une jeunesse marquée par une scolarité ratée, des petits boulots sans intérêt, des sorties nocturnes arrosées et des soirées de défonce aux stupéfiants. Rien ne semblait éclairer sa vie médiocre faite d'incertitude et d'insécurité.

À 17 ans, une rupture avec son père le pousse à s'engager dans les Troupes de la marine pour trois ans, mais il craque au bout d'un an. Il revient alors chez ses parents et la même routine reprend: sorties nocturnes, délinquance, drogues, aucune satisfaction durable.

Pourtant, Dieu veille. Un après-midi très particulier, Thierry revoit un



ancien copain. Tous deux s'étaient liés d'amitié dans les salles de boxe, mais aussi lors de *fumettes party*. Entretemps, cet ami était devenu chrétien. La discussion s'engage et le regard rayonnant de son ami se pose sur un Thierry fragilisé par le désespoir et la peur. Il vit alors un choc intérieur violent. Il ne comprend pas ce qui se

passé. Pourquoi ce tumulte intérieur? C'est la panique à bord et il fait littéralement naufrage. Son ami lui parle de Jésus et de son œuvre de sauvetage. Mais, c'est trop pour Thierry qui fuit avec la boule au ventre. Pourtant, cette rencontre sera le commencement du travail de Dieu en lui.

Aujourd'hui, dans une vie connectée avec le Dieu de la grâce et du recommencement, il se sent épanoui, vivant pleinement, et il peut dire: «Oui, Jésus a changé ma vie!» ■ PD

Vendredi 23 mai, 19 h, apéro, 19 h 30, soirée publique: Témoignage
Armée du Salut, Grand-Rue 58, Tramelan
Entrée libre, chapeau
Activité pour les enfants et garderie
tramelan.armeedusalut.ch



Ensemble en Fête

Un événement joyeux et festif pour tous les âges vous attend ce samedi 17 mai à l'Armée du Salut de Tramelan



Ensemble en Fête est la digne héritière de l'ancestrale et très traditionnelle Fête des Moissons, qui, depuis des lustres attirait des centaines de personnes à la salle de la Marelle. L'objectif de rencontrer la population en lui donnant l'occasion de soutenir le travail de

l'Armée du Salut dans la région n'a pas changé. Mais ce qui est nouveau, outre la période de l'événement, c'est la forme et le cadre. La répartition particulière des activités, des stands et des tables favorise des rencontres plus conviviales et plus intimes. Chacun pourra manger à sa guise, salé ou sucré, sans horaire défini, donc pas besoin de viser particulièrement le midi. Pour ceux qui ne connaissent pas encore les locaux de la Grand-Rue 58, ce sera une belle occasion de les découvrir.

Voici ce qui vous attend de 10 h à 16 h ce samedi 17 mai: restauration variée, stands de pâtisserie, animation pour les enfants, jeux, musique et art. ■ CML

Pour plus de renseignements:
tramelan.armeedusalut.ch



MONT-TRAMELAN
AVIS COMMUNAUX

Mensuration officielle

Mandat de mise à jour de la mensuration officielle 2026 à 2033

Le mandat de mise à jour de la mensuration officielle de la commune de Mont-Tramelan pour la période contractuelle 2026-2033 a fait l'objet d'un appel d'offres public dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* du 7 mars dernier. Le bureau de géomètres brevetés Sigeom SA, représenté par

Jacques Giauque, a déposé un dossier de candidature dans le délai imparti.

Lors de sa séance du 14 avril, le Conseil communal a attribué le mandat à Jacques Giauque, du bureau Sigeom SA.

■ CM

ASCENSION

Délais rédactionnels modifiés

En raison du Jeudi de l'Ascension le 29 mai, les délais de remise du matériel pour l'édition de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* du vendredi 30 mai seront modifiés comme suit:

- Utile et paroisses: lundi 26 mai, 10 h
- Officiel et sport: lundi 26 mai, 12 h
- Rédactionnel et annonces: mardi 27 mai, 9 h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

CONCOURS CINÉMATOGRAPHE TRAMELAN



Des entrées à gagner pour Mission: Impossible – The Final Reckoning

Saurez-vous retrouver certaines vignettes du film qui se sont cachées dans nos pages? Des entrées gratuites pour le film *Mission: Impossible – The Final Reckoning* sont à gagner!



Pour participer, il vous suffit de compter le nombre de vignettes trouvées dans cette édition (*Feuille d'Avis du District de Courtelary* N° 19 du 16 mai) et de remplir le formulaire en ligne: <https://cinematographe.ch/concours> (QR code ci-contre).

Le délai de participation est fixé au mardi 20 mai (compris).

Bonne chance à tous!

Les vignettes ici présentes servent d'exemple et ne doivent pas être comptées!



Procès-verbal du Conseil général

Séance ordinaire tenue le 28 avril 2025 à 19 h 30 à l'auditorium du CIP

Présidente: Valérie Piccand, Groupe Débat.

Secrétaire du procès-verbal: Lorrie Houlmann, vice-chancelière.

Invités: Cédric Berberat, responsable de l'Office des Ponts et chaussées, III^e arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois; Lucie Noirat, chancelière municipale; Julien Moeschler, co-directeur de l'Agence Giorgianni et Moeschler; Sébastien Rodriguez, chef de projet du bureau d'ingénieurs GVH SA.

1. Appel

L'appel auquel procède Thierry Gagnebin, secrétaire, fait constater la présence de 32 conseillers généraux sur 37. La majorité absolue est fixée à 17.

Sont excusés: Amaury Habegger, PLR; Elvis Lehmann, PLR; Pascal Mercier, PS; Manila Monti Charmillot, Groupe Débat; Pierre-Alain Basso, Groupe Débat.

2. Approbation de l'ordre du jour

La présidente donne connaissance de l'ordre du jour.

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2025
4. Lancement d'une procédure participative relative à la revalorisation de la Grand-Rue et la zone Centre
5. Réponses aux interpellations

I. Décisions

6. Bureau du Conseil général, remplacement de Thierry Gagnebin, PS, secrétaire
7. Commission des finances, remplacement de Thierry Gagnebin, PS
8. Commission des finances, remplacement de Deborah Kläy, UDC
9. Commission non permanente relative au Règlement concernant les commissions permanentes, remplacement de Deborah Kläy, UDC
10. Règlement relatif aux bons de garde, révision
11. Motion de Vincent Vaucher, PS et Jean-Philippe Joubert, PS, intitulée *Introduction d'une taxe pour l'ouverture des routes communales récemment aménagées à Tramelan*
12. Motion de Christophe Vienat, PLR, Vincent Vaucher, PS, et Georges Juillard, UDC, intitulée *Pour une abolition de l'art. 431 al. 4 du RCC*
13. Postulat de l'ensemble des conseillers générales intitulé *Et pourquoi*

pas un premier Forum des Femmes à Tramelan?

14. Rapport 2024 de la commission de gestion

II. Projets en cours du Conseil municipal

15. Information sur la récolte des plastiques ménagers
16. Autres informations du Conseil municipal

III. Divers

17. Résolutions
18. Motions – postulats
19. Interpellations
20. Petites questions
21. Correspondance au Conseil général
22. Divers

Les membres du Conseil général acceptent l'ordre du jour à l'unanimité.

3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2025

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2025 est accepté à l'unanimité, avec remerciements à son autrice.

4. Lancement d'une procédure participative relative à la revalorisation de la Grand-Rue et la zone Centre

La présidente indique que les membres des commissions des Domaines publics, de l'Environnement, du Développement territorial et du Développement de la Cité ont été invités et pourront interagir s'ils le souhaitent.

La présidente cède la parole à Hervé Gullotti, maire, qui expose le projet de lancement d'une procédure participative relative à la revalorisation de la Grand-Rue et la zone Centre. Il donne les informations suivantes:

« Mesdames, Messieurs les membres du Conseil général, les membres des commissions, cher public et représentants des médias

En partenariat avec l'Office des Ponts et chaussées du canton de Berne, nous allons vous présenter un projet ambitieux qui s'intitule: lancement d'une procédure participative relative à la revalorisation de la Grand-Rue et de la zone centre.

Ce projet, que nous portons avec conviction et responsabilité, s'inscrit pleinement dans notre vision communale à long terme, l'Agenda 2040,

un cadre stratégique qui guide notre développement vers un avenir durable, solidaire et attractif.

La nécessité d'un assainissement de la route cantonale, entre la rue de la Gare Pont de la Formation et la rue de l'Industrie, représente bien plus qu'un simple chantier d'infrastructure. Grâce à la collaboration étroite avec l'Office des Ponts et Chaussées du canton de Berne, nous avons l'opportunité de repenser ensemble cet espace clé de notre commune. »

Il diffuse ensuite une présentation qui est annexée au présent procès-verbal et en fait partie intégrante.

Slide 2

Nous allons vous présenter aujourd'hui comment nous prévoyons, commune de Tramelan et OPC, de mettre en place un processus de requalification avant-projet de réfection de la Grand-Rue à Tramelan, sur le tronçon qui mène du carrefour de la rue de la Gare à celui Pont de la Formation au carrefour de la rue de l'Industrie.

Qui sont nos partenaires, quels sont nos objectifs, quel est notre calendrier, et de quelle manière nous allons faire appel à l'ensemble des forces vives intéressées à participer à la construction de ce projet.

Slide 3

Les partenaires à l'heure actuelle du projet:

- La Municipalité de Tramelan.
- L'Office des Ponts et Chaussées, Service pour le Jura bernois.
- Le bureau GVH qui nous soutient dans l'établissement de cette étude préliminaire cet avant-projet.
- L'Agence Giorgianni et Moeschler qui nous accompagne pour les questions de communication.

Slide 4

Le projet correspond au périmètre actuel suivant, qui sera peut-être amené à se modifier en fonction des réflexions:

- Grand-Rue du carrefour de la rue de la Gare à celui de Pont de la Formation à la rue de l'Industrie.
- Le périmètre communal situé entre le Champs de Foire, l'extrémité sud de la rue de la Printanière, la rue Haute et l'Église réformée.

- Côté Sud de la Grand-Rue: Place du 16-Mars et la Place du Marché

Nous ne voulons pas seulement refaire une route.

Nous voulons créer un cœur de village.

Un lieu de vie, de rencontre, d'échange, à l'image de la population de Tramelan: dynamique, diverse et tournée vers l'avenir.

Tramelan, localité longitudinale, a besoin d'un endroit où les habitantes et les habitants puissent se retrouver, qui se situe à proximité des commerces locaux et des principaux grands distributeurs, un endroit convivial qui s'affranchit de l'histoire qui marque encore vivement les esprits.

Ce centre pour lequel le Conseil municipal a défini un périmètre (entre la Place du 16-Mars et l'Église réformée, qui comprend la Place du 16-Mars et la Place du Marché) sera celui de toutes les Tramelotes et de tous les Tramelots.

Slide 5

Nous sommes conscients que ce projet va redessiner la géographie de cette partie de la localité.

Ce n'est pas une mince affaire car nous allons bousculer des habitudes, repenser la mobilité, donner un nouveau visage à ce secteur pour lequel de nombreuses études ont d'ores et déjà été consacrées.

Trois éléments motivent particulièrement l'action du Conseil municipal et l'OPC:

- La mobilité: aujourd'hui, ce terme est devenu incontournable en termes d'aménagement du territoire. Il s'agit de concilier les différents modes de déplacement de manière à ce que chacun d'entre eux trouve une place dans l'environnement de vie.

Je rappelle à ce titre que la commune de Tramelan a été tout récemment retenue dans le cadre du projet à soumission MOMODU 2.0, pour *Modèles de Mobilité Durable dans les communes et les régions*.

Cette initiative est soutenue financièrement par l'Office fédéral de l'Énergie. Le projet s'articule autour de quatre axes principaux: (1) La promotion et développement des mobilités actives, avec un accent spécifique sur la mobilité cycliste et pour les personnes à

mobilité réduite qui compléteront les efforts importants déjà en cours pour restaurer les traverses piétonnières, atout urbanistique spécifique à Tramelan; (2) La réduction de la circulation motorisée, en particulier en rapport avec le trafic pendulaire lié aux entreprises industrielles sises dans la commune en soutenant ces entreprises dans la planification de leur mobilité; (3) La création d'offres de mobilités partagées et alternatives aux véhicules individuels motorisés, des offres destinées aux habitants et visiteurs du village (4). Le soutien au développement local de l'électromobilité notamment auprès des propriétaires privés.

- La sécurité: ce secteur est confronté à un grand nombre d'usagers pour lesquels il faut réduire au maximum le risque de collision: trafic motorisé, trafic cycliste, transports publics, chemins piétonniers, traversées de route, places de stationnement, activités commerciales. C'est aussi un lieu de rencontre avec le marché du samedi matin, quelques bistrotts, restaurants et tea-rooms qui le jalonnent.

- Cadre de vie: c'est un endroit où l'on vit, où l'on travaille, où l'on passe sans s'arrêter, où l'on habite, où l'on se croise et où l'on discute. Un endroit qui doit devenir convivial et rassembleur.

Slide 6

Les principales motivations des autorités concernées sont affichées sur cette slide:

- Vieillesse des infrastructures de la route cantonale avec nécessité de réfection

La route cantonale doit répondre en effet aux nouvelles exigences légales.

- Attentes citoyennes.

Depuis très longtemps maintenant, les Exécutifs qui se sont succédé ont rêvé d'un centre de la localité qui pourrait dynamiser la vie de celle-ci. Je rappelle ce Concours d'idées en 1999 organisé par l'OACOT dans le cadre du renforcement de l'attrait des centres régionaux auquel Tramelan, sous le slogan *Un cœur en mouvement* a participé. On souhaitait notamment à l'époque y créer des lieux de rencontre, mettre en valeur le savoir-faire industriel et artisanal, aménager des lieux d'activités culturelles et sociales.

Depuis lors il y a eu:

- étude mobilité scolaire: réalisée par CITEC en 2019;
- étude préliminaire du trafic Grand-Rue – Pont – Combe-Aubert – Gare: réalisée par le bureau GVH en 2022;
- projet des Traverses: projet pilote à Tramelan sur la mise en valeur des Traverses (2023);
- projet de zone 30 km/h qui devrait se concrétiser en 2025 et 2026.

Ces attentes battent déjà dans le cœur des Tramelotes et des Tramelots.

- Volonté politique de revitalisation du centre du village.

Cette volonté de faire de ce secteur un poumon s'est ensuite poursuivie avec l'appui d'un promoteur privé au début des années 2000, en vain.

- Opportunités de synergies dans le financement des infrastructures cantonales et communales (mutualisation des coûts).



Le canton et la commune s'unissent dans leurs efforts de réduire au maximum l'impact financier de tout cela.

La commune profitera des travaux entrepris par le canton sur la route pour assainir ses canalisations et installer le chauffage à distance sur ce tronçon. Des montants sont prévus dans le plan d'investissement communal.

- Dans l'Agenda 2040.

Nous nous sommes dotés en début de législature, en collaboration avec le Conseil général, de cet outil, exigeant, contraignant, qui déploie un certain nombre de mesures favorisant le vivre-ensemble. Ce projet s'inscrit dans cet état d'esprit qui vise à répondre au mieux aux besoins des groupes d'intérêts qui gravitent autour, des nécessités environnementales qui sont devenues aujourd'hui des priorités, des enjeux démocratiques construits sur l'échange de vues, les activités collectives, le souci de la solidarité et du bien-être de toutes et tous.

Slide 7

La démarche que nous lançons aujourd'hui est participative par essence. Elle repose sur l'écoute, le dialogue, la co-construction. Elle visera à recueillir vos attentes, vos idées, vos préoccupations et vos rêves pour ce futur centre de Tramelan.

Ce processus sera accompagné, structuré, transparent. Il s'appuiera sur des ateliers et des outils accessibles à toutes et tous.

Pour le moment, nous avons défini que deux types d'ateliers participatifs seront organisés: un restreint et un large.

Le restreint sera composé d'un représentant(e) de la commission d'environnement, de la commission du développement territorial, de la commission du développement de la cité, de la commission de l'instruction publique, de ProMoTion, des restaurateurs et des C.J.

Le cercle large sera ouvert aux autres milieux à consulter: les riverains (propriétaires et locataires), les utilisateurs de la route, les citoyens sensibles à la mobilité douce, les agriculteurs, la société de chauffage à distance (CAD) – Réseau en extension, les investisseurs potentiels pour un hôtel, les soins à domicile, les surfaces commerciales, et les feux bleus et les offices cantonaux concernés tels que le service des monuments historiques, la ligue du patrimoine, l'inspection des routes.

Nous organiserons également une rencontre spécifique aux commerçants et artisans locaux qui ont un intérêt particulier dans ce projet.

Slide 8

Les objectifs cantonaux. Vous pouvez en prendre connaissance sur le slide. Cédric Berberat de l'Office des Ponts et Chaussées se tient à disposition si vous voulez davantage de précisions.

Slide 9

Les objectifs communaux ont été évoqués. Ils sont résumés en quelques phrases sur la présentation.

Slide 10

Les buts du projet sont également définis en résumé sur cette slide.

Slide 11

En finalité, le résultat des réflexions devra aboutir sur différents diagnostics à la fois techniques, mais aussi

d'usage pratique dans le cadre d'une concertation qui se veut ciblée avec des ateliers participatifs. Nous rendrons public l'avancement de ce projet y compris au Conseil général, mais aussi aux différents ateliers organisés. Tout ceci débouchera sur un rapport qui se terminera en fin d'année.

Slide 12

Le projet est ambitieux. Son calendrier est décrit sur cette slide.

L'objectif commun entre l'OPC et la Municipalité est de terminer l'étude de faisabilité et d'avant-projet fin 2025, de lancer l'avant-projet et les procédures d'autorisation urbanistiques éventuellement nécessaires en 2026 et réaliser les travaux entre 2027 et 2029.

Nous sommes conscients qu'il y a de grands enjeux auxquels nous sommes sensibles:

Il y a une réalité d'aujourd'hui avec laquelle nous allons devoir composer; Il y a de nombreux acteurs qui entrent en ligne de compte que nous allons prendre avec nous dans ce projet. Des calendriers qui seront peut-être différents du nôtre dont nous allons devoir tenir compte.

Mais nous sommes confiants sur le fait que de réaliser ce centre de la localité est une nécessité absolue et nous sommes prêts à attendre à entendre toutes les revendications avec bienveillance.

Slide 13

En résumé, les socles qui constituent notre projet, une feuille de route claire, une adhésion large, une base solide avant l'avant-projet et une dynamique de dialogue et de confiance entre les autorités et la population.

Slide 14

Questions – réponses

La présidente remercie Hervé Gullotti, maire, pour son exposé.

La discussion est ouverte.

Vital Gerber, Groupe Débat, remercie pour la présentation et estime réjouissant que le Conseil municipal mette la priorité sur un projet comme celui-là. Il suppose qu'il existe beaucoup de choses intéressantes qui ont déjà été faites ou sont en cours de réalisation au-delà de Tramelan. Est-ce qu'il a été prévu de s'inspirer d'autres modèles qui pourraient être pertinents pour notre cité?

Il enchaîne avec l'aspect participatif. Pour que la population soit intéressée à s'impliquer, il faut aussi qu'elle ait l'impression que ses propositions soient prises en compte. Selon quels critères les éléments seront-ils retenus dans le processus participatif?

Hervé Gullotti, maire, répond que le comité tiendra compte de ce qui a déjà été réfléchi à Tramelan, il y a déjà beaucoup de sources d'inspiration. Il relève que l'atelier large permettra aux citoyennes et citoyens qui ont d'autres exemples à proposer de le faire. De plus, si les membres des commissions ont eu des inspirations en lien avec des projets qu'ils connaissent déjà, ces ateliers permettront aussi de restituer les éléments principaux de ces projets. Quant à la population, c'est une question à laquelle il est difficile de répondre à ce stade. Chaque proposition sera pesée en fonction de différents critères.

François Roquier, Groupe Débat, relève qu'il y aura des intérêts contraires, par exemple entre les usagers de la voiture et de la mobilité douce, les commerçants, etc. Comment le comité va-t-il arbitrer les différents pôles d'intérêts

qui pourraient être contradictoires et selon quels critères?

Hervé Gullotti, maire, admet que c'est un projet qui sera soumis à de nombreuses contradictions. Il faudra trouver beaucoup de chemins. Les enjeux sont grands dans ce projet. En premier, il faut attendre de récolter les informations, et attendre la réalisation des ateliers participatifs pour savoir comment mettre tous ces intérêts d'accord les uns avec les autres. Il précise que cela sera difficile. Par contre, les personnes qui ont l'habitude de travailler sur ce genre de problématique sont aussi invitées à participer à ces ateliers. L'objectif est de trouver un consensus général. On attend de récolter les différents besoins et les attentes de la population pour pouvoir établir une synthèse et proposer une solution.

Joëlle Gairaud, Groupe Débat, demande comment vont être menés les ateliers participatifs. Comment cela sera-t-il construit et dirigé?

Hervé Gullotti, maire, répond que ce soir il s'agit d'une séance d'information sur le lancement de projet. Le fondement et la manière dont sera géré le projet n'ont pas encore de réponse. Le projet se construira au fur et à mesure.

Cédric Berberat de l'OPC précise que différentes thématiques seront traitées dans le cadre des ateliers participatifs, dont le stationnement, la mobilité piétonne, vélo, etc. On travaillera par petits groupes qui vont aborder les thématiques citées pour exposer leur vision. Toutes les propositions seront alors recensées. Les mandataires et participants aux cercles restreint et large pourront alors cibler et préciser les attentes de chaque thématique pour ensuite les prioriser selon des coefficients. Le principe général est de traiter des thématiques et ensuite de donner des facteurs de priorisation.

Cyrille Müller, membre de la commission des Domaines publics, relève la problématique du trafic pendulaire. Il ne voit pas d'axe de délestage possible pour ces usagers de la route. En raison des horaires irréguliers, et du chômage partiel, cela lui semble difficile de transférer ces utilisateurs sur les transports publics. Quelle solution apporter à ceci? A-t-on une idée du nombre de véhicules qui empruntent les routes tramelotes?

Cédric Berberat des Ponts et Chaussées informe que ce sont 8500 véhicules qui traversent la localité de Tramelan par semaine. Le trafic de transit fera partie des réflexions à mener et c'est aussi pour ça que des ateliers participatifs seront organisés, car il y aura peut-être des solutions qui seront amenées.

Hervé Gullotti, maire, ajoute qu'en parallèle à ce projet, la commune de Tramelan travaille avec le Parc Chasseral. Des discussions avec les grandes entreprises locales ainsi que d'autres communes touchées par le trafic pendulaire, Sonceboz, Villeret et Saint-Imier, ont récemment eu lieu à Sonceboz. Les communes jurassiennes et la communauté de communes du Plateau de Maïche sont aussi confrontées à la problématique de gestion du trafic pendulaire et sont en contact avec les communes. Le groupe travaille à trouver des solutions. Des rencontres sont fixées, d'ailleurs la prochaine aurait lieu mi-mai avec les communes françaises afin de trouver avec les Parcs des solutions qui pourraient convenir aux besoins des entreprises et des populations des communes touchées par le trafic motorisé pendulaire.

Nathalie Mercier, Groupe Débat, demande si tout le comité de ProMoTion participe au cercle restreint ou s'agit-il de tous les commerçants, ou d'une délégation de l'association?

Hervé Gullotti, maire, répond qu'il s'agira d'un représentant de ProMoTion.

Saralina Thiévent, de la commission du Développement de la Cité, propose d'indiquer qui seront les participants au cercle restreint. Elle-même en fera partie.

Hervé Gullotti, maire, informe qu'il y aura un représentant des commissions des Domaines publics, de l'Environnement, du Développement territorial et du Développement de la Cité, ainsi qu'un représentant de ProMoTion, des Chemins de Fer du Jura et un restaurateur. Ce groupe restreint accompagnera le Conseil municipal et l'Office des Ponts et Chaussées dans les réflexions.

5. Réponses aux interpellations

Manila Monti Charmillot et Nathalie Mercier, Groupe Débat (Location de jardins)

Réponse de Hervé Gullotti, maire: «Le Conseil municipal est prêt à collaborer à la demande des interpellatrices. Il proposera sur son site internet un onglet à cet effet, tout comme celui de l'immobilier, existant. Le Conseil municipal alimentera ce volet du site en mettant cet espace à disposition de qui voudra en profiter, mais il ne fera aucune autre tâche administrative y afférent. L'Exécutif proposera cette prestation sur son nouveau site internet qui devrait être réalisé à fin 2025 ou en 2026.»

Les interpellatrices se déclarent *satisfaites* de la réponse.

Jean-Philippe Joubert, PS (Mandat à la Commission de gestion pour l'étude des dépassements de crédits d'investissement pour les travaux communaux en 2024)

Réponse du bureau du Conseil général: «Le bureau du Conseil général a pris note de l'interpellation de Jean-Philippe Joubert (PS) déposée en date du 17 février 2025 lors du Conseil Général. Étant donné que le Conseil municipal n'est pas compétent pour proposer des thèmes à aborder par la Commission de gestion, le bureau du Conseil général a pris les devants en s'adressant directement à la commission de gestion par le biais de son président, Sébastien Wyss. Celui-ci va informer les membres de la commission de gestion et ce thème sera proposé pour l'année 2025. Dans un premier temps, la commission de gestion se mettra en relation avec la COFI et l'administrateur des finances communales.

L'interpellateur se déclare *satisfait* de la réponse.

I. DÉCISIONS

6. Bureau du Conseil général, remplacement de Thierry Gagnebin, PS, secrétaire

L'entrée en matière n'est pas contestée.

Se référant à la proposition présentée par le Parti socialiste, le Conseil général nomme à l'unanimité Marc Froidevaux, PS, en qualité de secrétaire du bureau du Conseil général avec effet au 1^{er} mai 2025, en remplacement de Thierry Gagnebin, PS, démissionnaire au 30 avril 2025.

La présidente souhaite beaucoup de plaisir à Monsieur Froidevaux au sein de ce bureau.

7. Commission des finances, remplacement de Thierry Gagnebin, PS

L'entrée en matière n'est pas contestée.

Se référant à la proposition présentée par le Parti socialiste, le Conseil général nomme à l'unanimité Sylvain Riard, PS, en qualité de membre de la commission citée en titre avec effet au 1^{er} mai 2025,

en remplacement de Thierry Gagnebin, démissionnaire au 30 avril 2025.

La présidente souhaite beaucoup de plaisir à Sylvain Riard au sein de cette commission.

8. Commission des finances, remplacement de Deborah Kläy, UDC

L'entrée en matière n'est pas contestée.

Se référant à la proposition présentée par le Parti UDC, le Conseil général nomme à l'unanimité Jean-Charles Juillard, UDC, en qualité de membre de la commission citée en titre avec effet immédiat, en remplacement de Deborah Kläy, démissionnaire.

La présidente souhaite beaucoup de plaisir à Monsieur Juillard au sein de cette commission.

9. Commission non permanente relative au Règlement concernant les commissions permanentes, remplacement de Deborah Kläy, UDC

L'entrée en matière n'est pas contestée.

Se référant à la proposition présentée par le Parti UDC, le Conseil général nomme à l'unanimité Richard Juillard, UDC, en qualité de membre de la commission citée en titre avec effet immédiat, en remplacement de Deborah Kläy, démissionnaire.

La présidente souhaite beaucoup de satisfaction à Richard Juillard au sein de cette commission.

10. Règlement relatif aux bons de garde, révision

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président cède la parole au Conseil municipal qui ne souhaite pas s'exprimer.

La présidente donne la parole aux rapporteurs de groupe qui s'expriment tous en faveur de la modification proposée.

La discussion n'étant pas demandée, la présidente soumet la modification au vote en bloc.

À l'unanimité, le Conseil général accepte la révision du Règlement relatif aux bons de garde sous réserve du référendum facultatif.

L'entrée en vigueur est prévue au 1^{er} juin 2025.

11. Motion de Vincent Vaucher, PS et Jean-Philippe Joubert, PS, intitulée Introduction d'une taxe pour l'ouverture de routes communales récemment aménagées à Tramelan

L'entrée en matière n'étant pas contestée, Hervé Gullotti, maire, déclare:

«La pratique existe déjà. Une facture est adressée à l'ensemble des mandants à raison de 40 francs au mètre carré. Une fois la remise en état de la route effectuée, la facture est transmise directement au mandant. Nous admettons que ces interventions tardives engendrent des nuisances pour les citoyens. Cependant, il n'y a pas de coûts additionnels pour la commune puisque la taxe de dépréciation existe déjà. Ces rentrées d'argent sont comptabilisées dans le compte 6150.4240.01. En ce qui concerne les entreprises de services de télécommunication, il n'est pas possible d'appliquer le même principe selon l'article 35 de la loi sur les télécommunications. Un montant forfaitaire de 100 francs est prélevé indépendamment des mètres carrés. Nous admettons qu'un travail de communication supplémentaire devrait

être établi afin de renforcer la coordination, selon l'échéancier des travaux publics, avec les entreprises concernées pour éviter ces réouvertures tardives de routes. Puisqu'un prélèvement de taxe existe déjà sans qu'il y ait de base légale formelle, il est proposé de modifier le Règlement communal sur les émoluments comme suit :

Art. xxx Fouilles

1. Une taxe fixe de 1500 francs sera perçue pour chaque autorisation de creusage dans le domaine public communal ou la voie publique, couvrant les frais de surveillance et les frais administratifs.
2. Une taxe fixe de 400 francs par m² de fouille sera perçue pour la dépréciation de la chaussée occasionnée par les travaux.
3. Dans tous les cas, il est toisé un mètre carré au minimum.
4. La dépréciation des marques de signalisation ou des installations nécessaires à la signalisation est facturée selon la tarification communale et cantonale en vigueur.

Concernant ce dernier, un projet de modification dudit règlement sera présenté pour la séance de juin 2025, avec entrée en vigueur au 1^{er} août 2025. Des vérifications seront faites dans l'intervalle quant à la légalité des montants.

Par conséquent, le Conseil municipal recommande d'accepter la motion. »

La présidente donne la parole aux motionnaires qui ne souhaitent pas prendre la parole.

La présidente donne la parole aux rapporteurs de groupe qui préavisent tous favorablement l'adoption de la motion.

La présidente ouvre la discussion.

Quentin Landry, UDC, est favorable à la motion, mais constate que dans la réponse du Conseil municipal les routes ne sont pas mentionnées à l'inverse des fouilles. Il relève qu'il y a des propriétaires de maisons qui ont des conduites privées qui passent sous les routes communales sur plusieurs dizaines de mètres et qui pourraient occasionner des coûts très importants pour ceux qui aimeraient refaire leur canalisation vieillissante sur des routes qui n'ont pas été prévues de refaire. Est-ce qu'il y a un point qui sera amené pour les routes récemment aménagées ?

Hervé Gullotti, maire, indique que ce n'est pas précisé. Il relève que ce point devra être traité lorsque le projet de modification du Règlement communal sur les émoluments sera présenté au Conseil général.

Au vote, la motion est adoptée à l'unanimité.

12. Motion de Christophe Vienat, PLR, Vincent Vaucher, PS, et Georges Juillard, UDC, intitulée Pour une abolition de l'art. 431 al. 4 du RCC

L'entrée en matière n'étant pas contestée, la présidente donne la parole au Conseil municipal.

Christophe Gagnebin, CM, rend tout de même attentif au fait que si le Conseil municipal est favorable à la modification proposée dans cette motion, il est aussi conscient que ça peut donner lieu à des conflits de voisinage. Le Conseil municipal a souvent été large en termes d'octroi de dérogations du moment qu'il s'agissait de transformations ou d'aménagements de bâtiments existants. N'en demeure pas moins qu'il y a parfois eu des oppositions. D'une part pour un aspect esthétique et d'autre part sur le bruit : même si en termes de décibels, les pompes à chaleur remplissent les conditions exigées, un bruit continu peut parfois être gênant. Le Conseil municipal souhaite continuer d'être attentif, c'est la raison pour laquelle

il propose d'approuver cette motion sous forme de postulat. Ainsi, nous gardons une certaine flexibilité entre l'abrogation radicale et éventuellement le maintien d'une disposition qui permettrait parfois de trouver des compromis. Dans tous les cas, une motion serait trop contraignante par rapport aux démarches liées à la révision du PAL, car les dispositions du RCC ont été approuvées il y a moins de 15 ans et qu'en vertu du principe des stabilités des plans, on ne pourrait pas modifier cet article du RCC. Il est donc préférable de l'intégrer à la 3^e phase de révision du plan d'aménagement local qui est actuellement en cours.

La présidente donne la parole aux motionnaires qui ne souhaitent pas prendre la parole.

La présidente donne la parole aux rapporteurs de groupe.

Par leur rapporteur, le PLR et l'UDC préavisent favorablement la transformation de la motion en postulat. Le PS est favorable au maintien de la motion. Quant au Groupe Débat, il laisse la liberté de vote.

La présidente ouvre la discussion.

Christophe Vienat, PLR, remercie le Conseil municipal pour sa réponse. Il demande quand la 3^e révision du plan d'aménagement local sera terminée ?

Christophe Gagnebin, CM, ne peut donner une réponse claire et précise. Cette 3^e phase est actuellement en examen préalable auprès de l'OACOT. Le dossier sera retourné à la commune avec des modifications qu'il faudra prendre en compte. La modification de l'art. 431 al. 4 du RCC sera ensuite intégrée au dossier. La phase d'approbation définitive ira à l'OACOT avant sa présentation au Conseil général. La procédure est longue, mais elle le serait tout autant pour une modification du RCC. L'OACOT préconiserait sans doute le même procédé tel que présenté.

Vincent Vaucher, PS, dépose une motion d'ordre à 20 h 26.

À l'issue de l'interruption de séance, à 20 h 39, la présidente donne la parole à Vincent Vaucher, PS.

Vincent Vaucher annonce que le Parti socialiste accepte la transformation de la motion en postulat.

La présidente ouvre la discussion qui n'est plus demandée.

La présidente passe au vote l'objet.

À la majorité, le Conseil général accepte la transformation de la motion en postulat.

13. Postulat de l'ensemble des conseillères générales intitulé Et pourquoi pas un premier Forum des Femmes à Tramelan ?

L'entrée en matière n'étant pas contestée, la présidente donne la parole au Conseil municipal.

Hervé Gullotti, maire, déclare : « Le Conseil municipal salue l'initiative des motionnaires, conscient que la place de la femme en politique est loin d'être satisfaisante et que la parité n'est pas encore de mise. Il soutient l'initiative, tout comme il soutiendrait toute mobilisation de la société civile en ce sens. Par contre, le Conseil municipal ne souhaite pas s'engager dans la démarche au-delà d'organiser une première séance, fournir la logistique (salle) et couvrir quelques frais financiers, à déterminer, pour lancer le projet. Le Conseil municipal ne souhaite pas que l'administration ou lui soient mis en porte-à-faux avec ce que le projet de forum pourrait engendrer.

Il recommande au Conseil général d'accepter le postulat. »

La présidente donne la parole aux motionnaires qui ne souhaitent pas s'exprimer.

La présidente donne la parole aux rapporteurs de groupe qui préavisent tous favorablement l'adoption de la motion.

La présidente ouvre la discussion.

Nathalie Mercier, Groupe Débat, remercie le Conseil municipal pour sa réponse. Elle s'interroge sur la signification de la phrase « Le Conseil municipal ne souhaite pas que l'administration ou lui soient mis en porte-à-faux avec ce que le projet de forum pourrait engendrer. » Elle demande une explication.

Hervé Gullotti, maire, répond qu'il pourrait y avoir des prises de positions politiques qui n'autoriseraient pas le Conseil municipal à entrer en matière sur la politique du forum.

La présidente passe au vote l'objet.

Au vote, à l'unanimité des membres du Conseil général, le postulat est accepté.

14. Rapport 2024 de la commission de gestion

L'entrée en matière n'étant pas contestée, la présidente donne la parole à Sébastien Wyss, PLR, président de la commission de gestion. Ce dernier indique qu'un complément d'information a été apporté au point Valforêt. La dernière version du rapport a donc été distribuée aux membres du Conseil général ce soir (dont une copie est jointe au présent procès-verbal et en fait partie intégrante).

Les membres de la Commission de gestion restent à disposition pour toutes questions.

La présidente donne la parole aux rapporteurs de groupe qui préavisent tous favorablement l'acceptation du rapport de la commission de gestion.

La présidente ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, la présidente soumet le rapport 2024 de la commission de gestion au vote du Conseil général qui l'approuve à l'unanimité.

II. PROJETS EN COURS DU CONSEIL MUNICIPAL

15. Information sur la récolte des plastiques ménagers

La présidente cède la parole à Deborah Kläy qui diffuse une présentation qui est annexée au présent procès-verbal dont elle en fait partie intégrante.

16. Informations du Conseil municipal

La présidente donne la parole au Conseil municipal.

Karine Voumard, CM, donne lecture de l'information suivante : « La commission des affaires sociales et générations souhaite vous tenir informés de l'état d'avancement concernant les futurs nouveaux locaux de la Maison de l'enfance.

Le chantier progresse conformément au calendrier avec une ouverture prévue de la crèche le mardi 12 août. La remise des clés et l'état des lieux seront réalisés le jeudi 7 août. Quant au déménagement et aménagement des salles, ils sont programmés les 12 juillet, 9 août et 11 août.

Suite à une campagne de communication étendue, le nombre d'inscriptions pour la rentrée d'août est de 60 % des places disponibles. Nous avons déjà envisagé cette situation principalement en raison de la conjoncture

économique dans la région. La majorité des nouvelles inscriptions est prévue surtout pour le mois de janvier 2026, ce qui nous laisse augurer d'un avenir favorable pour nous.

Nous continuons à mener une large campagne de communication au travers des partenaires médicaux et sociaux.

À ce stade nous restons prudents, le groupe de travail n'a pas publié d'offre d'emploi, les augmentations des employés existants ne se feront qu'en fonction du nombre d'inscrits. Nous vous serions reconnaissants de diffuser l'information qu'il y a encore des places disponibles à la Maison de l'enfance, auprès de votre entourage et de vos contacts. »

Mathieu Chaignat, CM, annonce qu'afin de couvrir des coûts supplémentaires liés aux travaux de la Grand-Rue, le Conseil municipal a octroyé un crédit supplémentaire de 155 400 francs TTC. Ce montant est réparti de la manière suivante :

- 120 000 francs sur le compte 8711.5034.19 ;
- 17 700 francs sur le compte 7101.5031.10 ;
- 17 700 francs sur le compte 7201.5032.13.

En cours de chantier, nous avons découvert un câble électrique moyenne tension à environ 30 cm de la surface de la route et qui aurait dû se trouver au minimum à 80 cm de profondeur. De plus, les travaux liés aux autres réseaux ont causé des dommages aux tubes en béton dans lequel se trouvait le câble. Ces tubes ont dû être changés. Une information en ce sens avait été communiquée au Conseil municipal au moment de l'apparition du problème.

Aujourd'hui le montant de ces corrections est connu et s'élève à environ 100 000 francs. À cela s'ajoutent les taxes de renchérissement et les différents impondérables liés à ce genre de travaux.

Le crédit supplémentaire est de la compétence du Conseil municipal. Toutefois, le Conseil général doit en être informé. Ce qui est fait à l'instant.

Christophe Gagnebin, CM, informe que le samedi 10 mai est prévue l'inauguration officielle de la traverse du Droit. Il ajoute que le premier week-end de juin aura lieu la Kermesse de la Marnière et qu'à cette occasion une information sur les travaux réalisés sera donnée.

André Ducommun, CM, explique que suite à trois oppositions pour l'abatage des peupliers de la piscine, le secteur autour des arbres sera totalement fermé au public pour une question de sécurité.

Mathieu Chaignat, CM, invite les membres du Conseil général à se rendre au marché le samedi matin 17 mai, car le service de l'eau potable tiendra un stand et présentera ses activités. Une dégustation d'eau sous forme de concours sera organisée.

III. DIVERS

17. Résolutions

La présidente constate qu'aucune résolution n'a été déposée.

18. Motions – postulats

La présidente ne constate le dépôt d'aucune motion et d'aucun postulat.

19. Interpellations

La présidente constate qu'aucune interpellation n'a été déposée.

20. Petites questions

La présidente cède la parole aux conseillères générales et aux conseillers généraux en rappelant que le temps imparti pour poser des petites questions est limité à trente minutes.

Joëlle Gairaud, Groupe Débat, demande où en est le projet de concours d'idée Pont 21. Le projet *Maison du peuple* imaginé par Dorian Bühler et Loïc Chatelain avait remporté le prix en proposant une brasserie et des espaces associatifs. Quelle suite a été donnée à ce beau projet ?

André Ducommun, CM, répond que le projet suit son cours. Le hangar des pompiers est toujours en place. Un nouvel emplacement n'a pas encore pu être déterminé. Une première présentation de futur hangar et d'un lieu sera fait lundi 12 mai aux commissions concernées. Une fois la réalisation d'un nouveau lieu en route, le projet pourra se mettre en place.

Isabelle Evalet, PLR, indique qu'il y a régulièrement des camping-cars qui stationnent sur la place du téléski et se servent de la buvette du téléski, car il n'y a ni eau ni électricité à cet emplacement.

Deborah Kläy, CM, relève que c'est un problème connu. Ce n'est pas l'objectif de la commune de les diriger au téléski, il s'agit d'une aire sauvage. La commune travaille sur la création d'une zone spécifique à l'accueil des camping-cars.

Hervé Gullotti, maire, rajoute en complément que le plan d'aménagement local ne permet pas le stationnement de camping-cars dans ce secteur-là. Il n'aurait jamais dû être autorisé au départ.

Thierry Gagnebin PS, a constaté que le chemin des Gretions a été refait ou réaménagé, mais s'arrête en plein champ. Il demande s'il est possible d'aller au bout de ce cheminement pour une promenade sympathique.

Deborah Kläy, CM, en prend bonne note.

Christophe Vienat, PLR, demande une précision sur la zone interdite d'accès à la piscine. Est-ce que les pataugeoires seront toujours accessibles ?

André Ducommun, CM, répond qu'il s'agit de la zone sous les arbres, comme l'année passée, elle sera sécurisée afin d'éviter tout accident.

Georges Juillard, UDC, s'inquiète de l'affichage des avis mortuaires qui restent parfois 10 jours dans la vitrine après l'enterrement. Ce n'est pas respectueux pour les familles en deuil.

Hervé Gullotti, maire, estime que c'est sans doute une erreur, mais que cette remarque sera communiquée au service concerné.

21. Correspondance au Conseil général

Le bureau n'a reçu aucune correspondance.

22. Divers

Ismaël Favre, PS, remercie pour les travaux effectués au Chemin de la Ciblière.

La présidente annonce que le bureau du Conseil général a décidé de déplacer le traditionnel souper du Conseil général du mois de juin au mois de septembre.

La présidente lève la séance à 20 h 54.

ÉCOLE DE MUSIQUE DU JURA BERNOIS

Succès retentissant pour les premières portes ouvertes régionales

Le samedi 10 mai, l'École de Musique du Jura Bernois (EMJB) a connu un véritable succès populaire à l'occasion de sa toute première porte ouverte régionale. Organisée simultanément sur les sites de Tramelan et de La

Neuveville, cette matinée musicale a attiré une foule nombreuse, composée en grande majorité d'enfants, de jeunes et de familles venus de toute la région.

Les visiteurs ont pu essayer une large palette d'instruments, assister à

des mini-concerts, échanger librement avec les enseignants, et s'immerger dans l'univers vivant et chaleureux de l'école. Cette affluence démontre l'intérêt pour la musique dans la région, et confirme le rôle essentiel de l'EMJB

comme acteur culturel de formation de proximité.

Ce succès, on le doit aussi à l'incroyable engagement des professeurs de l'école, dont la passion et l'enthousiasme n'ont pas manqué d'impressionner. De nombreux parents ont souligné la qualité des échanges, la bienveillance des enseignants et leur capacité à transmettre leur amour de la musique avec générosité.

Le choix de deux sites – l'un à Tramelan, l'autre à La Neuveville – a permis de toucher un large public et

de rapprocher l'EMJB des habitantes et habitants de tout le Jura bernois. Cette initiative a permis à l'école de rayonner bien au-delà de ses murs et d'ouvrir de nouveaux horizons musicaux à de futures musiciennes et futurs musiciens.

L'EMJB se réjouit de l'élan suscité par cette journée et remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à sa réussite.

■ JA

Plus d'informations: www.emjb.ch



A-HIKE CORGÉMONT

Le récit de Noé #8: les plantes sauvages comestibles

Une immersion dans la richesse de notre flore locale



Buffet d'amuses-bouches au Théâtre Nebia de Bienne

Au cœur de notre région, la nature recèle un trésor souvent méconnu: les plantes sauvages comestibles. Que ce soit pour une journée d'initiation, une expérience plus immersive en pleine nature ou l'organisation d'un apéritif dinatoire, ces ateliers permettent de renouer avec des savoirs ancestraux et de développer une relation plus intime avec notre environnement.

La balade découverte: éveiller ses sens

La journée commence invariablement par une balade exploratoire traversant différents écosystèmes. Des zones humides bordant la Suze ou ses affluents aux terrains plus secs des espaces rudéraux, chaque environnement révèle sa propre diversité végétale. Cette promenade ne se limite pas à une simple randonnée, mais constitue une véritable éducation sensorielle.

L'identification des plantes sauvages comestibles sollicite tous nos sens: la vue pour observer les détails morphologiques, le toucher pour sentir

les textures caractéristiques, l'odorat pour déceler les parfums distinctifs et, avec certitude, le goût pour découvrir de nouvelles saveurs. Cette approche sensorielle facilite la mémorisation et permet d'acquérir des repères durables pour les futures cueillettes.

Un accent particulier est mis sur la distinction entre les espèces comestibles et leurs sosies toxiques. Cette connaissance est essentielle pour assurer une cueillette en toute sécurité. On y apprend également les techniques de récolte respectueuses permettant de préserver les ressources et la pérennité des espèces.

De la cueillette à l'assiette: l'art de la transformation

Après cette immersion dans la nature, vient le moment de valoriser la cueillette. Selon la formule choisie, les participants se retrouvent autour d'un feu en plein air ou dans une cuisine pour transformer ces trésors naturels en mets délicieux.

L'atelier culinaire offre un espace de créativité où chacun peut

expérimenter, adapter ou créer des recettes. Pour certains, il s'agira de préparer des amuses-bouches variés jouant sur la palette des saveurs, du sucré à l'amer, de l'astringent à l'acidulé. D'autres encore s'attaqueront à l'élaboration d'un repas complet, de l'entrée au dessert, composé de plantes sauvages cueillies durant la journée.

Ces préparations révèlent non seulement des saveurs inattendues, mais aussi les vertus nutritionnelles de ces plantes souvent plus riches en nutriments que leurs cousines cultivées.

L'expérience immersive: vivre en harmonie avec la nature

Pour les plus aventureux, l'expérience peut se prolonger sur plusieurs jours, offrant une véritable initiation à la vie sauvage. Équipés du minimum nécessaire, les participants s'éloignent temporairement du confort moderne pour se reconnecter aux essentiels.

Cette expédition comprend la construction d'abris naturels pour passer la nuit, la cueillette de plantes sauvages pour les repas quotidiens, ainsi que l'apprentissage de techniques primitives telles que l'allumage de feu par friction ou percussion. Ces quelques jours hors du temps constituent une parenthèse ressourçante et un retour aux sources précieux dans notre monde hyperconnecté.

Au-delà de l'acquisition de connaissances pratiques, ces ateliers de découverte des plantes sauvages offrent une nouvelle perspective sur notre environnement. La nature n'est plus seulement un décor, mais devient une source de nourriture, de bien-être et de reconnexion à des savoirs ancestraux souvent oubliés.

Vous trouverez plus d'informations sur la thématique de l'article sur la page Internet www.a-Hike.ch. ■ A-HIKE

LETRE DU LECTEUR

Pour la Préfecture, allez voter

Ce week-end une élection très importante a lieu à la tête de notre préfecture du Jura Bernois. La préfecture est une institution politique indispensable pour la vie de notre région.

Alors que Stéphanie Niederhauser, la préfète sortante, allait vers une élection tacite, un candidat concurrent est venu brouiller les cartes au dernier moment. Venu de Lausanne, n'habitant pas la région et ne connaissant que très peu de choses sur notre identité, notre histoire et nos aspirations. De plus, et il s'en vante, il est d'un petit parti d'extrême droite qui cherche à s'implanter. Il est droit dans ses bottes, et nous, les bruits de bottes, on n'aime pas du tout.

Ce n'est pas parce que l'extrême droite gagne du terrain au niveau mondial que nous allons le tolérer en Suisse.

Chacun peut avoir l'opinion qu'il veut sur notre préfète, mais son bilan est bon.

Une élection n'est jamais gagnée d'avance.

Les votes en sa faveur doivent être massifs car c'est aussi dire un gros non à un courant de pensée qui met en danger notre démocratie et la paix sociale.

Faisons notre devoir de démocrates. Allez voter. ■ PARTI SOCIALISTE ERGUËL

Les lettres de lecteur n'engagent que leur(s) signataire(s)



Agenda

VENDREDI 16 MAI

- Atelier de danse, CIP, Tramelan, 18h-20h
- Fête de la fusion, centre communal, Péry, dès 17h

SAMEDI 17 MAI

- Fête de la fusion, centre communal, Péry, dès 11h
- Marché de Tramelan
- Marché 100% d'artisanat, La Maison de Plateau Vivant, Les Charmilles 7, Lamboing, 10h-15h
- La Nuit des Musées

DIMANCHE 18 MAI

- CIP-Solidaire, Tramelan, 10h-16h
- Concerts exceptionnels par Flutzeug Prod, Espace Noir, Saint-Imier, dès 17h

MERCREDI 21 MAI

- Kermesse de l'école, collège de Villeret, dès 18h30

VENDREDI 23 MAI

- Concert final de Marc Tshanz, Örgeli House Tour 2.0, restaurant La Wertberg, portes 18h, concert 19h

SAMEDI 24 MAI

- Adrienne, théâtre de la Cie en Boîte, CCL, Saint-Imier, 20h30
- Vide crèche, maison de l'Enfance Les Lucioles, Tramelan, 9h-12h
- Après-midi ludique, halle de gymnastique, Reconvilier, 13h30-16h

DIMANCHE 25 MAI

- Trésors du jardin, Maison 1902, Tramelan, 9h-17h
- Foire aux livres, bibliothèque de Courtelary, 9h30-11h30

MERCREDI 28 MAI

- Des livres et nous, club de lecture, CIP, Tramelan, 17h-18h

SAMEDI 31 MAI

- Journée des Moulins, scierie Paroz, Saicourt, avec J.-R. Wolfsberger, fabrication d'un arc, visites, démonstrations, etc. 10h-16h

MERCREDI 4 JUIN

- Né pour lire, CIP, Tramelan, 9h30

JEUDI 5 JUIN

- Soirée scrabble, CIP, Tramelan, 18h45

MERCREDI 11 JUIN

- Mercred'histoires, CIP, Tramelan, 15h30

SAMEDI 14 JUIN

- Fête de lutte du Jura bernois, Nods

DIMANCHE 15 JUIN

- Fête de lutte du Jura bernois, Nods

MERCREDI 25 JUIN

- Des livres et nous, club de lecture, CIP, Tramelan, 17h-18h

MERCREDI 2 JUILLET

- Né pour lire, CIP, Tramelan, 9h30

MERCREDI 9 JUILLET

- Mercred'histoires à la piscine du Château, Tramelan, 15h30

EXPOSITIONS

- Flower Power, œuvres de Nicolas Bamert, allée d'accueil principale du CIP, Tramelan
- Sculptures et aquarelles, Michèle Péquegnat et Fabienne Landry, CIP, Tramelan, jusqu'au 6 juin, lundi-vendredi 8h-20h, samedi 15h-19h, dimanches 4 et 25 mai 14h-17h

- La grande aventure du livre, CIP, Tramelan, jusqu'au 20 juin, lundi-vendredi 8h-18h
- Exposition de dessins de Lucienne Gagnebin, rez-de-chaussée de la Résidence des Fontenayes, hôpital de Saint-Imier, jusqu'à fin juillet
- Oeuvres de Valentina Patthey et peintures de Ruth Braun, cimaises de La Roseaie, Saint-Imier, jusqu'au 10 octobre

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8h30-11h30 et 17h-18h, mardi-jeudi: 8h30-11h30 et 16h-17h. Accueil téléphonique: lundi-jeudi: 10h-11h et 15h-17h, vendredi: 10h-11h, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 16h-18h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cor-tebert.ch, www.cortebert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi, mercredi et jeudi: 7h30-11h45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16h-18h, mercredi et jeudi: 10h-12h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h, mercredi et vendredi: 9h-12h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, vendredi: 10h30-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13h30-18h30, mardi-vendredi: 8h-12h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11h-13h et 16h-18h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h30 et 14h-17h, mardi: 14h-17h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-11h30 et 14h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h et 16h-18h, mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h et 16h-17h30, vendredi: 8h-12h, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h et 13h30-17h30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 13h30-15h30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche Les Razmokets: 032 940 14 86. École de Sonvilier: 032 941 16 66. École de Mont-Soleil

Aux Prunats: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45 et 14h-16h45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14h-16h45, jeudi: 9h-11h45 et 14h-18h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi: 9h-12h, 15h30-17h30, mardi-jeudi: 9h-12h, vendredi: fermé, également sur rendez-vous par téléphone, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Loisirs

BIBLIOBUS UPJ

■ **CORGÉMONT** Mardi 3 juin: 14h45-17h, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 20 mai: 16h15-17h, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 7 juin: 9h45-11h45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 20 mai: 17h45-19h30, place du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 23 mai: 17h30-19h15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 23 mai: 16h-17h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 27 mai: 16h30-19h30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 23 mai: 14h30-15h30, place du village. www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET Bibliothèque** Mardi: 17h-18h30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT Bibliothèque** Mercredi: 13h30-14h et 19h30-20h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY Bibliothèque** Lundi: 15h-17h30, mardi: 16h-19h, mercredi: 15h-17h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE Bibliothèque** Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ **SAINT-IMIER Bibliothèque régionale** Mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h-19h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguel, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés. ■ **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15h-18h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque. ■ **SONVILIER Bibliothèque** Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1^{er} samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET Bibliothèque** Mardi: 9h-10h et 15h-17h, mercredi: 17h-19h, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9h-17h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. ■ **Mémoires d'ici** Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY Chez Camille Bloch** Parcours Découverte: mardi-dimanche 9h30-18h (dernière entrée à 16h30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche 9h30-18h. La Place de jeux: mardi-dimanche 9h30-18h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. ■ **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi:

8h30-12h15 et 13h30-18h30, samedi: 8h30-16h, dimanche: 10h-12h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT** Gym Seniors: mercredi, dames 9h-10h, messieurs 10h-11h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET** Gym des aînés Bel Automne: mardi 9h-10h15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10h-11h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 713 01 84 (Catherine Huguélet). ■ **COURTELARY** Gym dames: lundi 19h30-20h30, salle de gym, 2608 Courtelary. Volley dames: mercredi 20h-22h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14h-15h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **ORVIN** Lundi: 16h30, halle, 2534 Orvin. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11h-12h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. ■ **PLAGNE** Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. ■ **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19h30-20h30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfit-sonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17h-18h, halle de gym, 2613 Villeret.

JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mardi et jeudi: 15h-18h30, mercredi: 13h-18h30, vendredi: 15h-22h30, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch. ■ **SAINT-IMIER Espace Jeunesse Erguel** Mardi: 16h-18h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14h-18h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13h30-17h, animations pour enfants de la 2^e à 5^e Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15h15-18h30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15h15-21h30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6^e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, ☎ 077 481 71 34, espacejeunesse@saint-imier.ch, 📍 espacejeunesse.erguel, 📍 espacejeunesseerguel, 📍 Espace Jeunesse D'Erguel eje_2610. ■ **TRAMELAN Action Jeunesse Régionale (AJR)** Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

MUSÉES

■ **ORVIN Maison des Sarrasins** Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwin-lehot@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Musée Longines** Lundi-vendredi: 9h-12h et 14h-17h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. ■ **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

MARCHE, RANDONNÉE

■ **COURTELARY Ski club** Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer! Gardiennage: 17 et 18 mai assurés par Magalie Benoit et Olivier Délobel.

PISCINES

■ **SAINT-IMIER Piscine plein air d'Erguel** mai et septembre: 9h-19h, juin, juillet, août: 9h-20h, sur le Pont 24, 2610 Saint-Imier, 032 941 28 42 (contact principal: commune de Saint-Imier,

rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, 032 942 44 56, info@saint-imier.ch, saint-imier.ch). ■ **Piscine couverte** Fermée.

Services

CARTONS DU CŒUR

■ **JURA BERNOIS** Mercredi: 8h30-11h30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www.cartons-du-coeur-jb.ch.

NEZ ROUGE

■ **SUISSE** 0800 802 208, www.nezrouge.ch.

TABLE COUVRE-TOI

■ **SAINT-IMIER** Mardi: 10h-10h45, 032 942 44 94, www.tischlein.ch.

Urgences

Ambulance 144
Centre antipoison 145
Feu 118
Police 117

DENTISTE DE GARDE

■ **JURA BERNOIS** 032 466 34 34.

DÉPANNAGE

■ **DISTRICT DE COURTELARY** 032 489 28 28 (centrale). ■ **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

HÔPITAUX

■ **Réseau de l'Arc** Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www.reseaudelarc.net.

MÉDECINS DE GARDE

■ **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24, 032 941 37 37. ■ **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. ■ **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée. ■ **SAINT-IMIER** Du 16 au 22 mai: pharmacieplus du vallon, 032 942 86 86. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. ■ **TRAMELAN** Du 16 au 22 mai: pharmacieplus Schneeberger, 032 487 42 48. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 18h30-18h45.

PSYCHIATRIE

■ **Pôle santé mentale** 032 484 72 72. Site internet: www.reseaudelarc.net.

SERVICES FUNÈBRES (PERMANENCE)

■ **VALLÉE DE TAVANNES Par8** 0848 77 88 88. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER Paroisses réformées de l'Erguel** 0800 225 500.

SOINS À DOMICILE

■ **BAS-VALLON Service d'aide et de soins à domicile** route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER SAMAIDD Service d'aide et de maintien à domicile** rue Neuve 52, 2613 Villeret, 079 439 28 95, samaidd@hin.ch, www.samaidd.com. ■ **Service d'aide et de soins à domicile** rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Éditeur: Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. Heures d'ouverture: lundi-jeudi: 7h30-12h et 13h30-17h, vendredi: 7h30-12h. L'équipe Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en pages: Coraline Bolle, Claude Sansonnens, Nathalie Rose. Maëva Lauber, Béthanie Sigg (apprenties). Correction et facturation: Nicole Lorliol. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste.

Contact: 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. Tarifs: rédactionnel: voir charte éditoriale (QR-code ci-dessus), annonces: www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise). Délais de remise des publications: sport, paroisses, divertissement et utile: lundi soir. Feuille Officielle du District de Courtelary: mardi 12h. Rédactionnel et annonces: mercredi 9h. Adieux: mercredi 9h ou sur demande.

Grand Chasseral imprimé en suisse

JOURNÉE SUISSE DES MOULINS

Les moulins historiques ouvrent leurs portes

Le samedi 31 mai dans le Grand Chasseral au Martinet de Corcelles

De 10 h à 16 h, visites guidées de l'atelier de forge du XVIII^e siècle, démonstrations de son fonctionnement et de son marteau mû par une roue à aubes. On pourra également découvrir quelque 300 outils, l'exposition de fossiles et visionner le film *La Forge*, réalisé en 1978 par Lucienne Lanaz. L'entrée est libre. Restauration sur place. À 2 minutes à pied de la gare de Corcelles.

Le bâtiment qui abrite le Martinet de Corcelles se situe sur la route du fer, reliant Erschwil à Crémines (Creux-de-mines). Il fut d'abord un moulin à grains et devint taillanderie

en 1791, réhabilitée en musée de l'industrie du fer en 1987. La grande roue hydraulique, mue par l'eau de La Gabiatte, actionnait alors trois marteaux. On y façonnait le fer, des haches, cisailles, crocs à gentiane, lombards, pioches et piolets destinés aux paysans, bûcherons et artisans de la région. Ainsi la fabrication d'ustensiles agricoles, le cerclage des routes de chars et la confection de barrières se poursuivirent jusqu'en 1945. Le Martinet de Corcelles peut être visité par les groupes en dehors de cette date sur demande.

■ GRAND CHASSERAL TOURISME



PRO SENECTUTE

Scrabble duplicate Course à pied

La Chaux-de-Fonds Jouer au scrabble duplicate c'est bon pour la mémoire, c'est convivial, c'est sympa. Rejoignez-nous tous les mardis et mercredis en alternance une semaine sur deux. Et en plus, c'est gratuit! Mardi: 20 mai, 10 et 24 juin. Mercredi: 28 mai, 4 et 18 juin, 2 juillet. Responsable et inscription: Michel Liardon, 079 912 44 44.

Conversation anglaise

Tous les vendredis, 14 h-15 h 30, Neuchâtel Vous avez déjà un bon bagage... Ces moments de lecture et de partages cordiaux autour de thèmes intéressants et très divers vous permettront de consolider vos compétences, étendre votre vocabulaire et soigner votre accent. Responsable Rosie De Pietro. Inscription: 032 886 83 02.

Nouvelle table d'hôte

Au bord de l'Areuse

Judi une fois par quinzaine, 12 h-14 h, Boudry Nos tables d'hôtes vous proposent de partager un moment de convivialité tout en prenant un menu équilibré. Prix: 17 francs. Toutes les personnes à la retraite peuvent participer à ces repas. Découvrez nos nouvelles tables d'hôtes. Renseignements et inscriptions: Pro Senectute, 032 886 83 02.

La table de Jo

Lundi une fois par quinzaine, 12 h-14 h, Neuchâtel Nos tables d'hôtes vous proposent de partager un moment de convivialité tout en prenant un menu équilibré. Prix: 17 francs. Toutes les personnes à la retraite peuvent participer à ces repas. Découvrez nos nouvelles tables d'hôtes. Renseignements et inscriptions: Pro Senectute, 032 886 83 02.

Gymnastique

Tous les lundis, 10 h-11 h, Sonceboz Une heure de gymnastique hebdomadaire permet d'améliorer la tenue du corps, de développer la force, l'endurance et la souplesse. Un cours adapté à tous et près de chez vous! Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 86.

Tous les vendredis, 10 h-12 h, Neuchâtel et alentours Course à pied à Neuchâtel et alentours. Rendez-vous: sur demande lors de l'inscription. Responsable et inscription jusqu'à la veille: Jean-Michel Reinert, 079 629 52 22.

Yoga

Tous les jeudis, 16 h-17 h, Neuchâtel Les postures simples dans lesquelles on applique une respiration spécifique permettent de reconstruire les lignes énergétiques. Par les techniques du yoga, nous retrouvons les bases d'un véritable bien-être ou d'un retour à la santé. Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 02.

Nordic walking

Tous les mardis, 9 h 30-11 h, La Chaux-de-Fonds Le nordic walking est une activité conviviale de plein air et en groupe. Elle peut être pratiquée toute l'année, sur des terrains variés, à la campagne comme en ville. Responsable Michel Liardon. Inscription: 032 886 83 02.

Tous les mercredis, 9 h-11 h, Delémont Le nordic walking est une activité conviviale de plein air et en groupe. Elle peut être pratiquée toute l'année, sur des terrains variés, à la campagne comme en ville. Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 20.

Soft Tennis

Tous les mercredis, 10 h-11 h, Le Locle Découvrez le plaisir de jouer avec un partenaire sur un espace de jeu réduit avec une balle plus molle. Balles et raquettes à disposition. Responsable et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 02.

Sortie vélo

Mercredi 21 mai, 11 h 30-16 h, Moutier, Raimeux Chaque semaine, nous vous proposons une sortie à vélo ou à VTT: l'occasion de prendre l'air, de bouger dans une nature ressourçante et ceci en bonne compagnie! Rendez-vous: 11 h 30, parc de l'Indus à Moutier. Parcours typé VTT. Distance: 30 km. Route mixte (asphalte et chemin blanc). Difficulté: difficile. Casque et phare avant obligatoires. Pique-nique tiré du sac. Inscription sur place. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie: Joseph

Beuchat, 079 294 74 14. Les nouveaux participants sont priés de contacter la personne responsable avant la sortie.

Mercredi 28 mai, 10 h-16 h, Oberburg, Collines autour du Lueg Chaque semaine, nous vous proposons une sortie à vélo ou à VTT: l'occasion de prendre l'air, de bouger dans une nature ressourçante et ceci en bonne compagnie! Rendez-vous: 10 h, Oberburg, départ parcours 899, Emmental. Distance: 54 km. Route mixte (asphalte et chemin blanc). Difficulté: difficile. Casque et phare avant obligatoires. Repas, inscription indispensable jusqu'au 20 mai. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie: Philippe Berthoud, 032 466 57 19. Les nouveaux participants sont priés de contacter la personne responsable avant la sortie.

Randonnée

Mardi 20 mai, 14 h-17 h, Fornet-Dessous, Les Rochers Bacon (BE) Durée: env. 2 h 45. Dénivelé: 300 m +/- . Difficulté: moyen. Rendez-vous: 14 h, Fornet-Dessous (lieu exact à définir). Inscription sur place. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie: Annemarie Willemin 078 858 92 75.

Mardi 20 mai, 10 h 30-16 h, Môtiers, Môtiers-La Presta par la cascade de Môtiers (NE) Rendez-vous: 11 h 20, gare de Môtiers. Trajet en train: La Chaux-de-Fonds, 10 h 02; Neuchâtel, 10 h 41. Trajet à pied: de Môtiers à La Presta par la cascade de Môtiers. Pique-nique tiré du sac. Difficulté: difficile. Responsable et inscription (jusqu'au 18 mai): Michèle Berthoud, 079 735 14 85.

Judi 22 mai, 13 h 30-15 h 30, Les Reussilles, Sous la Sagne, sur les Joux (BE) Rendez-vous: 13 h 30, parking de la Clef, Les Reussilles. Durée: environ 2 h. Dénivelé: 150 m +/- . Inscription obligatoire directement auprès du responsable de la sortie jusqu'au 21 mai: Didier Affentranger, 079 652 25 94.

Mardi 27 mai, 10 h-17 h, Soubey, repas de mi-saison, La Charbonnière (JU) Durée: environ 3 h. Dénivelé: 150 m +/- . Durée: environ 4 h 30 (avec boucle supplémentaire). Dénivelé: 260 m +/- . Rendez-vous: 10 h, pont de Soubey. Repas: 25 francs, nombre de places limitées, inscription nécessaire jusqu'au 20 mai. En cas de météo incertaine, contacter la personne responsable de la sortie: Alain Steullet, 079 289 77 81.

Judi 5 juin, 15 h 15-20 h, Malleray, grillade ou fondue à la Verte-Joux (BE) Rendez-vous: 15 h 15 à la place de Malleray. À pied: déplacement en voiture puis marche d'environ 2 h. Infos pratiques: chacun organise sa subsistance y compris couteau fourchette. Pour fondue, déjà organisé. Préciser le repas choisi lors de votre inscription. Inscription obligatoire jusqu'au 22 mai, directement auprès du responsable de la sortie: Nicole Bangerter, 079 640 11 06.

Mardi 27 mai, 10 h 15-14 h, de Macolin à Bienne par les gorges du Taubenloch (BE) Rejoignez-nous pour cette randonnée: l'occasion de prendre l'air, de bouger dans une nature ressourçante et ceci en bonne compagnie! Rendez-vous: 10 h 20, gare de Bienne ou à 11 h à Macolin Funiculaire. Trajet en train: Aller Macolin Funiculaire / Retour Bienne Taubenloch. Départ La Chaux-de-Fonds 9 h 32, Neuchâtel 9 h 58. Trajet à pied: tout pour plaire: vue panoramique et gorges romantiques! Info complémentaire: possibilité de poursuivre la marche en longeant la Suze jusqu'à la gare de Bienne (+ 1 h à plat) Pique-nique tiré du sac.

Responsable et inscription (jusqu'au 25 mai): Béatrice Béguin, 079 385 77 17.

DomiGym

De la gym à votre domicile dans tout l'Arc jurassien! Un cours au rythme que vous souhaitez et en fonction de vos besoins avec un moniteur ou une monitrice expérimenté. Possibilité de créer un cours pour une ou plusieurs personnes, avec vos amis ou voisins. Jour et horaire flexibles selon vos disponibilités et celles du moniteur ou de la monitrice. Tarifs: groupe dès 3 personnes, 10 francs par personne. Duo, 15 francs par personne et individuel, 28 francs. Informations et inscription: Pro Senectute, 032 886 83 20.

■ PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20

Jura bernois: 032 886 83 86

Neuchâtel: 032 886 83 02

Email: prosenectute.activites@ne.ch

Inscription en ligne:

<https://aj.prosenectute.ch/activites>

CENTRE ÉVANGÉLIQUE TAVANNES

Concerts en commun

Le Brass Band Célébration-EPC et le Brass Ensemble La Tanne se mettent ensemble pour vous offrir deux concerts en commun. Le 1^{er} concert, le dimanche 25 mai à 10 h au Centre évangélique Tavannes, sera suivi d'une

grillade. Le 2^e concert aura lieu le vendredi 6 juin à 20 h à la halle des fêtes de Reconvilier. Entrée libre, collecte. Cordiale bienvenue à chacun et chacune. ■ AN www.cet.ch

ASCENSION

Délais rédactionnels modifiés

En raison du Jeudi de l'Ascension le 29 mai, les délais de remise du matériel pour l'édition de la Feuille d'Avis du District de Courtelary du vendredi 30 mai seront modifiés comme suit:

- Utile et paroisses: lundi 26 mai, 10 h
- Officiel et sport: lundi 26 mai, 12 h
- Rédactionnel et annonces: mardi 27 mai, 9 h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

TEAM VALLON

Les C1 en finale de la Coupe neuchâteloise

C'est au terme d'un match d'hommes, très engagé et joué avec les tripes, que nos jeunes Valloniers se sont qualifiés pour la finale de la Coupe neuchâteloise grâce à leur victoire 2-3 sur le terrain du FC Boudry. En route pour la Maladière, à Neuchâtel. Rendez-vous samedi 7 juin, à 12h, pour un match de gala.

Match de folie, en championnat cette fois-ci, entre les C1 et le FC Marin. Si le score final ne joue pas en faveur des Valloniers, le spectacle était au rendez-vous. 0-1, puis 1-1, puis 1-2 et 2-2 à la mi-temps. 2-3 sur une grosse erreur, puis 2-4 sur une 2^e erreur, reste 20 min. Le Team Vallon tente le tout pour le tout en jouant à 3 derrière... 3-4, puis 4-4! Reste 8 min... 5-4 pour Marin, puis 2 min après 5-5! Temps additionnel et... nouvelle boulette et c'est 6-5 pour Marin! Triste d'offrir 3 goals à un adversaire qui n'en demandait pas tant! Mais voilà, grosse débauche à mettre au crédit de nos jeunes.

Juniors B2 Fassnacht

Les juniors B2 Fassnacht recevaient le Team Ajoie Centre (FC Porrentruy). Début de match en fanfare, car ils inscrivent 2 goals rapidement. Puis c'est le trou et les visiteurs marquent le 2-1 sur un penalty, puis sur une belle passe depuis nos 16 mètres à l'adversaire, celui-ci inscrit le 2-2. Nous marquons le 3-2 sur une belle frappe, mais nouvelle égalisation sur penalty. Petit recadrage à la pause. Le 4-3 est marqué, et les Jurassiens reviennent une nouvelle fois à égalité. Nouvel avantage 5-4, qui tiendra jusqu'à la fin, mais que ce fut dur.

Chapeau à l'équipe jurassienne qui a joué tout le match à 10 et a profité de nos erreurs pour nous mettre des bâtons dans les roues.

Juniors C2 Kobel

Suite à l'article paru dans l'édition précédente du 9 mai et pour faire suite à la prise de position de la commission de jeu de l'ANF après avoir pris connaissance du rapport de l'arbitre, cette dernière a rendu son verdict: nous gagnons finalement le match contre Le Parc 13-0 par forfait en raison d'une faute technique de l'adversaire (jeu à 12 durant 3 minutes). 3 points chichement pris au classement.

Dimanche passé, l'équipe se rendait sur le terrain synthétique du Chanet afin d'y affronter le Team Neuchâtel sous un soleil radieux. Concentrés et



Team Vallon C1

appliqués, les jeunes sont bien rentrés dans le match, se créant rapidement 2 occasions, mais butant sur le dernier repart neuchâtelois. Contre le cours du jeu, nous encaissons malheureusement le 1-0 à la 12^e minute. Nous nous procurons encore 2-3 belles chances de recoller au score, mais à chaque fois le manque de tranchant dans le dernier geste fait défaut. Notre adversaire du jour s'est contenté de balancer devant sans montrer de beau jeu. Petite avance pour les locaux à la pause donc. 15 minutes de pause bienvenue et nous sommes repartis au combat avec toutefois une moins bonne rentrée sur le terrain cette fois-ci. Le 2-0 tombe 5 minutes après celle-ci sur une erreur de notre ligne arrière. Sans rien lâcher et reprenant le niveau que l'on a eu en 1^{er} mi-temps, nous parvenons à réduire la marque 10 minutes avant le coup de sifflet final. Faisant monter un milieu sur la ligne avant, nous avons tenté en vain d'égaliser, mais rien n'y a fait. Beaucoup trop d'occasions manquées et un constat cruel: nous capotons

d'un but... 2-1, très, très dommage.

L'adversaire était à notre portée et nous avons joué le meilleur de nos matchs jusque-là. Les C2 se sont montrés concernés et nous sommes fiers d'eux. Merci également aux nombreux parents présents pour leur soutien. À noter que le match s'est soldé dans une ambiance délétère, un joueur du Team Neuchâtel assénant un coup de tête à l'un des nôtres sans aucune raison et proférant des insultes à son encontre. Carton rouge indiscutable distribué par l'arbitre et geste qui n'a absolument rien à faire sur un terrain de football!

Juniors D Embolo

Déplacement des juniors D Embolo sur les hauteurs neuchâteloises pour affronter le Team DS Chau-de-Fonds (Deportivo). Entame de match habituelle devrait-on dire, manquée. Après 25 minutes, 3-0 pour notre adversaire. Une équipe bien soudée, une défense imperméable avec deux joueurs centraux de grande qualité. Puis le deuxième tiers, on joue mieux, mais

il manque la rage dans les duels, la concentration dans les passes, l'envie de gagner une fois, car notre adversaire était, semble-t-il, à notre portée. Mais aucun but marqué de part et d'autre dans ce deuxième tiers. Puis le troisième, le meilleur pour notre team, hélas, malgré quelques occasions de buts, le résultat ne changera pas. Résultat final 3-0 pour le Deportivo. Encore merci à nos fidèles supporters qui, match après match, nous encouragent sans cesse.

Juniors D Sommer

Les juniors D Sommer reçus 5 sur 5. Déplacement en Terre sainte ce samedi pour y affronter le GJVC (Groupement Juniors Vallée) sur le billard de Mervelier. Bien en place défensivement, quelque peu maladroitement offensivement, c'est finalement sur la plus petite marges que nous remportons le 1^{er} quart-temps. S'en suit un second quart-temps de toute beauté, mais pas bon pour le cœur et les nerfs. Tout d'abord rejoints par le club local,

nous reprenons rapidement une, puis deux longueurs d'avance. Mais les juniors jurassiens ne lâchent rien, bien au contraire, nous bousculent, nous font sortir de notre zone de confort, ce qui, il faut bien l'avouer, ne nous était plus arrivé depuis quelques rencontres. Dominés la majeure partie de cette période, les jeunes du TV atteignent la mi-temps sur le score de 4-3, toujours en leur faveur. Rien à signaler au niveau du score durant l'avant-dernier quart-temps. Nous passons finalement l'épaule en fin de partie en sciant encore à 2 reprises et scellons le sort de la rencontre. Bravo à ces jeunes qui ont su rester soudés et se serrer les coudes lors des moments difficiles de cette rencontre remportée 6-3.

Juniors D Vargas

Les D Vargas ont affronté le FC Floria La Chau-de-Fonds à Courtelary. Un match avec plein de rebondissements jusqu'à la fin, qui a commencé plus tard que prévu puisque l'adversaire est arrivé en retard et que l'arbitre pressenti ne s'est pas présenté, une fois de plus. À croire que ça va arriver souvent... C'est en effet la troisième fois avec 2 équipes différentes. En ce qui concerne le match, on savait qu'on devait revenir à la normale pour ce tour dans un degré à notre portée et retrouver le chemin de victoires. Chose qui a été accomplie en toute fin de match sur un penalty transformé dans un but vide pour le 4-3! L'adversaire n'étant pas d'accord avec la décision, il a décidé de quitter la partie avant le coup de sifflet final. Autrement, le match s'est plutôt bien déroulé, même si on a commis pas mal d'erreurs dans certaines phases de jeu où l'on rend trop vite le ballon à l'adversaire.

Juniors D Xhaka

Sur le terrain de La Sagne, nos D Xhaka jouaient leur 5^e match de championnat. Un match sans histoire avec une très grande domination de nos couleurs et une victoire 10-0. Bravo à eux.

FOOTBALL CLUB ERGUËL

Erguël cartonne face à La Sagne

Une autre issue que la victoire n'était pas attendue lors du déplacement dans la venteuse vallée de La Sagne. La bise glaciale qui a gratifié la rencontre sur le magnifique terrain des Gouttes de La Sagne n'a pas refroidi les Erguëliens. Après moins d'un quart d'heure de jeu, les visiteurs avaient déjà fait trembler les filets à trois reprises. Mais il fallait rester prudent quant à l'idée de voir l'affaire déjà pliée. Les Imériens, intelligemment, n'ont donc pas desserré l'étreinte pour arriver à l'heure du thé avec une confortable avance (1-7). Dès lors il était certain que plus aucun point ne pouvait échapper aux visiteurs. En seconde période, les jaunes et noirs ont laissé plus de place à la formation locale pour s'exprimer sans que cela ne mette en doute quoi que ce soit. Avec ce succès, Erguël se repositionne à un point du podium.

Youth League B, Team Vallon en progression

Certes le sort des juniors B du Team Vallon est scellé, ils ne peuvent plus éviter la relégation en championnat régional. Mais leur passage dans une compétition s'élevant au niveau de toute la Romandie aura été bénéfique



Aydan Bernasconi et le Team Vallon ont fait jeu égal avec Team Fribourg

dans le sens de la formation. Si le premier tour fut difficile, la deuxième phase de la compétition montre, tardivement, que ces joueurs colportent de la qualité à faire éclore. Le match face au Team Fribourg en est le témoignage. Les deux formations se sont offert un chassé-croisé qui aurait très bien pu ou qui aurait dû pour le moins se terminer par un point récompensant chacun des antagonistes. C'est dans les arrêts de jeu que les Fribourgeois ont marqué le but du succès, rageant pour le Team Vallon. Mais la progression est bien là, au premier tour, les Erguëliens s'étaient inclinés quatre à rien. Une progression qui vaut bien un Mérite imérien qu'ils ont reçu mardi des mains de l'Association des Sociétés Locales de Saint-Imier.

Une buvette à reprendre

À la fin de la saison, Kathia et Tito vont remettre leur tablier de tenanciers de la buvette du terrain du Stand de Sonvilier. Le FC Erguël les remercie pour leur dévouement, leur sens à développer des activités diverses, à proposer d'excellents repas dans une ambiance conviviale. Un ou des tenanciers sont donc recherchés afin de faire

vivre ce petit établissement au rythme du football ou d'autres sports selon les intérêts de chacun. Pour tout renseignement, merci de s'informer par courriel à infrastructure@fcerguel.ch ou au 076 311 08 21. ■ GD

2^e I. La Sagne – Erguël I2-9
3^e I. Le Landeron – Erguël II3-1
Youth LB Team Vallon – Team Fribourg Ville...2-3
Sen. Erguël – Bure.....0-5

VENDREDI 16 MAI

Sen. 19 h 30: Glovelier – Erguël

SAMEDI 17 MAI

2^e I. 17 h 30: Le Parc – Erguël

DIMANCHE 18 MAI

3^e I. 11 h: Erguël II – Lignières I
Youth LB 14 h 30: Team Vallon – US Basse Broye

VENDREDI 23 MAI

Sen. 20 h: US Montfaucon – Erguël

SAMEDI 24 MAI

2^e I. 19 h 15: Erguël I – Cortailod
3^e I. 16 h 30: Erguël II – Les Bois

DIMANCHE 25 MAI

Youth LB 11 h: Yverdon Sport – Team Vallon

Juniors D Yakin

Sous un soleil radieux, les juniors D Yakin avaient rendez-vous à Courrendlin pour y affronter l'équipe b du Groupement Juniors Vallée (GJV). Décimés par les absences, c'est à seulement 7 joueurs (soit aucun remplaçant) que nos valeureux Oranje sont entrés sur le terrain. De plus, deux joueurs étant arrivés bien en retard au rendez-vous, nous avons heureusement pu compter sur la gentillesse et la sportivité de nos hôtes jurassiens qui ont accepté de débiter le match 10 minutes plus tard pour nous laisser le temps de nous échauffer. Magnifique état d'esprit et sincèrement très beau club avec une très belle mentalité (de l'entraîneur à l'arbitre, en passant par les cantinières et les spectateurs). Mais revenons au jeu! Malgré l'absence de remplaçants, nos jeunes ont rapidement pris les devants afin de s'assurer un matelas assez confortable en vue de la fatigue qui allait inévitablement arriver. À l'entame du dernier quart-temps, notre avance était de 5 longueurs (7-2). Dernière reprise bien plus compliquée puisque nous avons encaissé 4 buts. Heureusement, notre supériorité technique nous a permis d'en mettre 2 de plus et de terminer le match avec une belle victoire 9-6. Nous rentrons du Jura avec trois points dans la valise, mais le plus important était ailleurs aujourd'hui. Nous avons vu deux équipes de jeunes champions pleines de respect l'une pour l'autre et qui ont juste pris du plaisir à jouer leur sport favori devant un public de parents toujours prêts à les encourager. Merci à tout le monde. Ce fut un très bel après-midi. PS: la complicité est allée jusqu'à la photo de fin.

Juniors E Okafor

Nouvelle animation pour les E Okafor sur le terrain de Cornaux. Une fois de plus, nos juniors ont été très bien dans leur attitude et leurs intentions. Les 3 contre 3 se sont bien passés, nous avons accumulé les victoires et, de plus, avec la manière. Nous devons encore travailler les 6 contre 6. On remarque que l'on se fatigue plus vite et que l'on oublie un peu nos principes de jeu. Ceci dit, bravo à ces jeunes qui font beaucoup de progrès et qui ont toujours une attitude admirable.

Juniors E Rodriguez

Pour leur 5^e sortie du printemps, les E Rodriguez se sont rendus à Courrendlin sur leur magnifique pelouse et sous un beau soleil. Les adversaires du jour, Courrendlin, Courtételle ainsi qu'une jeune équipe de Delémont nous ont proposé une belle résistance et de jolis affrontements. En 6 contre 6, victoire 4-1 contre Courrendlin, puis match nul 2-2 contre Courtételle, où nous manquons trop de fois de faire le break et les Verts et Noirs nous ont rejoints à une minute de la fin sur une grosse frappe de leur grand défenseur. Contre Delémont, nos joueurs ont dû répondre au jeu très physique imposé et garder leurs nerfs face aux sautes d'humeur et aux gestes de frustration de nos jeunes adversaires. Une large victoire 5-1 avec notamment un magnifique lob depuis notre camp d'Ethan Greub pour libérer son équipe d'un gros pressing et d'un combat physique acharné où notre défenseur Tao Strahm s'est particulièrement illustré. En 3 contre 3, comme souvent cette saison, nos jeunes n'ont laissé que des miettes à nos adversaires. Bravo à nos petits gars pour cette belle matinée et merci à nos fidèles supporters pour leur soutien, tellement important pour les enfants.

Juniors E Shaqiri

Hier, les juniors E Shaqiri ont passé une journée agréable à Dombresson avec une nouvelle animation. Ils ont montré leurs compétences dans les matchs en 3 contre 3, ce qui était bien, même si les matchs en 6 contre 6 n'ont pas été aussi réussis. Avec une seule victoire, ils ont tout de même fait preuve de détermination et d'esprit d'équipe. C'est une expérience enrichissante pour eux, et ils pourront certainement en tirer des leçons pour les prochains défis.

Juniors E c Sierr

À Courrendlin, notre tournoi a débuté par une belle rencontre face à nos amis du Team Vallon b, lors d'un 3 contre 3. Un match équilibré, légèrement dominé par nos adversaires, qui nous a permis de bien nous mettre dans le bain et de prendre nos repères pour la suite. Nous avons

ensuite enchaîné avec un match en 6 contre 6 contre l'équipe du FC Birse, remporté haut la main 6-0 par nos juniors grâce à une très belle maîtrise du jeu. Contre Courrendlin-Courroux, nos joueurs ont su faire la différence grâce à leur intelligence de jeu et une bonne lecture des situations. Une légère domination constante tout au long du match nous a permis de l'emporter 3-1. Le match contre Clos-du-Doubs fut plus disputé. Après un beau duel, nous étions menés 4-3 à mi-parcours. Mais grâce à leur combativité, nos jeunes n'ont rien lâché et ont su renverser la situation pour s'imposer 7-4. Une victoire de caractère! Enfin, le dernier match contre Moutier A fut sans doute le plus intense. Malgré une très belle bataille, quelques erreurs défensives et trois occasions nettes manquées devant le but adverse nous ont pénalisés, et nous étions menés 0-3. L'équipe est restée soudée, a su revenir à 4-4, mais a concédé un dernier but en fin de match. Défaite 5-4. Il est important de souligner que 95% de nos joueurs sont nés en 2015, et 4 d'entre eux évoluent normalement en catégorie F (2016). Cela rend leurs performances encore plus admirables face à des adversaires souvent plus

agés. Le bilan est donc très positif. Il reste encore 2 tournois Playmore ainsi que 2 tournois populaires prévus en juin. De belles occasions pour continuer à progresser et surtout à prendre du plaisir sur le terrain. Un grand merci aux supporters, parents, amis, familles, ainsi qu'aux autres coaches et équipes pour leur bienveillance et leur fair-play. Et surtout, bravo à nos juniors du Team Vallon pour leur engagement et leur bel esprit d'équipe. Au plaisir de vous retrouver le 24 mai dès 10 h autour du terrain à Moutier.

Juniors E Zuber

Les juniors E Zuber se rendaient à Colombier par un temps magnifique. Un tournoi très bien mené du début à la fin. Les 3 contre 3 ont été tous gagnés, à l'exception d'un match nul. Les 6 contre 6 ont été gagnés par nos jeunes grâce à une avalanche de buts. Les enfants ont fait plaisir à voir et ont fait circuler le ballon, ce qui a amené à tous ces beaux résultats.

Juniors G Amdouni et Duah

Pour leur 2^e animation, les juniors G Duah et Amdouni se sont rendus au Locle sur la pelouse du FC Ticino. Les conditions étaient parfaites pour

la pratique de notre sport préféré. Afin de gommer les petites erreurs du week-end dernier, on a insisté sur la première relance de qualité. Ni une ni deux, tout était réalisé au diapason et on a assisté à une démonstration de nos juniors. Sur les 13 équipes engagées, les 3 formations du Team Vallon ont terminé aux trois premières places. Bravo à nos champions et merci aux parents pour votre soutien. ■ JML

JC1 Boudry - TV.....	2-3 (Coupe neuchâteloise)
JC1 TV - Marin.....	5-6
JC2 Team Neuchâtel - TV Kobel.....	2-1
JD Team Deportivo - TV Embolo.....	3-0
JD TV Vargas - Team Floria Pluton.....	4-3
JDa GJF (Val Terbi) c - TV Sommer.....	3-6
JD La Sagne - TV Xhaka.....	0-10
JDb GJV (Courrendlin-Courroux) b - TV Yakin.....	6-9
JB2 TV - Team Ajoie Centre.....	5-4

SAMEDI 17 MAI

JD 10h, Courtelary: TV Embolo - Hauterive
JC1 13h, Courtelary: TV - Boudry
JB2 14h, Sonvilier: TV Fassnacht - Tavannes/Tramelan b

DIMANCHE 18 MAI

JBVL 14h30, Courtelary: TV - US Basse-Broye a



Team GJV et Team Vallon D Yakin

CS VALLON

Un week-end à 7 points pour nos équipes



Match FC Étoile Bienne-CS Vallon, photo Anaë Bühlmann

Dimanche passé, en 4^e ligue, le CS Vallon est allé affronter le FC Étoile Bienne sur le terrain du Mühlfeld. Première alerte au quart d'heure de jeu, une tête de Sylvain Isler est stoppée par le poteau. David Alvarez prend le rebond, mais sa reprise est contrée par un défenseur. En première mi-temps, le CS Vallon joue à se faire peur en prenant trop de risque devant

sa surface de réparation. La punition arrive à la 18^e minute, l'attaquant biennois peut profiter alors d'une passe en retrait trop courte pour ouvrir le score. Peu de temps avant le thé, un tir de Nolan Nicolet est dévié par le gardien seelandais. Fabio Zürcher est là pour pousser le ballon au fond des filets. Un but refusé pour une position de hors-jeu discutée.

En seconde période, c'est au tour d'Étoile Bienne d'offrir un cadeau à son adversaire. L'arbitre siffle penalty à la suite d'une faute de main maladroite. Éric Bellavita le transforme sans trembler et remet les deux équipes à égalité. Le CS Vallon passe l'épaule à dix minutes du terme par Arthur Bühler qui profite d'un ballon relâché par le gardien à la suite d'un coup franc de Romain Spätig. L'équipe réussit ensuite à se mettre définitivement à l'abri à la 88^e minute. Le corner de David Alvarez est déposé au deuxième poteau sur la tête de Nolan Nicolet. Le match se termine sur ce score de 1-3. ■ RG/JML

4 ^e I. Étoile Bienne - CS Vallon.....	1-3
5 ^e I. Haute-Sorne - CS Vallon.....	1-1
4 ^e I. fém. Courrendlin-Courroux - CS Vallon..	1-4

SAMEDI 17 MAI

4 ^e I. 16h, terrain de la Praye, Courtelary: CS Vallon - Aurore Bienne
4 ^e I. fém. 19h, stade des Places, Glovelier: Glovelier - CS Vallon
5 ^e I. 14h, stade de la Courtine, Corgémont: CS Vallon - La Courtine

HALTÉRO-CLUB TRAMELAN

Championnat suisse vétérans d'haltérophilie

Avant la fin de la saison de l'haltérophilie suisse le 30 juin, il appartient à l'Haltéro-Club Tramelan d'accueillir les athlètes de la catégorie Vétéran, issus de 10 clubs nationaux le 17 mai prochain à la salle Juventuti

Lors de cette journée, ce sont 37 athlètes, 14 femmes et 23 hommes, qui donneront le meilleur d'eux-mêmes pour décrocher le titre. La compétition débutera à 9 h 50 avec la présentation des athlètes de la catégorie Vétéran et se déroulera sur 3 plateaux.

Comme à l'accoutumée l'entrée est libre et une cantine sera à disposition avec entre autres délices, des penne bolognaises et des hot-dogs.

Dans l'enchaînement, le club local organisera une dernière rencontre sportive le 28 juin prochain avec la 19^e édition du tournoi MFX.

En marge de ces compétitions et avant la clôture de la saison, l'Haltéro-Club Tramelan aura l'occasion de participer à Tramel'en fête du 13 au 15 juin où un jeu-concours sera proposé à la population dans son stand. Le club tramelot organisera également une journée portes ouvertes le 21 juin prochain dans son local d'entraînement de la rue du Collège 13a. Enfin, il participera à la journée sportive mise en place par le ceff le 26 juin prochain où les élèves qui suivent une formation dans cette filière bénéficieront d'une initiation à ce sport. ■ vv

Délai sport

Lundi soir fac@bechtel-imprimerie.ch

VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

Magnifique parcours pour les Suzettes

Elles sont devenues vice-championnes suisses U18 aux Final Four de volleyball à Aarau le week-end du 3 au 4 mai

Si au départ 9 équipes filles et garçons des catégories juniors allant de U16 à U23 de la région SVRJS s'étaient qualifiées lors de la sélection régionale, seules 3 équipes féminines avaient obtenu leur Silver Ticket lors de la 1^{re} journée de compétition en février et au final, seules 2 équipes féminines, les U18 du VBC La Suze et U20 de VEBB ont réussi à se hisser dans le dernier carré des championnats suisses juniors.

Après avoir obtenu son précieux sésame lors des 1/8 de finales organisées à Corgémont le 8 février dernier, l'équipe U18 du VBC La Suze s'en est allée obtenir son Golden Ticket pour le Swiss Volley Final4 le 8 mars à Cheseaux en terminant 1^{er} de son groupe avec une entrée directe en finale.

La success-story du VBC La Suze

Toutes les joueuses, le staff d'entraîneurs, les familles, amis et supporters ont vécu un week-end mémorable à Aarau. En effet, la success-story continue pour ce sympathique club du vallon, après avoir décroché 2 ans de suite à Aadorf et à Bellinzona la médaille d'argent en catégorie U13 Filles (qui est devenu U14) et la médaille de bronze l'an dernier à Saint-Gall avec les U15, il a été décidé d'inscrire l'équipe en U18 Filles au championnat suisse malgré le fait que parmi les titulaires 3 joueuses pouvaient encore défendre leur titre en U15 devenu U16 cette année. Une volonté du club afin d'offrir l'opportunité à d'autres joueuses talentueuses nées en 2008 et 2009 de pouvoir vivre une telle expérience. Bien qu'étant la plus jeune équipe avec une seule fille de 2008, voire maximum 2 sur le terrain, elles ont fait preuve d'un engagement à toute épreuve, d'une lucidité et d'une très belle cohésion



Sur la 2^e marche du podium, Sarah Ben Moussa, Madisson Morand, Simon Brun, Noémie Guyot, Dona Adjovi, Gaele Joray, Alicia Turrian, Kalie Béguelin, Maya Seckler, Lana Chopard, Lisa Darbellay, Clarisse Schweizer, Kim Zeller, Cilia Verardo, Luca et Maruska Verardo

de jeu qui leur a ouvert les portes de la finale sur la victoire de 3 à 2 contre Cheseaux. Cette 1/2 finale avait pourtant bien commencé avec un départ fulgurant menant d'emblée 9 à 0 grâce à de très bons services qui ont mis à mal la réception adverse. Vers la fin du set, les joueuses du VBC Cheseaux ont tout de même réussi à gagner en confiance et repousser 8 balles de set avant de s'incliner 24 à 26. Les autres sets ont mis à rude épreuve les nerfs des deux équipes avec de très belles phases de jeu, mais aussi quelques moments de doute et d'accumulation de fautes directes. Après 2 heures de match, les protégées de Luca Verardo ont su gérer et grâce également à une excellente lecture du jeu ont réussi à marquer les points nécessaires pour remporter le tie-break et accéder à la finale. L'émotion fut vive et intense.

En finale contre Aarau

Le dimanche matin, l'équipe savait qu'il fallait entamer cette finale sans état d'âme et jouer de la meilleure des façons face à une impressionnante équipe du centre de formation du BTV Aarau, comptant des joueuses de grands gabarits et avec une force de frappe conséquente. Elles se sont très bien défendues et ont même réussi, par instant, à les déstabiliser y compris la coach, mais il aura manqué à chaque fois quelques points en fin de set. Nos jeunes Suzettes n'ont surtout pas à rougir du résultat et méritent amplement cette médaille d'argent dont la persévérance et la motivation ont payé.

Quelle fierté pour ces jeunes sportives, leurs entraîneurs et familles qui portent haut les couleurs du club et de notre petite région au niveau national. ■ MV



CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIÉRIER

Fin de saison en beauté pour nos patineuses à Porrentruy



Jade et Camille

Le week-end dernier s'est déroulée la dernière compétition de la saison à Porrentruy: le Trophée du Printemps. Cinq de nos patineuses ont fièrement porté nos couleurs une dernière fois sur la glace avant la pause estivale.



Mya, Anaé et Caly

Dans la catégorie Sport de Masse -14 ans, Jade Magri a terminé à la 12^e place avec un total de 23.50 points. Camille Magri, sa sœur, a obtenu une très belle 8^e place avec 29.56 points. En Sport de Masse +14 ans, Anaé Schlupe

a manqué de peu le podium avec une 4^e place et 23.33 points. Dans la catégorie Sport de Masse III, Mya Iannantuoni s'est classée 6^e avec 58.40 points. Tandis que Caly Iannantuoni a terminé 5^e avec 59.82 points.

Un grand bravo à toutes nos patineuses pour leurs performances, leur engagement tout au long de la saison, et leur bonne humeur toujours présente en compétition!

À noter dans vos agendas

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 21 juin. Nous espérons vous y voir nombreux pour un moment d'échange, de partage et de convivialité autour de notre passion commune.

Enfin, grande nouveauté cette année: le club participera à l'Imériale! Nous y tiendrons un stand et proposerons des animations. Une belle occasion de se retrouver, de faire découvrir notre sport au public, et de porter encore une fois haut les couleurs du patinage artistique à Saint-Imier. ■ FS

SOCIÉTÉ DE TIR PÉRY

Tir fédéral en campagne

Au stand de la Combe pour les sociétés du Bas-Vallon et la société des sdt et sof romands de Bienne

Le tir fédéral en campagne est le plus grand festival de tir au monde. Pendant tout un week-end, l'une des traditions de tir les plus anciennes est célébrée au niveau national avec convivialité et sportivité. Un régal pour les tireurs et ceux qui aiment cette discipline.

Le tir n'est pas soumis à l'obligation de la licence. Tous les tireurs qui atteignent leur 10^e année dans l'année en cours ont le droit d'y participer gratuitement, seules les armes d'ordonnance sont autorisées. ■ JCL

Pour cette année, il se déroulera les 23, 24 et 25 mai au stand de tir de la société de tir de Péry pour le Bas-Vallon, cela concerne les sociétés d'Orvin, Péry, Plagne, et la société des sdt et sof romands de Bienne. Les horaires sont les suivants: vendredi 23 mai de 18 h à 20 h; samedi 24 mai de 15 h à 19 h; dimanche 25 mai de 8 h à 12 h.

Tous les amateurs de cette discipline résidants dans les localités environnantes sont les bienvenus.

SOCIÉTÉ DE TIR DE CAMPAGNE ORVIN

Tirs obligatoires

Les tirs au stand du Jorat ont repris tous les mercredis de 16 h 30 à 20 h qu'on se le dise

La société de Tir de Campagne d'Orvin avise les tireurs astreints que les premiers tirs obligatoires auront lieu le mercredi 21 mai de 17 h à 20 h et la dernière séance aura lieu le mercredi 20 août au stand du Jorat.

Important: chaque tireur doit prendre avec lui le livret de service, le

livret de tir et de performances militaire, une pièce d'identité officielle, son arme personnelle avec le magasin et trousse de nettoyage, sans oublier la convocation avec code-barres que le tireur a reçue (la non-réception ne dispense pas du tir) et comme de bien entendu la protection auditive personnelle. ■ JCL

L'avez-vous lue, relue et rrelue?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

TENNIS CLUB TRAMELAN

De la sueur, des sourires... et un peu moins de points!



Après vous avoir présenté notre deuxième équipe active la semaine passée, place aujourd'hui à notre équipe fanion, qui évolue en 2^e ligue.

Le premier match s'était soldé par une défaite 6-3, il fallait donc redresser la barre. Objectif presque atteint : cette fois, on ne perd que 5-4. Une progression mesurée, mais une progression quand même. Notre joker Joël, aligné en position 6, a brillé une nouvelle fois en simple et ramène son deuxième point de la saison. Une valeur sûre, ce Joël! De son côté, Yannick, impérial lors de la première journée, a trébuché cette fois-ci. Blessure au premier set ou manque de café? On hésite encore. Timée, absent lors de la première journée, signe peut-être la meilleure performance de sa carrière tennistique (jusqu'ici) en ramenant deux points: un en simple, un en double. Bravo

champion!

Notre banquier n'a pas réussi à capitaliser en simple, mais a su remonter la cote en double, associé à Romain, notre capitaine. Ce dernier, après un démarrage poussif en début de saison, marque enfin son premier point. Patience et persévérance! Raphaël, notre deuxième R5, a usé deux cordages en simple... sans parvenir à faire plier son adversaire. Heureusement, avec sa troisième raquette (oui, la fameuse), il a apporté son aide en double à Timée pour conclure cette belle journée.

Et malgré la fatigue, les sourires étaient bien présents autour d'un bon repas partagé avec l'équipe adverse. Seul bémol: pas de café pour clore la soirée, la machine ayant mystérieusement disparu... empruntée à long terme paraît-il.

Prochain défi: dimanche 25 mai à domicile. L'équipe tentera de faire mieux face à la formation la mieux classée du groupe. Il va falloir un sacré coup de chance, ou un miracle. Ou les deux.

Du côté de la deuxième équipe, déplacement à Aumont, la rencontre a failli ne pas avoir lieu en cause de Luc GPS qui a presque perdu toute l'équipe pour une victoire 5-4 aux finales. Mention spéciale à Nathanaël, qui a craqué dans le troisième double et a laissé filer un sixième point pourtant à portée de raquette. Heureusement, il avait assuré son simple, ce qui lui vaut un demi-pardon (pour cette fois).

Trois juniors étaient du voyage: Mathis (2 points), Maxime (1 point) et Dovan, qui disputait son tout premier match en tant que licencié - avec une performance prometteuse. Luc, en

grande forme, s'est imposé en simple puis en double aux côtés de Mathis.

On évitera de trop parler du match de Marco. La prochaine sera meilleure, et peut-être que tu pourras redescendre de la chaise!

La troisième équipe active, après un départ canon, a connu un petit coup d'arrêt avec une défaite 7-2. Elie a impressionné en écrasant un adversaire pourtant mieux classé (6-1 6-2). Kevin a apporté le deuxième point après une belle bataille en trois sets. Le reste de l'équipe? Disons que l'adversité était coriace.

Nos 55+, également en 2^e ligue, ont perdu 4-2 contre Köniz. Manuel a remporté son simple, et la paire Patrick-Christian a ramené le point en double. Comme l'équipe fanion, il va falloir sortir les rames pour garder sa place dans la ligue.

Du côté des 65+, la constance est au rendez-vous... avec une deuxième défaite consécutive sur le score de 4-2. Roland, infatigable, s'impose en simple et remporte aussi le double avec Silvio après un match marathon en trois sets. Une valeur sûre, ce Roland!

Quant à notre équipe féminine, après leur journée de folie la semaine dernière, elles étaient en congé bien mérité ce week-end. Repos stratégique.

Le club est fier de pouvoir aligner cette année 6 équipes adultes en interclubs, ainsi qu'une équipe junior qui débutera la compétition en juin.

Bonne chance à toutes nos équipes pour la suite de la saison, et surtout... que la raquette soit avec vous. ■ RM

TENNIS CORTÉBERT-COURTELARY

Week-end d'Interclub sous le soleil

Le week-end du 10-11 mai a eu lieu le deuxième tour de nos équipes. Le soleil était au rendez-vous.

Dimanche compliqué, mais plaisir pour les jeunes seniors

Ce dimanche de fête des Mères, les jeunes seniors dames recevaient l'équipe du Sporting Derendingen. Les quatre simples se sont déroulés sur les sites de Cortébert et de Courtelary. Nos adversaires se sont révélés coriaces et ont remporté les quatre simples. Les deux paires de doubles ont malheureusement dû s'incliner elles aussi. L'équipe s'incline donc sur le score de 6-0. Un délicieux repas a ensuite été partagé sur notre jolie terrasse. Nous avons pleinement profité de ce moment convivial pour célébrer les mamans de l'équipe, ainsi qu'un anniversaire.

Score serré pour nos dames actives

Ce dimanche 11 mai, l'équipe des dames actives du Tennis Cortébert Courtelary disputait sa deuxième rencontre.

Pour l'occasion, elles ont pris la route jusqu'à Porrentruy, où elles affrontaient la jeune équipe francophone du canton de Jura. Malgré des classements individuels supérieurs chez leurs adversaires, les joueuses de notre club ont su faire preuve de détermination.

Elles ont brillamment remporté deux des quatre simples. Portées par cette dynamique, elles ont également décroché une victoire en double sur les deux matchs disputés. Le score final est donc de 3-3, une belle performance face à une équipe redoutable. ■ AC

Nouvelle défaite pour nos hommes seniors

Sous un soleil de plomb et face à une équipe de La Neuveville très accueillante, les seniors ont tout donné sur le terrain. Malheureusement, le score final est de 6-1 en faveur de l'équipe de La Neuveville. Seul Yves Lebet a réussi à gagner son simple. Malgré cette défaite d'équipe, le capitaine prénommé est fier de son équipe, car l'esprit de camaraderie qui les unit est exceptionnel.

Prochain interclub

Le week-end du 17 et 18 mai, nos hommes actifs entreront en lice pour leur premier tour. Les autres équipes seront au repos. ■ AC



Équipe hommes seniors

BOCCIA CLUB CORGÉMONT

Challenge Valser

Comme chaque année, le Boccia club Corgémont organisait son traditionnel challenge Valser, qui s'est déroulé à Corgémont le dimanche 11 mai avec les résultats suivants: 1^{er} place: R. Rossi, S. Frigamosca, BC Neuchâtel; 2^e place: A. Corbo,

Th. Roldan; 3^e place: E. Affolter, R. Schiavi, R. Catalano, A. Di Biase.

Malheureusement aucune équipe de Corgémont ne s'est qualifiée.

Un bon repas a été servi à midi et le tout s'est déroulé dans une ambiance sympathique. ■ cu



ASCENSION

Délais rédactionnels modifiés

En raison du Jeudi de l'Ascension le 29 mai, les délais de remise du matériel pour l'édition de la Feuille d'Avis du District de Courtelary du vendredi 30 mai seront modifiés comme suit:

- Utile et paroisses: lundi 26 mai, 10h
- Officiel et sport: lundi 26 mai, 12h
- Rédactionnel et annonces: mardi 27 mai, 9h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

District



COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DE LA BAROCHE

Assemblée ordinaire des délégués

Lundi 23 juin 2025, 20 h
Plagne (locaux EJC)

Ordre du jour

1. Salutations et approbation de l'ordre du jour
2. Nomination d'un(e) scrutateur(trice)
3. Approbation du procès-verbal du 17 décembre 2024
4. Présentation et approbation éventuelle des comptes 2024
5. État des lieux financier EJC: information et discussion
6. Nomination d'un(e) membre de la Commission scolaire
7. Règlement scolaire de La Baroche: discussion
8. Divers et imprévus

Romont, le 16 mai 2025

Le président: Jérôme Benoit

SEBV

SYNDICAT DES COMMUNES POUR UNE STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DU BAS-VALLON DE SAINT-IMIER

Assemblée des délégués

Mercredi 11 juin 2025 à 20 h
Salle communale de Courtelary

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée du 6 novembre 2024
2. Rapport du président
3. Présentation et approbation des comptes 2024
4. Rapport 2024 sur la protection des données
5. Décompte final du changement du dessableur
6. Modification du règlement d'organisation – Annexe I
7. Dossiers en cours
8. Fonctionnement de la STEP
9. Divers

Remarque: la modification du règlement d'organisation mentionnée sous point 6 peut être consultée auprès de l'administration communale des communes membres du Syndicat.

Sonceboz, le 12 mai 2025

Syndicat pour l'épuration des eaux usées du Bas-Vallon de Saint-Imier
La secrétaire: M. Lüdi

SASDOVAL, SERVICE D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE DU VALLON DE SAINT-IMIER

Assemblée générale

Mercredi 11 juin 2025 à 19 h 30
Salle du Conseil de ville, rue des Jonchères 64, 2610 Saint-Imier

Ordre du jour

1. Accueil
2. Nomination des scrutateurs
3. Compte-rendu de l'assemblée générale du 12 juin 2024
4. Parole au président
5. Rapport annuel de la Direction
6. Réorganisation des périmètres Spitex 2026-2029

7. Comptes 2024

- a. rapport des comptes 2024
 - b. rapport de l'organe de révision 2024
 - c. approbation des comptes 2024 et décharge au comité
8. Élection de l'organe de révision
 9. Budget 2026
 - a. présentation du budget 2026.
 - b. approbation du budget 2026.
 10. Renouvellement / Élection du comité
 11. Fixation des cotisations
 12. Projet de fusion interservices
 - a. présentation du projet de regroupement des services de Tramelan (SAMD), du Bas-Vallon (SASD), de La Neuveville-Plateau de Diesse (SMAD) et du Vallon de Saint-Imier (SASDOVAL)
 - b. vote de principe en faveur de la création de la nouvelle association
 13. Questions diverses et clôture de l'assemblée

Pour information, le rapport d'activité, les comptes ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée générale 2024 sont disponibles sur notre site internet, à l'adresse suivante: sasdoval.ch/association.

Saint-Imier, le 16 mai 2025

SASDOVAL, Service d'aide et de soins à domicile du Vallon de Saint-Imier

Corgémont



Avis de construction eBau 2025-6106

Requérants: Estelle Frey, rue Sans Soucis 6, 2610 Saint-Imier, Enzo Sartori, rue Sans Soucis 6, 2610 Saint-Imier.
Propriétaires: idem requérants.
Auteurs du projet: aic architecture et immoConcept sàrl, Kenny Harnisch, chemin des Blés 1, 2606 Corgémont.
Emplacement: parcelle N° 1142, au lieu-dit: *rue des Fléoles 12*, 2606 Corgémont.
Projet: construction d'une nouvelle villa familiale Minergie-A avec un garage au sous-sol.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.
Zone/objet protégé: –
Dérogation: –

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 16 juin 2025, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 16 mai 2025

Le Secrétariat municipal

Cormoret



Assemblée municipale

Lundi 16 juin 2025
à 20 h à la salle polyvalente

Ordre du jour

1. Informations et rapports des conseillers
2. Discuter et approuver les comptes communaux 2024
3. Discuter et approuver le crédit d'engagement pour l'étude de la réfection de la Vieille-Route de 110 000 francs
4. Discuter et approuver l'augmentation de 20 à 27 francs par habitant de la dépense périodique pour la contribution annuelle à Erguël Sports SA dès le 1^{er} janvier 2026
5. Prendre connaissance de l'arrêté de compte des travaux du chemin des Fontenettes
6. Prendre connaissance de l'arrêté de compte des travaux de réfection des chemins de finage suite aux intempéries
7. Divers et imprévus

Cormoret, le 16 mai 2025

Le Conseil municipal

Cortébert



Assemblée municipale ordinaire

Lundi 16 juin 2025 à 20 heures
à la salle polyvalente de Cortébert

Ordre du jour

1. Discuter et approuver les comptes municipaux 2024
2. Discuter et approuver l'ajustement à 27 francs en lieu et place de 20 francs par habitant la contribution annuelle à Erguël Sports SA dès le 1^{er} janvier 2026
3. Prendre connaissance du décompte final relatif à l'étude pour la viabilisation des parcelles 167 et 1041
4. Prendre connaissance du décompte final relatif à la réfection partielle de la rue *Rière le Moulin*
5. Divers et imprévus

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les personnes qui souhaitent obtenir un aperçu des comptes 2024 peuvent le demander au secrétariat municipal ou le consulter sur le site internet de la commune (www.cortebert.ch).

Cortébert, le 16 juin 2025

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 19/2024 eBau 2024-2215

**** Modification du permis de construire No PC 19/2024 accordé le 17 octobre 2024 ****

Publication d'un projet de construction conformément à l'art. 97 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAg):

Requérant: Syndicat pour l'alimentation des Franches-Montagnes en eau potable, chemin du Finage 10, 2350 Saignelégier.

Auteur du projet: Bureau d'ingénieurs ATB SA, rue Dr-Schwab 14, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelles N°s 99, 235, 236, 456, 874, 875, 1018 et DS 1044, au lieu-dit: *Clos Taureau*, commune de Cortébert.

Projet: déconstruction d'une piste de chantier provisoire, mise hors service de la conduite existante, pose d'une nouvelle conduite d'alimentation en eau potable et d'une nouvelle conduite de télécommande, renouvellement des équipements techniques, installation temporaire d'une place pour machine de forage, installations de chantier et stock de matériaux (parcelles N°s 99 et 236).

Modifications: modification du mode d'exécution pour les conduites avec pose en fouille conventionnelle en lieu et place des forages dirigés prévus sous la rivière et la route cantonale et suppression de l'installation temporaire d'une place pour machine ainsi que de l'installation de chantier et stock de matériaux (parcelles N°s 99 et 236).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Zones de protection: espace réservé aux eaux (art. 525 RCC) et végétation des rives (art. 21 LPN).

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 15 juin 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Cortébert. Les oppositions ou réserves de droit, uniquement contre les modifications, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Le projet est supposé être soutenu avec un montant de l'Office fédéral de l'agriculture OFAG. Aux termes de l'article 97, alinéa 4 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAg), les organisations ayant qualité pour recourir en vertu de la législation sur la protection de la nature et du paysage, sur la protection de l'environnement et sur les chemins de randonnée pédestre, ont aussi qualité pour former opposition. Celui qui n'a pas formé opposition contre la contribution durant le délai du dépôt public approuve un éventuel montant de la Confédération.

Cortelary, le 16 mai 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

eBau 2023-23002

Requérante: Christine Wüthrich, Rière le Moulin 15a, 2607 Cortébert.

Auteur du projet: Allotherm SA, Moosweg 19, 3645 Gwatt.

Propriétaires fonciers: Christine Wüthrich, Rière le Moulin 15a, 2607 Cortébert, Lisa Wüthrich, Rière le Moulin 15a, 2607 Cortébert, André Wüthrich, Rière le Moulin 15a, 2607 Cortébert, Coralie Wüthrich, Rière le Moulin 15a, 2607 Cortébert, Damien Wüthrich, Rière le Moulin 15a, 2607 Cortébert.

Projet: installation technique; changement d'affectation de la remise/silo existante en centrale de production de chaleur à distance avec silo pour copeaux de bois sans changement de volumétrie.

Lieu-dit: Rière le Moulin 15d, Cortébert.

Parcelle: 370.

Zone: zone agricole.

ISOS/Recensement architectural: EE VI, Ci a, Os a / –.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone de dangers: zone de dangers naturels bleue – inondations.

Zone de protection des eaux: autre secteur ÜB.

Dérogation: –

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'au 9 juin 2025 inclusivement. Il peut également être consulté en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20546.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal, rue du Collège 3, 2607 Cortébert.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement.

2607 Cortébert, le 9 mai 2025

Le Secrétariat municipal

ASCENSION

Délais rédactionnels modifiés

En raison du Jeudi de l'Ascension le 29 mai, les délais de remise du matériel pour l'édition de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* du vendredi 30 mai seront modifiés comme suit:

- Utile et paroisses: lundi 26 mai, 10 h
- Officiel et sport: lundi 26 mai, 12 h
- Rédactionnel et annonces: mardi 27 mai, 9 h

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

Courtelary



Assemblée municipale ordinaire

Lundi 16 juin 2025 à 20 heures
à la salle communale (centre communal)

Ordre du jour

- Procès-verbal de l'Assemblée municipale ordinaire du 9 décembre 2024 (déposé au secrétariat municipal dès le 16 mai 2025)
- Comptes municipaux de l'exercice 2024:
 - approuver une attribution de 1250000 francs au financement spécial relatif aux bâtiments du patrimoine administratif
 - approuver les comptes de l'exercice 2024
- Discuter et approuver le nouveau règlement sur les émoluments de la commune de Courtelary
- Discuter et approuver la mise en vente du bâtiment sis à la Fleur de Lys 5, abritant actuellement le service d'action sociale Courtelary (SASC) et fixer le prix de vente minimum
- Discuter et approuver l'augmentation de la dépense périodique de 20 à 27 francs par habitant pour la contribution annuelle à Erguël Sports SA dès le 1^{er} janvier 2026
- Prendre connaissance des décomptes finaux suivants:
 - Assainissement de l'éclairage public de la rue de la Planchette
 - Achat d'un nouveau véhicule pour la voirie en remplacement du Reform
- Messages des autorités
- Divers

Durant les 30 jours avant l'assemblée municipale, le règlement mentionné sous le chiffre 3 est déposé publiquement au secrétariat municipal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 16 mai 2025

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 74/2025 eBau 2025-5070

**** Annule et remplace les publications parues les 17 et 25 avril 2025 ****

Requérante: Municipalité de Courtelary, Grand-Rue 58, 2608 Courtelary.

Auteur du projet: STUDIOV9 Sàrl, Dammweg 3, 2502 Bienne.

Emplacement: parcelle N° 225, au lieu-dit: *Grand-Rue 65*, commune de Courtelary.

Projet: rénovation du bâtiment du collège de Courtelary, assainissement des éléments techniques, changement de l'ensemble des fenêtres et des stores, réfection de la toiture, changement d'affectation et transformation des combles en deux nouvelles salles et local de rangement, agrandissement des deux lucarnes existantes sur le pan nord du toit, ajout d'un vitrage sur la partie supérieure des lucarnes existantes sur le pan sud du toit, création d'une nouvelle porte d'entrée par la démolition d'un contrecœur de fenêtre en façade nord, intégration d'un nouvel ascenseur et diverses modifications intérieures.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZUP-E.

Recensement arch.: objet C, digne de protection, sous contrat de classement du 18 août 2009.

Dérogation: art. 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 8 juin 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 mai 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

La Ferrière



Assemblée communale ordinaire

Lundi 16 juin 2025
Halle polyvalente à 20 h

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 9 décembre 2024
- Discuter et accepter les comptes 2024
- Discuter et approuver le Règlement sur le statut du personnel et les traitements.
- Discuter et approuver le Règlement EJC
- Discuter et approuver le Règlement du cimetière
- Discuter et accepter un crédit d'engagement de 95000 francs pour l'aménagement du bâtiment de la STEP
- Discuter et approuver l'ajustement à 13 fr. 50 en lieu et place de 10 francs par habitant la contribution annuelle à Erguël Sports SA dès le 1^{er} janvier 2026
- Discuter et révoquer l'Ordonnance de la commune municipale de La Ferrière sur la réglementation des droits d'accès à la GERES du 22 mars 2016
- Élection d'un(e) membre à la Commission scolaire
- Élection d'un(e) président(e) du bureau de l'Assemblée communale
- Élection d'un(e) vice-président(e) du bureau de l'Assemblée communale
- Informations du Conseil communal
- Divers

Le procès-verbal du 9 décembre 2024, les comptes 2024, les règlements et d'autres documents sont déposés publiquement durant 30 jours avant l'Assemblée communale au Secrétariat communal, où les documents peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous. Ils sont également publiés sur le site web de la commune: www.laferriere.ch

Au plus tard dans les 30 jours qui suivent l'assemblée communale, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre un acte législatif communal.

La Ferrière, le 16 mai 2025

Le Conseil communal

Orvin



DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES TRANSPORTS

OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES
ARRONDISSEMENT D'INGÉNIEUR EN CHEF III

Fermeture au trafic

Route cantonale N° 1325: Front. NE/BE – Nods – Frinwillier) – Romont – front. BE/SO
Commune: Orvin
430.20359 / Renouvellement – Chaussée:
Orvin, traversée

Tronçon 1^{er} partie: Orvin, carrefour route Principale, L'Échelette et route de Frinwillier.

Durée: du mardi 20 mai à 6 h au mercredi 21 mai 2025 à 6 h.

Tronçon 2^e partie: Orvin, route de Frinwillier depuis le carrefour route Principale, L'Échelette, Route de Frinwillier (carrefour non compris) à la sortie est du village.

Durée: du mardi 27 mai à 5 h au mercredi 28 mai 2025 à 6 h.

Exceptions: aucune.

Conduite de la circulation: l'itinéraire de déviation pour le trafic léger (< 15 to) dans les deux sens peut se faire par Frinwillier – Évilard – Lamboing et vice versa. Pour le trafic lourd, l'itinéraire peut se faire par la rive nord du lac de Bienne (Frinwillier – Bienne – La Neuveville – Prêles – Lamboing et vice versa).

Restrictions: interdiction générale de circuler dans les 2 sens. Pour des raisons de sécurité, le tronçon fermé sera interdit à tous les usagers de la route.

Motif de la mesure: travaux de pose de la couche de roulement.

Notices légales: en vertu de l'article 65 et 66 de la loi sur les routes du 4 juin 2008 (LR, BSG 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance sur les routes du 29 octobre 2008 (OR, BSG 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic.

Les travaux de pose de couche de roulement étant dépendants des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers. Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, sera déterminé par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic inévitables. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier, affecté à la sécurité du trafic.

Lozeresse, le 12 mai 2025

Office des ponts et chaussées

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 145/2024 eBau 2024-18348

Requérante: Sunrise GmbH, Thurgauerstrasse 101b, 8152 Glattpark (Opfikon).
Auteur du projet: Axians Schweiz AG, Pulverstrasse 8, 3063 Ittigen.

Emplacement: parcelle N° 2242, au lieu-dit: *La Charrière 10A*, commune d'Orvin.

Projet: demande après coup pour la modification d'un site de téléphonie mobile existant avec pose de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G pour le compte de Sunrise GmbH.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: mixte HAI.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 15 juin 2025 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 16 mai 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Ionimmo SA, Erjon Hamzaj, rue des Carrières 12, 2800 Delémont.

Auteur du projet: Pattern architecture Sàrl, Jimmy Tran, rue des Fléoles 9, 2606 Corgémont.
Propriétaires fonciers: Ionimmo SA, Erjon Hamzaj, rue des Carrières 12, 2800 Delémont.

Projet: ajustement du permis de construire délivré le 28 août 2013 concernant la transformation de l'atelier en logements et divers travaux de rénovation/agrandissement. Mise à jour des plans de ce qui va être réalisé réellement, suppression du rehaussement du toit, aménagement intérieur qui diffère un peu du permis original et principe d'isolation mis à jour. Pas de modification des façades.

Dimensions: selon plans déposés.

Zone: mixte (HAI), périmètre de protection de l'aspect local.

Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 8 juin 2025 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 9 mai 2025

Le Secrétariat municipal

Péry-La Heutte



Assemblée municipale ordinaire

Lundi 16 juin 2025 à 19 h
salle de gymnastique de l'école de La Heutte

Ordre du jour

- Discuter et approuver les comptes 2024
- Discuter et approuver d'un crédit additionnel de 120000 francs pour le changement complet du câble de commande de la station de filtration de la Talvonne, dans le cadre du chantier des rues de la Bergerie et de l'Église
- Discuter et approuver un crédit d'engagement de 180000 francs pour l'achat d'une nouvelle balayeuse

- Discuter et approuver une nouvelle dépense périodique de 25000 francs pour l'externalisation des nettoyages de l'école de La Heutte et de l'EJC dès le mois d'août 2025
- Discuter et approuver les changements du règlement du Corps des Sapeurs-Pompiers
- Informations du Conseil municipal
- Divers et imprévus

Durant les 30 jours avant l'assemblée municipale, le règlement mentionné au chiffre 5 est déposé publiquement au secrétariat communal de Péry, où il peut être consulté durant les heures d'ouverture.

Si une citoyenne ou un citoyen qui souhaiterait consulter ce document ne peut le faire durant les horaires d'ouverture pour raisons professionnelles, elle ou il peut contacter le secrétariat communal afin de fixer un rendez-vous en dehors des heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

P.S. Le détail des comptes municipaux 2024 est à disposition, de manière publique, à l'administration municipale. Les personnes intéressées peuvent en retirer un exemplaire durant les heures d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site internet de la commune. Un tout ménage sera également distribué à la population, afin que les ayants droit puissent prendre connaissance des informations relatives à l'assemblée municipale avant la date du 16 juin 2025.

Péry-La Heutte, le 15 mai 2025

Le Conseil municipal

Modifications du règlement du corps des sapeurs-pompiers de Péry-La Heutte

Conformément aux dispositions de notre règlement d'organisation ainsi que de l'article 37 de l'ordonnance sur les communes (OCO) concernant les dépôts publics de règlements: le règlement du corps des sapeurs-pompiers de Péry-La Heutte est en dépôt public jusqu'au 16 juin 2025. Pendant ce laps de temps, toute opposition peut être formée à ce sujet par écrit devant le Conseil municipal.

Dépôt légal de 30 jours, jusqu'au 16 juin 2025.

Péry, le 15 mai 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Isabel Caballero Taboada et Raffaele Tarantini, rue de Montoz 8, 2603 Péry.

Propriétaires fonciers: Isabel Caballero Taboada et Raffaele Tarantini, rue de Montoz 8, 2603 Péry.

Auteur du projet: Lorial Concept Sàrl, rue de l'Église 4b, 2603 Péry.

Projet de construction: agrandissement du bâtiment. Rue de Montoz 8, 2603 Péry. Parcelle N° 750, zone H2.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: agrandissement de 2 chambres sur le côté sud du bâtiment au rez et d'une chambre au 1^{er} étage. Fondations et parois en béton. Façades en crépi de couleur blanc. Toit à 2 pans avec une inclinaison de 35° recouvert de tuiles en terre cuite de couleur brune.

Dérogation: dérogation distance à la limite Art. A141 al. 3 et 6 RCC.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 15 juin 2025 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 16 mai 2025

Le Conseil municipal

Romont



Assemblée municipale

Lundi 16 juin 2025 à 20 h à l'école,
salle du Conseil municipal au rez-de-chaussée

Ordre du jour

1. Discuter et approuver les comptes municipaux 2024
2. Discuter et approuver un crédit additionnel de 30 000 francs pour la révision de l'aménagement local (PAL)
3. Prendre connaissance et ratifier le décompte final relatif au remplacement du mobilier du bureau communal
4. Prendre connaissance et ratifier le décompte final relatif au réaménagement de la route cantonale à travers la localité
5. Informations diverses du Conseil municipal
6. Divers et imprévus

Les comptes 2024 sont déposés au secrétariat municipal, 30 jours avant l'assemblée municipale, où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture et sur le site internet de la commune (www.romont-jb.ch).

Au plus tard dans les 30 jours après l'Assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Romont, le 16 mai 2025

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Avis de construction 25-23 eBau 2025-4218, dossier eBau 228114

Adresse du projet: BF 1933, Les Savagnières 94, 2610 Les Pontins.

Description du projet: agrandissement de deux ouvertures en façade ouest et sud, doublage de lames de la façade ouest, habillage du balcon ouest avec panneaux photovoltaïques, aménagement intérieur et réaménagement du jardin.

Maîtres d'ouvrage: Franz von Büren, Suzanne von Büren, Les Savagnières 94, 2610 Les Pontins.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Baptiste Langel, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Zone d'affectation et de constructions: PQ Les Savagnières.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 9 mai 2025 au 10 juin 2025 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 9 mai 2025

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Réclame

Soutenez les communautés
autochtones et les
minorités dans leur lutte
pour leurs droits.
www.gfbv.ch/fr



Sonceboz-Sombeval



COMMUNE BOURGEOISE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Assemblée ordinaire

Jeudi 19 juin 2025 à 20 h
à l'ancien bâtiment municipal

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Discuter et approuver les comptes exercice 2024
3. Divers et imprévus

Sonceboz, le 7 mai 2025

Au nom du Conseil de bourgeoisie
de Sonceboz-Sombeval
La secrétaire: Salomé Duc

Sonvilier



PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Assemblée générale

Jeudi 19 juin 2025 à 19 heures
Maison de paroisse

Ordre du jour

1. Accueil – méditation
2. Élection scrutateur/scrutatrice
3. Lecture du procès-verbal N° 49 de l'assemblée générale du 29 novembre 2024
4. Présentation et acceptation des comptes 2024
5. Admission-démission
6. Démission d'un(e) conseiller(ère)
7. Nomination d'un(e) conseiller(ère)
8. Rapports de la présidente
 - a. paroisse
 - b. syndicat
9. Rapport pastoral
10. Divers

Sonvilier, le 16 mai 2025

Paroisse réformée évangélique

Tramelan



Avis de construction 2025/19 eBau 2025-5612

Requérant: Alfred Geiser, Grand-Rue 80b, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Geiser Charpente SA, Le Saucy 1a, 2722 Les Reussilles.

Projet: construction d'un garage attenant à l'est du bâtiment existant. Parcelle N° 1447, zone H2. Emplacement: Grand-Rue 80b, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

Mise à l'enquête publique: du 9 mai 2025 au 9 juin 2025.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plate-forme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 9 mai 2025

La Commune

PAROISSE RÉFORMÉE DE TRAMELAN

Assemblée de paroisse ordinaire

Jeudi 19 juin 2025 à 20 h
au centre paroissial

Ordre du jour

1. Méditation
2. Procès-verbal de la dernière assemblée paroissiale ordinaire du 12 décembre 2024

3. Bouclement du crédit d'investissement pour la construction d'une extension de l'église
4. Comptes 2024 – approbation des dépassements et des comptes
5. Rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données
6. Informations – Vie paroissiale, Par8 et arrondissement
7. Divers

Le procès-verbal de cette assemblée pourra être consulté au secrétariat du 26 juin au 26 juillet 2025.

Tramelan, le 12 mai 2025

Le Conseil de paroisse

Villeret



Assemblée communale ordinaire

Lundi 16 juin 2025 à 19 h 30
à la salle des assemblées – rue Principale 25
(collège – salle Chasseral)

Ordre du jour

1. Passation et approbation des comptes communaux 2024
2. Discuter et approuver l'ajustement à 27 francs en lieu et place de 20 francs par habitant la contribution annuelle à Erguël Sports SA dès le 1^{er} janvier 2026
3. Approbation de l'annexe II du règlement sur le statut du personnel et les traitements
4. Discuter et approuver un crédit supplémentaire de 25 000 francs pour le remplacement de la station d'accélération d'eau des Toulères
5. Demander l'autorisation de dépense d'un montant de 165 000 francs afin d'effectuer des travaux de rénovation d'un appartement et des lieux communs dans l'immeuble situé rue Principale 24
6. Informations du Conseil municipal
7. Divers et imprévus

L'annexe II du règlement sur le statut du personnel et les traitements, mentionné sous le point 3, est déposé publiquement au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée où il peut être consulté durant les heures d'ouverture. Il est également possible de prendre connaissance de cette annexe II sur le site Internet de la commune de Villeret, dans le menu Autorités politiques / Ordre du jour de la prochaine assemblée. Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary, contre un acte législatif de la commune.

Villeret, le 12 mai 2025

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 50/2024 eBau 2024-6644

**** Modification de la demande de permis de construire publiée les 23 et 30 août 2024 ****

Requérantes: Jura bernois Tourisme, rue Pierre-Pertuis 1, 2605 Sonceboz-Sombeval et Municipalité de Villeret, rue Principale 24, 2613 Villeret.

Auteurs du projet: Studio Oxyde, rue Mauborget 6, 1003 Lausanne et M. Vincent Jatton, rue Davel 12, 1097 Riex.

Emplacement: parcelles N° 393, 399 et 572, au lieu-dit: La Combe Grède, commune de Villeret.

Projet: aménagement de l'espace Combe Grède *Projet Maison de Corvus*: réaménagement de l'ancienne place de parc avec des installations ludo-éducatives, des foyers pour pique-nique, un forum et des toilettes + déviation de la route d'accès et aménagement d'un cheminement en groise vers les étangs avec pose d'une barrière.

Modifications: réduction du projet en dehors de l'espace réservé aux eaux, suppression du forum, habillage en bardage de l'abri couvert existant, réaménagement et déplacement de divers éléments (installations de panneaux didactiques, îlots de verdure, toilettes).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Zone de protection: périmètre de protection du paysage (art. 531 RCC).

Objets protégés: IVS d'importance locale BE 2083, réserve naturelle Pro Natura N° 15041 et haie (art. 18 al. 1bis LPN).

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCfo et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 15 juin 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de Villeret. Les oppositions ou réserves de droit, uniquement contre les modifications, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 16 mai 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Jura bernois

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE DE BIENNE ET ENVIRONS

Assemblée ordinaire

Mercredi 18 juin 2025, 19 h 30
au Centre paroissial de Christ-Roi,
Ch. Geyisried 31, 2504 Bienne

Ordre du jour

1. Élections des scrutateurs et des scrutatrices
2. Élection complémentaire au Parlement de l'Église nationale
3. Révision partielle du Règlement d'Organisation
4. Règlement financement spécial *réserve de fluctuation* ?
5. Comptes annuels 2024
6. Rapport sur la protection des données (art. 25 RO).
7. Crédits supplémentaires 2025 pour la diaconie
8. Divers / questions

La documentation pour les points 3 à 7 sera déposée dans les centres dès le 16 mai 2025 et sera disponible sur le site internet. Pour pouvoir répondre à des questions détaillées, nous prions les membres de la Paroisse de les adresser à l'Administration, 15 jours avant l'assemblée.

Bienne, le 16 mai 2025

Paroisse catholique romaine de Bienne et environs

Canton de Berne



ADMINISTRATION CANTONALE

Aide et soins aux proches: empêcher les abus

En mai, le canton de Berne sensibilise la population et les spécialistes au respect des limites dans le cadre de l'aide et des soins prodigués aux proches. Apporter de l'aide et des soins à une personne proche peut être épanouissant. Mais cela peut aussi être très pesant et pousse souvent les proches aidants jusqu'à leurs limites – physiques et émotionnelles. La charge émotionnelle, les changements de comportement de la personne prise en charge ou des relations compliquées peuvent conduire à des transgressions de limites ou à des abus. Il est rare que les personnes concernées demandent de l'aide à un service compétent. Selon les estimations, 300 000 à 500 000 personnes de plus de 60 ans sont chaque année victimes de violences ou de négligences en Suisse.

Il est donc important, pour l'ensemble des personnes concernées, de mener une réflexion régulière sur la situation. Soulager rapidement les personnes concernées contribue au respect des limites. Des services de consultation proposent des conseils et du soutien dans des situations familiales difficiles, souvent gratuitement et de manière confidentielle.

Plus d'informations: www.be.ch/limite

Berne, le 12 mai 2025

Direction de la sécurité (DSE)